



rapport annuel 2003

L'industrie au service de la vie



Sommaire

Le Groupe UCB en bref	rabat
Mission et Stratégie	1
Message des Présidents	2
Administration, Direction, Contrôle	4
Corporate Governance	5
Rapport de gestion	9
Activité générale	9
UCB Pharma	12
Surface Specialties	22
Activités non sectorielles	32
Résultats UCB SA et proposition de répartition	32
Ressources humaines	33
Engagement social et culturel	37
Environnement	38
Groupe UCB - Comptes consolidés au 31 décembre 2003	41
Bilan consolidé	42
Compte de résultats consolidés	44
Annexe	46
Commentaires du bilan consolidé	55
Données financières	58
Tableau de financement consolidé	59
UCB SA - Comptes annuels au 31 décembre 2003	60
L'action UCB	64
Agenda de l'actionnaire	65



Le Groupe UCB en bref

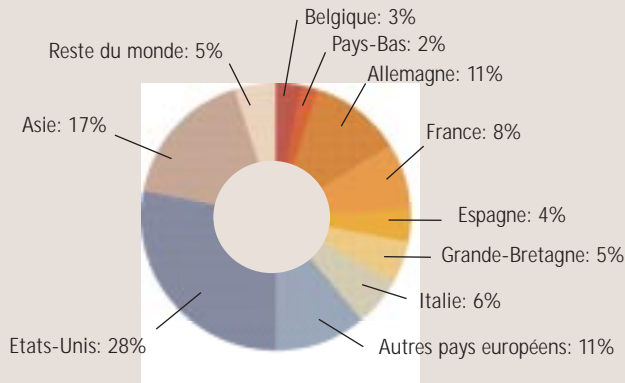
En € et \$ millions	1999	2000	2001	2002	2003		A taux de change constant	
	€	€	€	€	€	\$	%	%
Chiffre d'affaires du Groupe (1)	1 842	2 204	2 475	2 514	2 966	3 740	+18%	+29%
Dépenses de R&D	173	182	218	262	270	341	+3%	
Résultats d'exploitation avant amortissements (EBITDA) (2)	544	620	756	833	838	1 057		
Amortissements (3)	-235	-243	-290	-330	-351	-443		
Résultats d'exploitation (EBIT) (4)	309	377	466	503	487	614	-3%	+18%
Charges financières nettes (5)	-9	-7	-4	-9	-4	-5		
Résultats avant impôts :								
COURANTS	300	370	462	494	483	609	-2%	+16%
EXCEPTIONNELS	-1	6	-6	-27	-4	-5		
Totaux	299	376	456	467	479	604	+3%	+22%
Impôts	-79	-107	-136	-136	-139	-175		
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-2	1	-	-		
Résultats après impôts	220	269	318	332	340	429	+2%	+22%
- Amortissements courants (6)	89	99	111	118	136	171		
exceptionnels (7)	1	2	3	9	-5	-6		
- Reprises d'amort. sur frais de R & D	-14	-17	-29	-39	-57	-72		
- Valeur comptable nette des immobilisés vendus	4	1	4	9	102	129		
- Variations des provisions	8	73	41	-26	-26	-33		
Cash flow (8)	308	427	448	403	490	618		
Valeur ajoutée (9)	846	1 003	1 164	1 225	1 318	1 662		
Bénéfice distribué	73	93	111	117	120	151		
Résultat par action	1,50	1,84	2,19	2,28	2,32	2,93		
Dividende par action	0,50	0,64	0,76	0,80	0,82	1,03		
Total du bilan	1 807	2 303	2 564	2 621	3 091	3 898		
Fonds propres (10)	1 042	1 206	1 391	1 565	1 784	2 250		
Investissements de l'exercice (11)	106	177	194	164	654	825		
R.O.C.E (12)	24%	24%	25%	24%	21%			
Personnel occupé au 31 décembre	9 214	9 910	10 013	10 326	11 559			

Cours de change au 31.12.2003 : 1 euro = 1,261 US dollar

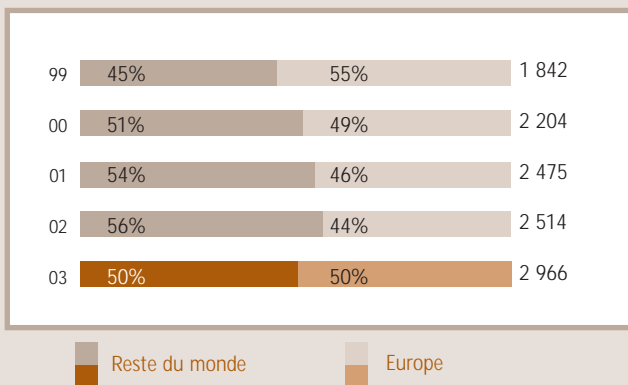
- (1) Le chiffre d'affaires est celui publié dans la présentation officielle du compte de résultats. Le chiffre d'affaires ne comprend pas les royalties qui figurent au compte de résultats consolidés dans les «autres produits d'exploitation».
- (2) EBITDA (Earnings Before Interests and Taxes, Depreciation and Amortization) : Résultats avant intérêts, impôts et amortissements.
- (3) Amortissements courants et amortissements sur frais de R&D.
- (4) EBIT (Earnings Before Interests and Taxes) : Résultats avant intérêts et impôts.
- (5) Les charges financières nettes comprennent les revenus de participations non consolidées.
- (6) et (7) Les montants ne comprennent pas les amortissements sur frais de R&D.
- (8) Le cash flow comprend: les résultats totaux après impôts, y compris les amortissements (non compris les amortissements sur frais de R&D), les variations en plus ou en moins des provisions pour risques et charges, ainsi que les subsides reçus en capital.
- (9) La valeur ajoutée comprend les amortissements (non compris les amortissements sur frais de R&D), la masse salariale, les charges financières nettes et les résultats courants avant impôts. La masse salariale comprend les rémunérations du personnel du Groupe, les charges sociales et les pensions.
- (10) Les fonds propres comprennent principalement le capital d'UCB SA, les primes d'émission, plus-values de réévaluation, réserves consolidées et intérêts de tiers.
- (11) Les investissements de l'année 2003 comprennent l'acquisition des Résines, Additifs et Adhésifs de Solutia à concurrence de € 514 millions.
- (12) «Return On Capital Employed»: il s'agit du rapport entre les résultats courants (avant impôts et charges financières) et les capitaux employés (moyenne sur deux ans du total de l'actif, déduction faite des ressources financières gratuites provenant de la gestion, telles les dettes commerciales et les factures à recevoir).

Résultats par Secteur (en € millions)	2002			2003			Variation	
	Courants	Except.	Total	Courants	Except.	Total	Courants	Total
Pharma	440	1	441	402	29	431	-9%	-2%
Surface Specialties	34	-18	16	66	-33	33	+94%	+106%
Non sectoriel	20	-10	10	15	-	15		
	494	-27	467	483	-4	479	-2%	+3%
Impôts			-136			-139		
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence			1			-		
Résultats totaux après impôts			332			340		+2%

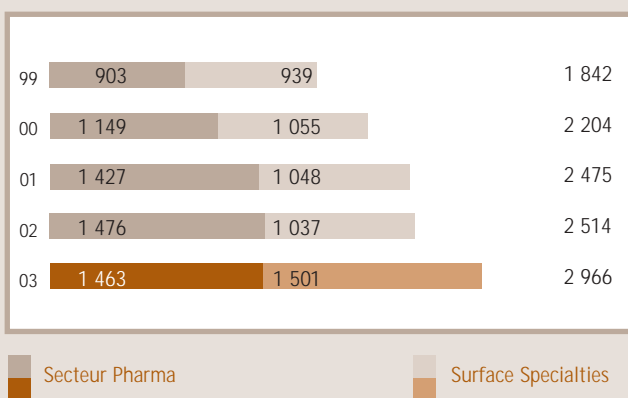
Répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé



Evolution du chiffre d'affaires consolidé (en € millions)



Chiffre d'affaires consolidé par Secteur (en € millions)



Répartition sectorielle du chiffre d'affaires

Secteurs	2002	2003
Pharma	59%	49%
Surface Specialties	41%	51%
	100%	100%

Perspectives

Groupe

- Innover davantage, plus vite et mieux.
- Devenir un leader mondial dans nos domaines et le partenaire préféré de nos clients, grâce à la qualité et à l'innovation des produits et services.
- Poursuivre une croissance globale; tirer le meilleur parti de la qualité de notre personnel et de l'atout que représente notre taille humaine.
- Continuer à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations.

Pharma

- Devenir « le » spécialiste de l'épilepsie, de la neurologie, de l'allergie...
- Accélérer la transition entre les essais précliniques et cliniques du pipeline, en particulier pour les médicaments concernant les domaines du système nerveux central et des maladies respiratoires.
- Acquérir de nouveaux produits pour augmenter les perspectives de croissance à moyen et long termes.

Surface Specialties

- Etre le leader dans des domaines spécialisés.
- Poursuivre le développement de technologies de pointe respectueuses de l'environnement.
- Développer les synergies de l'intégration de Surface Specialties.

Mission et Stratégie

UCB se concentre sur des produits à haute valeur ajoutée, dans les marchés où elle ambitionne de figurer parmi les leaders mondiaux.



Amériques

Effectif:	1.742
Sites industriels:	5
Filiales de vente:	7
Chiffre d'affaires:	€ 940 millions

Europe

Effectif:	8.060
Sites industriels:	17
Filiales de vente:	58
Chiffre d'affaires:	€ 1.469 millions

Asie - Pacifique

Effectif:	1.711
Sites industriels:	10
Filiales de vente:	25
Chiffre d'affaires:	€ 519 millions

UCB se veut un groupe pharmaceutique et de spécialités chimiques à vocation mondiale. Son champ d'action couvre tant le domaine pharmaceutique (UCB Pharma) que des produits de haute technologie pour des applications de surfacage (Surface Specialties).

Pour mieux répondre aux besoins de ses **clients** et de ceux à qui sont destinés leurs produits, UCB cherche à améliorer l'environnement, l'existence et le bien-être de l'homme. Vis-à-vis de son **personnel**, UCB développe une politique de formation et de mouvement interne qui permet de développer les talents nécessaires, notamment pour que le Groupe puisse aussi disposer de compétences adaptées à sa dimension internationale. Quant à ses **actionnaires**, UCB cherche à offrir un rendement optimal à ceux qui lui font confiance en misant sur son titre.

Sa stratégie d'innovation et de mondialisation consiste à se spécialiser dans des produits à haute valeur ajoutée, issus de sa propre recherche, sur des marchés où UCB ambitionne de figurer parmi les leaders mondiaux.

L'évolution des marchés et des produits a imposé celle des structures : dans sa forme actuelle, le Groupe UCB comprend, outre la société mère UCB SA, environ cent vingt filiales et sociétés affiliées établies principalement en Europe, mais aussi en Amérique et en Asie, dans les pays à croissance rapide.

Les noms des principales filiales figurent dans la liste des sociétés consolidées en pages 46 et 47. Les adresses de contact, sur les principaux continents sont mentionnées en page 67. UCB tisse également un vaste réseau d'agents et de licenciés grâce auxquels ses ventes couvrent pratiquement tous les pays.

Message des Présidents

Renforcements stratégiques et croissance continue

Pour la dixième année consécutive, UCB affiche des résultats en hausse conformes à sa volonté de croissance et de renforcements stratégiques. Le chiffre d'affaires et le bénéfice net s'établissent à € 2.966 millions et € 340 millions, en augmentation respective de 18% et de 2%. Cinquante pour cent du chiffre d'affaires du Groupe étant générés hors Europe, la faiblesse persistante des devises, et principalement le dollar, influence donc négativement les résultats. Hors variation de taux de change, la croissance des résultats est de 22%, reflétant la forte dynamique de développement du Groupe.

Deux éléments majeurs s'inscrivent en 2003 à l'actif de notre vision stratégique : le remarquable succès rencontré par les nouveaux médicaments *Keppra* et *Xyzal* d'UCB Pharma et la dimension désormais globale de Surface Specialties depuis l'acquisition, en février 2003, de l'activité Résines, Additifs et Adhésifs de Solutia Inc.

- UCB Pharma confirme en 2003 son rôle d'acteur mondial de premier plan dans les axes thérapeutiques

«neurologie/système nerveux central» et «allergie/respiratoire». Dans le premier domaine, le *Keppra* s'affirme comme un leader mondial du traitement de l'épilepsie tout en conservant un potentiel considérable de développements thérapeutiques. Dans le second domaine, le nouvel antiallergique *Xyzal*, confirme un profil thérapeutique remarquable et triple ses ventes en Europe ; quant au *Zyrtec*, médicament vedette d'UCB Pharma aux Etats-Unis, il poursuit sa progression sur le marché américain.

Pour valoriser les atouts d'UCB Pharma, nous en avons renforcé la structure managériale par l'engagement d'un nouveau Directeur Général, largement expérimenté dans l'industrie pharmaceutique. Egalement Vice-Président du Comité Exécutif d'UCB, il anime une équipe de direction qui avait déjà vu ses compétences progressivement renforcées par l'arrivée de professionnels en marketing, production et contrôle de gestion.

- Surface Specialties, nouveau Secteur issu du regroupement, fin 2002, des pôles «Chimie» et «Films» du Groupe s'est renforcé de façon significative par l'acquisition de l'activité «Résines, Additifs et Adhésifs»

Georges Jacobs,

Président du
Comité Exécutif.



Mark Eyskens,

Président du Conseil
d'Administration.



de Solutia Inc. Cette opération, la plus importante jamais réalisée par UCB, a été finalisée en février 2003. La nouvelle entité, leader sur ses marchés, propose désormais une gamme complète de produits dont l'offre globale peut être adaptée aux besoins particuliers de chaque client, partout dans le monde. L'utilisation par Surface Specialties de technologies de pointe respectueuses de l'environnement représente un atout non négligeable auquel le marché est de plus en plus sensible.

Perspectives

Nous voulons poursuivre la croissance et la rentabilité à long terme de notre Secteur-phare UCB Pharma. Dans cette perspective, notre R&D, qui reste focalisée sur ses deux domaines de prédilection, la neurologie et l'allergie, possède des molécules à différents stades de développement clinique. Nous intensifions notre stratégie de croissance externe dans des marchés de spécialistes où les besoins thérapeutiques ne sont pas satisfaits.

Nous entendons positionner Surface Specialties comme un centre d'excellence mondial, à la pointe des technologies,

principalement dans les applications de revêtement industriel. Cet ensemble performant bénéficiera des synergies qui se mettent en place.

UCB organise désormais sa structure en deux entités opérationnelles distinctes : Pharma et Surface Specialties. Cette organisation devrait permettre d'accroître le niveau de responsabilité et de centrer l'attention sur les activités respectives. En outre, elle devrait conférer à chaque entité une plus grande flexibilité, afin de mieux saisir les opportunités nécessaires à son développement externe, au travers notamment de partenariats et d'alliances.

Plus que jamais, UCB est proactive. Sa taille humaine représente à cet égard un atout considérable. Sa dynamique de croissance à l'échelle mondiale est le fruit d'un esprit d'entreprendre et de confiance dans la capacité de ses équipes à relever les défis. UCB contribue à l'amélioration de la qualité de vie des populations, ce dont nous sommes particulièrement fiers.

Forts de telles perspectives et s'appuyant sur le potentiel scientifique et commercial des équipes d'UCB, nous abordons l'avenir avec optimisme et sérénité.



Georges Jacobs



Mark Eyskens

Administration | Direction | Contrôle

Conseil d'Administration

Mark Eyskens	Président
Baron Daniel Janssen	Vice-Président
S.A.R. le Prince Lorenz	Administrateur
Alan Blinken	Administrateur
Baron Karel Boone	Administrateur
Baron Jacobs	Administrateur
Eric Janssen	Administrateur
Guy Keutgen	Administrateur
Comtesse Diego du Monceau de Bergendal	Administrateur
Madame Jean van Rijckevorsel	Administrateur
Jean-Louis Vanherweghem	Administrateur

Administrateurs honoraires

Baron Jaumotte	Président honoraire du Conseil d'Administration
Willy De Clercq	Président honoraire du Conseil d'Administration
Paul Etienne Maes	Président honoraire du Comité Exécutif
Francis Cattoir	Administrateur honoraire
Comte Didisheim	Administrateur honoraire
Madame André Janssen	Administrateur honoraire
Alain Jubert	Administrateur honoraire
Baron de Neve de Roden	Administrateur honoraire
Baron Velge	Administrateur honoraire

Collège des Commissaires

Daniel Goossens	Commissaire
Emmanuèle Attout	Commissaire

Comité Exécutif

Georges Jacobs	Président
Roch Doliveux	Vice-Président
Ben Van Assche	

Services Centraux

Vincent Damien	Directeur Informatique
Jean-Pierre Pradier	Directeur Corporate Human Resources
Jettie Van Caenegem	Directeur du Service Juridique et de la Propriété Intellectuelle
Marc Wiers	Conseiller auprès du Comité Exécutif

Secteur Pharma

Roch Doliveux	Directeur Général
Thomas Beck	Directeur Global R&D
François Meurgey	Directeur Global Marketing
Gerd Johnscher	Directeur Medical & Regulatory Affairs
Simon Looman	Directeur Europe
Anthony Tebbutt	Directeur USA et Canada
Bruno Strigini	Directeur international (Asie Pacifique, Amérique latine, Afrique du Sud)
Michel Lurquin	Directeur Technical Operations
André Khairallah	Directeur Contrôle de Gestion
André Jordens	Directeur UCB-Bioproducts

Surface Specialties

Ben Van Assche	Directeur Général
Monika Riese-Martin	Directeur Global Strategy & Global Technical Operations
Frank Aranzana	Directeur Global Business Unit Films & Adhesives
Steven A. Zollmann	Directeur Global Business Unit Coating Resins & Additives
Jan Vandendriessche	Directeur Global R&D
François Thys	Directeur Global Purchasing
Larry Golen	Directeur Amériques
Frank Coenen	Directeur Asie/Pacifique



Mark Eyskens

Baron Daniel Janssen

Baron Jacobs

S.A.R. le Prince Lorenz

Alan Blinken

Eric Janssen

Corporate Governance

Le «Corporate Governance» vise à optimiser l'organisation de l'administration et de la gestion des sociétés cotées.

UCB publie ci-dessous des informations sur le fonctionnement de son Conseil d'Administration et du Comité Exécutif, ainsi que leur relation avec l'actionnariat.

Composition du Conseil d'Administration

Les Administrateurs représentant la Financière d'Obourg et la Financière de Tubize, qui constituent l'actionnariat stable permanent d'UCB, sont le Baron Daniel Janssen (également Vice-Président du Conseil), Eric Janssen, la Comtesse Diego du Monceau de Bergendal et Madame Jean van Rijckevorsel.

Le Baron Jacobs, Administrateur, est chargé de la gestion journalière et préside en cette qualité le Comité Exécutif qui constitue le management de l'entreprise. Le Baron Jacobs est le seul Administrateur «exécutif». Depuis octobre 2003, Monsieur Roch Doliveux, Vice-Président du Comité Exécutif et Directeur Général du Secteur Pharma, assiste aux réunions du Conseil. Sa nomination en qualité d'Administrateur «Exécutif» sera proposée à la prochaine Assemblée Générale de la société.

Les autres Administrateurs sont indépendants au sens de la loi. Il s'agit de Mark Eyskens (Président du Conseil), Ministre d'Etat et ancien Premier Ministre, S.A.R. le Prince Lorenz, Alan Blinken, ancien Ambassadeur des Etats-Unis en Belgique, le Baron Karel Boone, Président de Lotus Bakeries, Guy Keutgen, Professeur à l'Université

Catholique de Louvain et Administrateur-Secrétaire Général honoraire de la Fédération des Entreprises de Belgique, et le Professeur Jean-Louis Vanherweghem, Président du Conseil d'Administration de l'ULB. Ils répondent aux critères légaux d'indépendance énumérés à l'article 524 du Code des Sociétés, et à ceux fixés par le Conseil d'Administration comme suit :

- l'Administrateur indépendant doit être non exécutif dans le Groupe depuis au moins trois ans;
- il doit n'avoir aucune relation d'affaires ou autres avec le Groupe qui puisse compromettre l'indépendance de son jugement.

Eu égard à ce dernier critère, le fait d'être, dans une mesure significative, un client, un fournisseur ou un actionnaire du Groupe, est pris en compte par le Conseil dans l'examen de chaque cas. L'Assemblée Générale Ordinaire de 2003 leur a reconnu la qualité d'Administrateur indépendant au sens de la loi.

Les mandats des Administrateurs viennent à échéance aux dates suivantes : Mark Eyskens (2004), Baron Daniel Janssen (2006), S.A.R. le Prince Lorenz (2004), Alan Blinken (2006), Baron Karel Boone (2006), Baron Jacobs (2005), Eric Janssen (2005), Guy Keutgen (2005),



Comtesse Diego
du Monceau de Bergendal



Baron Karel Boone



Madame
Jean van Rijckevorsel



Jean-Louis
Vanherweghem



Guy Keutgen



Roch Doliveux*

* proposé à l'Assemblée
Générale du 8 juin 2004

Corporate Governance

Comtesse Diego du Monceau de Bergendal (2005), Madame Jean van Rijckevorsel (2005) et Jean-Louis Vanherweghem (2005). Le mandat d'Administrateur a une durée de trois ans et est renouvelable.

Il n'y a pas de règle particulière, statutaire ou autre, régissant la nomination des Administrateurs et le renouvellement de leur mandat, sauf la limite d'âge qui est en principe de 70 ans et que les membres du Conseil d'Administration se sont imposée. En application de cette règle, les mandats d'Administrateur du Président du Conseil, Monsieur Mark Eyskens, et de Monsieur Eric Janssen venaient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003. A titre exceptionnel, le Conseil avait alors proposé de ne pas modifier la composition du Conseil et décidé de reporter de deux ans la limite d'âge de ces deux Administrateurs, qui prendra effet dès lors à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005. Conformément à cette décision, il sera proposé à l'Assemblée Générale de 2004 de reconduire pour un an le mandat d'Administrateur de Monsieur Mark Eyskens venant à échéance. Il sera également proposé à l'Assemblée Générale de renouveler pour une période de trois ans le mandat d'Administrateur de S.A.R. le Prince Lorenz venant à échéance et de confirmer le caractère indépendant des mandats de Monsieur Mark Eyskens et de S.A.R. le Prince Lorenz, au sens de l'article 524 du Code des Sociétés.

Il n'y a pas de règle spécifique sur l'exercice de la fonction d'Administrateur. La rémunération des Administrateurs est décidée par l'Assemblée Générale des Actionnaires et a été fixée, lors de l'Assemblée annuelle de 1999, à € 31.000 par an; l'Assemblée Générale de 2001 a fixé celle des Président et Vice-Président à € 62.000 par an. La rémunération des Administrateurs est fixe et ne comporte pas de partie variable, ni de stock options.

Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit 6 à 8 fois par an et les décisions y sont prises, dans la plupart des cas, par consensus. En cas de vote, les statuts prévoient que les décisions se prennent à la majorité simple, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage des voix.

Les pouvoirs que le Conseil s'est réservés, concernent principalement les matières suivantes sur lesquelles il reçoit par ailleurs toutes les informations nécessaires : la définition des objectifs stratégiques et la

mise en place des structures qui doivent permettre de réaliser ces objectifs ; la surveillance et le contrôle du management, c'est-à-dire du Comité Exécutif dont il désigne les membres ; l'arrêt des comptes et des résultats du Groupe UCB et d'UCB S.A., ainsi que les programmes d'investissements; les désignations aux fonctions de direction du Groupe et leur rémunération ; la désignation de personnes appelées à représenter UCB dans certaines filiales ou dans des organismes extérieurs importants ; les opérations financières à long terme, ainsi que les fusions, acquisitions et désinvestissements ; les libéralités et les affiliations importantes à des organismes. Le Conseil est tenu au courant de l'évolution de l'activité des filiales par le Président du Comité Exécutif.

Une importante responsabilité du Conseil est la proposition d'affectation du résultat annuel. Sans préjudice de la décision finale de l'Assemblée Générale, la ligne suivie jusqu'à présent par le Conseil est une proposition de distribuer environ 35% des résultats consolidés sous forme de dividende.

A la demande du Président du Comité Exécutif, le Conseil peut également être amené à se prononcer dans le cas de divergence d'avis entre une majorité des membres du Comité Exécutif et le Président de celui-ci.

Le Conseil a créé en son sein un *Comité de Rémunérations et de Nominations* qui détermine les rémunérations globales et autres avantages éventuels alloués aux membres du Comité Exécutif, ainsi que les critères d'attribution des options dans les plans d'options sur actions décidés par le Conseil ; il approuve tout changement de système de rémunérations offertes aux fonctions de direction du Groupe. Depuis 2003 en outre le Comité est chargé :

- d'examiner les candidatures proposées à l'approbation du Conseil d'Administration concernant la désignation des membres du Conseil d'Administration de la société UCB S.A., des membres du Comité Exécutif et des directeurs des directions fonctionnelles du Groupe rapportant au Président du Comité Exécutif. En ce qui concerne la nomination des membres du Conseil d'Administration, le Comité sera préalablement éclairé par le Conseil des critères de sélection;
- de faire des recommandations au Conseil d'Administration d'UCB S.A. quant aux rémunérations (structure et formes de rémunération) des membres du Conseil d'Administration, des membres du Comité



Exécutif et des directeurs des directions fonctionnelles du Groupe rapportant au Président du Comité Exécutif ;

- d'examiner annuellement les évaluations de performances des membres du Comité Exécutif et des directeurs des directions fonctionnelles du Groupe rapportant au Président du Comité Exécutif.

Il est présidé par le Vice-Président du Conseil ; ses autres membres sont le Président du Comité Exécutif, la Comtesse Diego du Monceau de Bergendal et le Baron Karel Boone. Il se réunit deux fois par an et entend le Président du Comité Exécutif et le Directeur des Ressources Humaines du Groupe qui assure également le secrétariat des réunions. Le Comité fait rapport de ses travaux au Conseil d'Administration.

Le Conseil a également créé en son sein un *Comité d'Audit* auquel il a confié l'audit interne du Groupe.

- Dans le domaine des informations financières et comptables, le Comité d'Audit vérifie la qualité et la fiabilité des comptes annuels et semestriels consolidés et d'UCB S.A. transmis au Conseil d'Administration. Il s'assure que les documents reflètent fidèlement la marche des affaires, qu'ils sont établis conformément aux prescriptions légales et répondent aux exigences de la Commission Bancaire, Financière et des Assurances ou de toute autre autorité à laquelle la société serait soumise en sa qualité de société cotée.
- Dans le domaine de l'audit et du contrôle interne, il s'enquiert des méthodes d'audit et de contrôle mises en place au niveau du Groupe. Il vérifie que les moyens et procédures en vigueur ainsi que les systèmes informatiques de collecte et de contrôle de données sont adéquats et permettent de générer des informations complètes et fiables.
- Dans le domaine de l'audit et du contrôle externe, il examine avec les mandataires responsables l'ampleur et la portée de l'audit effectué ainsi que la méthode pour le réaliser à travers le Groupe. Le Comité d'Audit examine les résultats de cet audit externe ainsi que les rapports des Commissaires aux Actionnaires. Le Comité d'Audit s'assure que les mandats des Commissaires sont exercés en toute indépendance et que notamment ni les Commissaires, ni les firmes auxquelles ils seraient associés, n'exercent pour le groupe UCB d'autres activités que celles d'audit externe.
- Dans le domaine de l'appréhension des risques, il examine les domai-

nes où des risques pourraient affecter, de manière significative, la situation financière du Groupe et sa réputation. Ces domaines de risques incluent notamment : les risques de change, les procédures judiciaires et litiges importants, les mises en cause de la responsabilité civile dues aux « produits », les problèmes d'environnement. Le Comité vérifie que les procédures en place permettent d'identifier ces risques, d'en estimer le possible impact et de vérifier que les mesures préventives ou de couverture limitent les conséquences de manière acceptable.

- Lorsque de nouvelles réglementations, législations ou directives sont prévues, qui pourraient avoir des effets sensibles sur les comptes du groupe UCB, sa situation financière ou ses résultats à court ou à long terme, le Comité est informé de la mise en œuvre et des impacts de celles-ci, ainsi que des mesures d'application approuvées par le management. Il formule, le cas échéant, des recommandations à cet égard au Conseil d'Administration.

La définition et les tâches du Comité d'Audit peuvent évoluer en fonction des circonstances. Il est composé actuellement d'Eric Janssen qui le préside, Mark Eyskens et Guy Keutgen. Il se réunit quatre fois par an, avant les réunions du Conseil d'Administration au cours desquelles sont arrêtés les résultats semestriels et annuels, provisoires et définitifs. Il entend le Conseiller du Comité Exécutif, le Group Chief Accountant, ainsi que les Commissaires. Le Comité fait rapport de ses travaux au Conseil d'Administration. Le secrétariat est assuré par le Secrétaire du Conseil.

Périodiquement, le Conseil d'Administration procède à l'évaluation de sa contribution globale au succès à long terme de l'entreprise, en précisant sa mission stratégique et en visant à optimiser son fonctionnement et celui des comités qu'il a créés.

En 2003, les conclusions de cette évaluation, approuvées unanimement par le Conseil, ont résulté d'entretiens menés par le Vice-Président du Conseil d'Administration, le Baron Daniel Janssen, et le CEO, le Baron Jacobs, avec chaque Administrateur individuellement, sur le rôle du Conseil d'Administration, ses priorités, sa composition, la qualité de son information, la fréquence/durée de ses réunions, ainsi que ceux du Comité de Rémunérations et de Nominations et du Comité d'Audit et relations du Conseil avec le Président du Comité Exécutif .

Corporate Governance

Cette démarche a notamment débouché sur l'implication forte du Conseil d'Administration dans la révision/définition de la stratégie à long terme du Groupe proposée par le Président du Comité Exécutif, stratégie dont le Conseil suit régulièrement le développement et la mise en œuvre.

Le Comité Exécutif

Ses membres sont désignés par le Conseil d'Administration. Il comprend actuellement le Président, Georges Jacobs, qui est Administrateur, un Vice-Président, Roch Doliveux, Directeur Général du Secteur Pharma depuis octobre 2003, et Ben Van Assche, Directeur Général du Secteur Surface Specialties. Les réunions se tiennent en principe tous les quinze jours.

Le Comité Exécutif constitue le top management d'UCB. Il dirige le Groupe sous sa forme la plus large et veille au bon fonctionnement de la gestion courante des deux Secteurs et des filiales qui les composent. Chaque Secteur jouit d'une organisation décentralisée en centres de profit, par type de marché ou d'activité. Le Comité Exécutif assure la mise en œuvre, le contrôle et la coordination des orientations stratégiques du Groupe avec l'aide des Services Centraux, pour ce qui est des domaines financier, administratif et juridique, des ressources humaines et des investissements. Cette structure de gestion légère donne au groupe UCB mobilité, souplesse et rapidité de décision, qui permettent de saisir les opportunités.

La partie fixe des rémunérations brutes des membres du Comité Exécutif s'est élevée à € 1,5 millions en 2003. La partie variable qui est essentiellement liée à l'évolution des résultats du Groupe, s'est élevée pour la même année à € 2,3 millions.

En 2003, il a été octroyé 40.000 options d'achats d'actions UCB S.A. aux membres du Comité Exécutif. Ces options sont exerçables du 15 février 2007 au 31 mai 2013 (à l'exclusion des périodes du 1er janvier au 15 février et des mois de juillet de chaque année) au prix de € 26,58, cours moyen de mai 2003. Le nombre total d'options sur actions UCB attribuées aux membres et anciens membres du Comité Exécutif et non

encore exercées au 31 décembre 2003, s'élevait à 184.000.

Les membres du Comité Exécutif bénéficient, à l'instar d'une partie importante du personnel du Groupe, d'un plan de pension complémentaire aux pensions légales visant à réduire, autant que possible, la différence de ressources avant et après la prise de la retraite légale. Ce complément est financé par des contributions personnelles des intéressés, par une allocation collective d'UCB dans les fonds de pension et par des revenus générés par ces fonds.

Audit Externe

Le Collège des Commissaires du Groupe UCB et d'UCB S.A. est composé de Daniel Goossens et de Madame Emmanuèle Attout. Ils sont nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale qui fixe leurs émoluments conformément à la loi, et leurs mandats sont renouvelables. Le mandat de Madame Emmanuèle Attout, nommée pour la première fois en 2003, expirera en 2006. Le dernier renouvellement du mandat de Monsieur Goossens a eu lieu en 2001. Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale de 2004 de renouveler le mandat de Monsieur Daniel Goossens, Commissaire. Ni les Commissaires, ni les firmes auxquelles ils seraient associés n'exercent, pour le groupe UCB, d'autres activités que celles d'audit externe.

Relations avec les actionnaires principaux

L'actionnaire principal d'UCB est la Financière d'Obourg S.A. qui détient un peu plus de 40% du capital de la société.

Par décision d'une Assemblée Générale des actionnaires d'UCB, des warrants défensifs ont été émis en 2003 hors droit de préférence et ont été entièrement souscrits par la Financière d'Obourg S.A.. Un comité ad hoc a été créé par la même Assemblée Générale qui en a également désigné les membres. Il est chargé de décider, dans des circonstances prédéfinies, du moment de la mise en œuvre de ce moyen défensif, ainsi que d'approuver toute cession de ces warrants. Les détenteurs de warrants adhèrent à une convention avec UCB S.A. assurant le respect des conditions d'émission et d'exercice de ces warrants. Les warrants ainsi que les conventions ont une durée de cinq ans.



Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le compte-rendu des opérations du Groupe UCB au cours de l'exercice précédent et les comptes consolidés à fin 2003. Nous soumettons également à votre approbation les comptes annuels d'UCB S.A. au 31 décembre 2003.

Activité générale

Le **chiffre d'affaires** consolidé du groupe UCB passe de € 2.514 millions en 2002 à € 2.966 millions en 2003, ce qui représente une hausse de 18%. Cette forte augmentation provient essentiellement des ventes générées par les acquisitions conclues au cours de l'année, dont l'activité Résines, Additifs et Adhésifs de Solutia Inc. pour € 540 millions.

Les **résultats** courants du Groupe avant impôts s'élèvent en 2003 à € 483 millions, contre € 494 millions l'année précédente, soit une diminution de 2%. Tenant compte des éléments exceptionnels et des impôts, les résultats totaux du Groupe s'élèvent à

€ 340 millions, à comparer à € 332 millions en 2002, ce qui représente une croissance de 2%. A taux de change constant, l'augmentation des résultats nets s'élève à 22%.

Les **effectifs** du Groupe dans le monde sont de 11.559 personnes, par rapport à 10.326 l'année précédente, soit 1.233 personnes de plus. Cette hausse représente essentiellement les personnes entrées dans le Groupe par l'acquisition des activités Résines, Adhésifs & Additifs de Solutia en février 2003 (+1.715 personnes) ; par ailleurs la cession de Taminco a entraîné une réduction de 520 personnes. La masse des rémunérations et charges sociales suit l'évolution de l'effectif. Elle atteint € 692 millions, contre € 604 millions l'année précédente, ce qui représente 23% du chiffre d'affaires du Groupe. Des informations complémentaires figurent à cet égard dans le chapitre «Ressources Humaines» de ce rapport.

UCB a consacré à la protection de l'**environnement** plus de € 44 millions en 2003, en augmentation de € 9 millions, soit 26%, par rapport à l'année précédente. Les réalisations sont commentées dans la partie consacrée à l'environnement.

Les dépenses de **recherche et développement** du Groupe s'élèvent à € 270 millions contre € 262 millions en 2002, soit une hausse de 3%. Les grandes orientations de R&D sont commentées dans les pages traitant de chaque Secteur.

La croissance du groupe UCB aux Etats-Unis nécessite un développement de ses infrastructures. Sur son Site d'Atlanta (Géorgie), ce nouveau bâtiment a été inauguré au printemps 2003.



Rapport de gestion du Conseil d'Administration

Les **investissements** sont passés de € 164 millions à 654 millions (dont € 88 millions pour le Secteur Pharma et € 560 millions pour l'activité Surface Specialties). L'investissement le plus important représente les activités acquises de Solutia, comptabilisées en 2003 pour un montant de € 514 millions.

En ce qui concerne la **structure financière**, le financement à long terme a été renforcé par le prélèvement d'un crédit bancaire à long terme de € 250 millions, négocié dans le cadre du financement de l'acquisition des spécialités de Solutia, dont le montant global s'élevait à \$ 510 millions. Ce crédit est remboursable par tranches égales en 5 ans. Le solde du financement de cette acquisition s'est opéré par prélèvement sur les liquidités du Groupe. Celles-ci ont entre-temps été complètement reconstituées, notamment grâce au produit de la cession de l'activité méthylamines. UCB dispose ainsi de moyens importants pour son extension future.

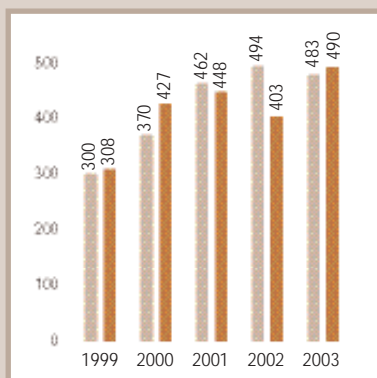
UCB S.A., qui est la société mère du Groupe, détient directement ou indirectement les participations dans les filiales. Elle développe par ailleurs des activités industrielles propres. Son résultat net, après impôts et transfert aux réserves immunisées, s'élève en 2003 à € 294 millions. Compte tenu du report bénéficiaire de € 122 millions, le solde à répartir s'élève à € 416 millions. Le Conseil d'Administration propose en fin de rapport d'attribuer un dividende brut de € 120 millions.

En ce qui concerne l'usage du capital autorisé réservé au personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes dans le Groupe, un plan d'option sur actions a été décidé par le Conseil d'Administration dans le cadre de la législation belge de 1999. En 1999, une première émission de 147.000 droits de souscription d'une action UCB a été réservée à quelque 270 membres du personnel. Une deuxième émission a eu lieu en 2000 et a concerné environ 480 personnes, portant sur 237.500 droits de souscription.

Depuis 2001, il a été décidé de ne plus faire usage du capital autorisé pour émettre des droits de souscription en faveur du personnel, mais d'émettre des options d'achat sur actions existantes à racheter par la société ou par une de ses filiales. En 2001, cette émission a porté sur 346.800 options sur actions, réservées à 490 membres du personnel. En 2002 et 2003, 450.000 options ont été émises en faveur du personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes dans le groupe UCB ; ces deux dernières émissions concernent chacune environ 560 personnes. La

Cash flow et résultats courants

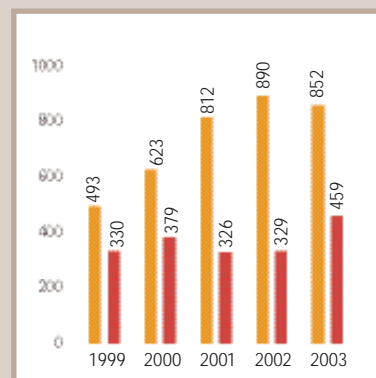
(en € millions)



■ Résultats courants
■ Cash Flow

Valeur ajoutée par Secteur

(en € millions)



■ Pharma
■ Surface Specialties

société a décidé de ne pas faire usage elle-même de l'autorisation qui lui a été donnée en 2001 et 2003 par l'Assemblée Générale de racheter ses propres actions pour couvrir les plans d'options d'achat d'actions mis en place pour le personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes dans le Groupe. C'est UCB Fipar, une filiale indirecte d'UCB S.A., qui a repris conventionnellement toutes les obligations d'UCB en la matière.

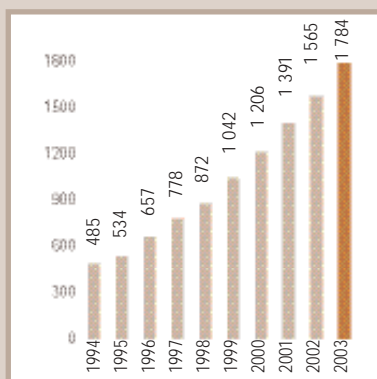
Investissements du Groupe

En € millions	2002		2003	
Pharma	100	61%	88	13%
Surface Specialties	58	36%	560	86%
Non-sectoriel	6	3%	6	1%
TOTAL	164	100%	654	100%

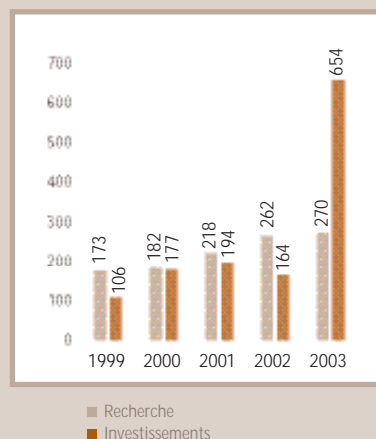
Dépenses de recherche du Groupe

En € millions	2002	% du total des dépenses	% du chiffre d'affaires	2003	% du total des dépenses	% du chiffre d'affaires
Pharma	213	81%	14%	210	78%	14%
Surface Specialties	49	19%	5%	60	22%	4%
TOTAL	262	100%		270	100%	

Fonds propres (en € millions)



Investissements et frais de recherche (en € millions)



Pharma



Le Keppra, vers un leadership mondial dans le traitement de l'épilepsie

Le nouvel antiallergique Xyzal triple ses ventes en Europe

Aux Etats-Unis, les ventes du Zyrtec atteignent \$ 1,3 milliard, soit une augmentation de 20%.

Chiffres clés

En millions	2001	2002	2003		A taux de change constant	
	€	€	€	\$		
Chiffre d'affaires consolidé	1 427	1 476	1 463	1 845	-1%	+9%
dont Europe	41%	40%	40%			
Amérique	35%	39%	40%			
Asie/Pacifique	23%	19%	19%			
Reste du monde	1%	2%	1%			
Total	100%	100%	100%			
Résultats d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	614	681	631	796		
Amortissements	-200	-236	-234	-295		
Résultats d'exploitation (EBIT)	414	445	397	501	-11%	+11%
Charges financières nettes	-11	-5	5	6		
Résultats avant impôts :						
courants	403	440	402	507	-9%	+10%
exceptionnels	8	1	29	37		
Totaux	411	441	431	544	-2%	+16%
Cash flow	353	293	275	347		
Valeur ajoutée						
Masse salariale	351	394	411	518		
Amortissements (1)	47	51	44	55		
Charges financières nettes	11	5	-5	-6		
Résultats courants avant impôts	403	440	402	507		
Total	812	890	852	1 074		
Chiffres d'affaires/pers. occupée (2)	0,24	0,23	0,22			
Valeur ajoutée/pers. occupée (3)	0,14	0,14	0,13			
Investissements de l'exercice	75	100	88	111		
Dépenses de R&D	168	213	210	265	-1%	
ROCE	53%	49%	41%			
Personnel occupé au 31 décembre	6 047	6 544	6 650			

(1) Non compris les amortissements sur frais de R&D

(2) Chiffre d'affaires consolidé/Effectif moyen du Secteur

(3) Valeur ajoutée/Effectif moyen du Secteur

Personnel d'UCB Pharma

	2002	2003
Total	6 544	6 650
dont : R&D		
Recherche	396	400
Développement	635	620
Total R&D	1 031	1 020
dont : délégués médicaux		
Europe	1 532	1 560
USA	665	703
Asie + Japon	763	723
Total	2 960	2 986

Répartition du Chiffre d'affaires par domaine d'activité

	2002	2003
Neurologie	25%	31%
Allergie	49%	46%
Autres	26%	23%
Total	100%	100%

Performance dans des marchés de spécialités à l'échelle mondiale.

En 2003, UCB Pharma réalise d'excellentes performances dans ses deux domaines d'activités. Cela s'inscrit dans une dynamique de croissance et de profitabilité pour le Groupe, dont le Secteur Pharma contribue pour 83% aux résultats courants. La neurologie, qui représente 1/3 du chiffre d'affaires, est le principal moteur de croissance du Secteur. Par ailleurs, les antihistaminiques d'UCB Pharma confirment leur leadership.

Le chiffre d'affaires consolidé du Secteur Pharma s'élève en 2003 à € 1.463 millions contre € 1.476 millions en 2002. Alors que le volume des ventes a augmenté dans la plupart des marchés, la baisse du chiffre d'affaires est due essentiellement à la faiblesse du dollar. A taux constant, le chiffre d'affaires affiche 9% d'augmentation. De même, les résultats courants, qui passent de € 440 millions en 2002 à € 402 millions en 2003, montrent, à taux constant, une augmentation de 10%. Ceci est d'autant plus remarquable que le chiffre record de 2002 comprenait € 23 millions de compensation en provenance de Alza, pour la rupture du contrat de copromotion du *Ditropan XL* aux USA.



Neurologie/système nerveux central

L'antiépileptique Keppra, moteur de croissance

Disponible dans 46 pays, le **Keppra** doit l'essentiel de son succès à sa remarquable efficacité, son large spectre d'action, son utilisation aisée et sa sécurité d'emploi. Son mécanisme d'action spécifique et son action particulière sur certains récepteurs du cerveau lui confèrent une place unique parmi les nouveaux antiépileptiques. Le **Keppra** a fait l'objet de communications majeures dans les plus grands congrès internationaux tels que ceux de l'American Academy of Neurology, de l'American Epilepsy Society et l'International Epilepsy Congress. De nombreuses études prouvant son efficacité ont fait l'objet de publications dans plusieurs journaux médicaux internationaux spécialisés tel l'Epilepsy Research aux USA.

Les ventes mondiales du **Keppra** ont augmenté de 55% en 2003 hors variation du taux de change. Exprimé en euros, le chiffre d'affaires s'établit, pour l'exercice écoulé, à 314 millions contre 231 millions un an plus tôt, soit une croissance de 36%. Son usage a dépassé le seuil

des 350.000 «années-patient» (traitement cumulé de patients pendant 1 an).

- Aux Etats-Unis, où sont générés 2/3 de son chiffre d'affaires, en croissance de 53%, le **Keppra** a pris le leadership des prescriptions en épilepsie parmi les nouveaux antiépileptiques. La solution buvable, approuvée en juillet 2003 par la FDA, est très prometteuse.
- En Europe, les ventes se sont élevées à € 100 millions en 2003 contre € 66 millions un an auparavant. Le **Keppra** a été lancé en 2003 dans deux grands marchés : l'Espagne et la France; il est maintenant présent sur l'ensemble du territoire européen. L'enregistrement de la solution orale est attendu en 2004.
- En Asie/Pacifique, les ventes du **Keppra** prennent leur essor avec des enregistrements en Indonésie, aux Philippines et à Taiwan, et des lancements en Australie et en Malaisie. Le développement clinique du **Keppra** au Japon est maintenant finalisé.



Le **Keppra** a déjà permis à des milliers de patients épileptiques, aux Etats-Unis et en Europe, de mener une vie absolument normale.



Principaux médicaments

Pour faciliter la vie des patients souffrant d'épilepsie, UCB Pharma ajoute une forme liquide du **Keppra**, déjà disponible sur le marché américain. Particulièrement appréciée par les personnes âgées – souvent polymédicamentées – cette solution orale offre également une plus grande facilité de dosage.



En Europe, l'antiallergique **Xyzal** a fait l'objet, en 2003, d'études scientifiques qui apportent des données comparatives très favorables.

Le Secteur Pharma découvre, produit et commercialise des médicaments de prescription, couvrant les domaines de la neurologie/système nerveux central et de l'allergie/respiratoire, auxquels s'ajoutent des produits acquis ou en licence :

distribués dans le monde :

- le **Keppra** (levetiracetam), nouvel antiépileptique, qui réduit la fréquence des crises de façon significative ;
- le **Xyzal** (levocetirizine) et le **Zyrtec** (cetirizine), antiallergiques indiqués dans la rhinite allergique saisonnière, la rhinite allergique pérenne et l'urticaire chronique ;
- le **Nootropil** (piracetam), régulateur des fonctions cérébrales, qui est à l'origine de la classe thérapeutique des «nootropes» ;
- l'**Atarax** (hydroxyzine), tranquillisant non-benzodiazépinique, qui a donné son nom à la classe thérapeutique des «ataraxiques» ;
- la **Somatostatine-UCB**, traitement des hémorragies de l'oesophage et de fistules gastro-intestinales postopératoires ;

Interview

La vision et les forces d'UCB Pharma



Roch Doliveux, Directeur Général d'UCB Pharma, a rejoint le Groupe en octobre 2003.

Bonne performance des autres médicaments

En neurologie, le **Nootropil** contribue pour € 115 millions au chiffre d'affaires d'UCB Pharma. Le **Frova**, médicament traitant la migraine acquis par contrat de licence, a atteint un chiffre d'affaires de \$ 38 millions sur le marché américain. A noter que fin mars 2004, la société Elan a averti UCB de son intention de mettre fin à ce contrat de licence ; la rupture de celui-ci sera sans influence sur les résultats en 2004.

L'**Atarax**, tranquillisant issu de la recherche d'UCB voici 50 ans, poursuit son développement avec une croissance de 5% de son chiffre d'affaires, à € 43 millions.

Allergie/respiratoire

Le Xyzal prend son envol en Europe, le Zyrtec poursuit sa croissance aux USA

UCB Pharma confirme son leadership mondial dans le domaine de l'allergie.

En Europe, le **Xyzal** connaît une remarquable percée dans les pays où il est lancé, avec, en 2003, un triplement de ses ventes qui s'élèvent à € 41 millions. Ce succès tient aux qualités intrinsèques du médicament dont les spécificités mises en valeur par des études cliniques comparatives, reflètent un profil thérapeutique supérieur à celui de ses principaux concurrents.

- Il est le seul antihistaminique dont l'efficacité est prouvée dans un essai clinique à long terme de six mois (XPRT study).
- Sa rapidité et sa plus longue durée d'action sont démontrées dans le traitement de la rhinite par rapport aux produits concurrents.
- Sa grande affinité au récepteur histaminique permet la prise d'une dose réduite.

distribués aux Etats-Unis :

- le Lortab (hydrocodone-paracétamol), analgésique, qui atténue la plupart des types de douleurs ;
- le Frova (frovatriptan succinate), traitement de la migraine ;
- le Theo 24 (theophylline anhydrous), traitement de l'asthme.

distribués au Japon :

- le BUP-4 (propiverine hydrochloride), traitement de l'incontinence urinaire ;
- le Stogar (lafutidine), médicament contre l'ulcère gastrique ;
- le Cinalong (cilnidipine), traitement de l'hypertension.

UCB est également présente en biotechnologie, à travers UCB-Bioproducts. L'objectif est de mettre à la disposition de la communauté scientifique des substances peptidiques extraites ou synthétisées, d'améliorer la technologie de synthèse de peptides et de synthétiser de nouveaux peptides ou «peptidomimetics».

Dans quelles perspectives s'inscrivent les choix stratégiques d'UCB Pharma ?

Nous poursuivons une stratégie de croissance en maintenant une rentabilité élevée. UCB se centre sur l'innovation pour devenir leader dans le traitement de maladies invalidantes pour lesquelles le médecin spécialiste occupe une place de choix. Cette vision est déjà une réalité dans le domaine de l'allergie et est en passe de le devenir dans celui de l'épilepsie.

UCB est une entreprise pleine de vitalité qui dispose de nombreuses forces qui ne sont pas assez connues. Nous sommes l'un des rares laboratoires pharmaceutiques de taille humaine à implantation réellement globale ; nos médicaments sont leaders dans leur marchés (ou en passe de le devenir) ; notre recherche, focalisée sur une interaction dynamique entre nos forces traditionnelles en chimie médicinale et une pharmacologie de pointe, est l'une des plus productives de l'industrie par rapport à notre taille. Enfin, notre Comité Exécutif veille à la fois au court et au long terme, témoignant d'un souci authentique pour le bien-être des malades et d'une éthique irréprochable.

L'équipe de direction d'UCB Pharma est mobilisée derrière des priorités claires pour mettre en œuvre nos stratégies et tendre vers notre vision. Nous concentrons nos efforts, d'une part, sur l'accélération des développements du Keppra et de ses successeurs et, d'autre part, sur la conversion réussie du Zyrtec vers les nouvelles molécules Xyzal/efletirizine permettant une prise en charge optimale des malades souffrant d'allergies plus sévères, comme les rhinites persistantes et/ou associées à l'asthme.

Enfin, notre démarche exige plus d'innovations et d'acquisitions de nouveaux produits et sociétés s'adressant à des médecins spécialistes. En se focalisant sur des marchés de spécialistes et sur des maladies insuffisamment soulagées par les traitements existants, UCB peut rivaliser efficacement avec des sociétés de toutes tailles.

Quelles ont été vos motivations à rejoindre le groupe UCB ?

Dans l'industrie pharmaceutique, ce qui compte c'est d'apporter de nouvelles solutions aux malades qui souffrent. Au delà de son « track record » d'innovation, UCB possède une dimension humaine, garante de l'engagement de chacun, de performance et de flexibilité. UCB a les moyens financiers et humains, ainsi que le soutien de ses actionnaires, pour réussir pleinement la mise en œuvre de sa stratégie.



Aux Etats-Unis, les ventes de Zyrtec ont progressé sous toutes ses formes, en particulier dans l'indication pédiatrique.



La Suisse est le premier pays à avoir approuvé l'antiallergique Xyzal (gouttes) pour les enfants dès l'âge de 2 ans. D'autres lancements de cette forme sont attendus en Europe en 2004.



Le **Zyrtec**, produit phare d'UCB au cours des dernières années, demeure l'antihistaminique de la seconde génération le plus vendu au monde. Il représente, en 2003, 43% du chiffre d'affaires du Secteur Pharma contre 48% en 2002.

- Aux Etats-Unis, le **Zyrtec** affiche, en 2003, une remarquable croissance de 20% de ses ventes exprimées en dollars, au moment où le marché des antihistaminiques de prescriptions chute de près de 30%. Cette performance s'explique par l'efficacité sans cesse démontrée du traitement, la disponibilité de nombreuses formes galéniques du produit et sa sécurité d'emploi qui en fait le seul médicament antiallergique approuvé en pédiatrie à partir de l'âge de 6 mois. La qualité du partenariat d'UCB avec Pfizer porte le niveau des ventes sur le marché à \$ 1.338 millions contre \$ 1.115 millions un an auparavant. De l'ensemble de ces ventes, UCB comptabilise € 262 millions.
- Au Japon, malgré une vive concurrence, le **Zyrtec** maintient sa part de marché à 15,5%.
- En Europe, la venue à échéance du brevet correspond à un tassement

des ventes au profit de produits génériques. Toutefois, les excellentes performances du **Xyzal** ont permis un ralentissement de l'érosion de la franchise allergie de -14% au premier semestre 2003 à -4% au deuxième semestre.

Autres produits

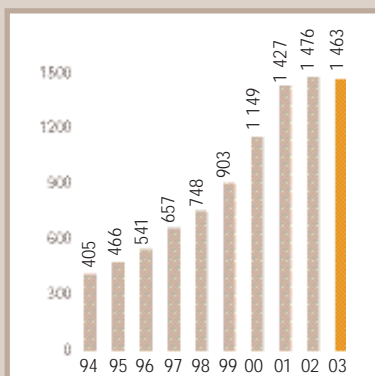
Contribution à la performance d'UCB dans le monde

D'autres médicaments contribuent au développement commercial d'UCB Pharma. Aux Etats-Unis, les ventes du **Lortab**, analgésique vendu par UCB Pharma, Inc., s'élèvent à € 28 millions malgré la concurrence accrue de produits génériques.

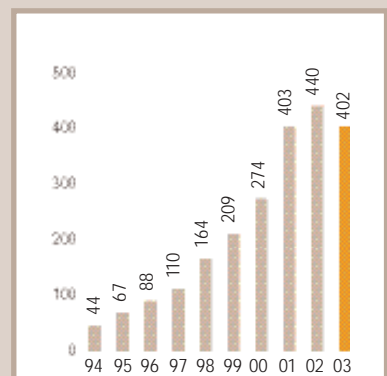


Le succès de l'antiallergique **Xyzal** est considérable dans la plupart des pays européens. Il traite non seulement les symptômes de l'affection, mais il améliore aussi considérablement la qualité de vie et le bien-être du patient, par sa rapidité d'action et son effet de longue durée. Une étude a montré qu'il contribue à la diminution de l'absentéisme au travail.

Chiffre d'affaires consolidé (en € millions)



Résultats courants avant impôts (en € millions)



Témoignage

Les produits d' UCB Pharma sur le marché japonais ont connu une progression de leurs volumes de vente. Le chiffre d'affaires exprimé en euros est toutefois stationnaire compte tenu de l'impact négatif de la faiblesse persistante du yen par rapport à l'euro. Parmi les principaux médicaments, le **BUP-4** contre l'incontinence urinaire affiche un chiffre de € 28 millions, le **Stogar**, médicament contre l'ulcère gastrique, génère € 15 millions de chiffre d'affaires et le **Cinalong**, pour le traitement de l'hypertension, contribue au chiffre d'affaires à hauteur de € 10 millions.

Peptides

UCB-Bioproducts poursuit ses efforts de développement

L'activité d'UCB-Bioproducts consiste dans la production et la vente de certains peptides comme principes actifs qui entrent dans la composition de nouveaux médicaments tel l'**Angiomax**, un nouveau médicament cardiovasculaire de « The Medicine Company ».

UCB a conclu de nouveaux accords avec plusieurs sociétés de biotechnologie pour assurer la production de leurs nouveaux médicaments peptidiques. Les ventes d'UCB sont très dépendantes de l'enregistrement de ces nouveaux médicaments par ses partenaires et ont stagné en 2003 à hauteur de € 39 millions. L'essentiel des ventes étant concentré sur le marché américain, l'effet dollar a dominé la dynamique commerciale. Néanmoins, un grand nombre de nouveaux peptides thérapeutiques sont en développement au profit de molécules chimiques et UCB-Bioproducts entrevoit de nombreuses opportunités dans l'industrie bio-pharmaceutique.

Le laboratoire de développement et la nouvelle usine-pilote construits sur le site d'UCB à North Augusta (USA), sont opérationnels depuis début 2003.



Susan Axelrod et sa fille Lauren

Epileptique ?

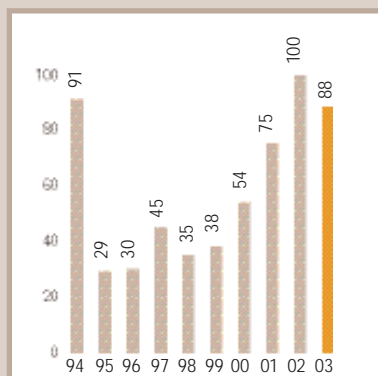
"Ma fille Lauren a commencé à avoir des crises d'épilepsie dès l'âge de 7 mois. Bien qu'elle soit une battante, nous avons traversé des années de grande frustration, car nous nous sentions totalement démunis face à ses crises incontrôlables. Au cours de ces 23 ans, nous avons consulté une dizaine de médecins et rendu un nombre incalculable de visites à l'hôpital et aux urgences. Lauren a essayé 20 médicaments différents, ainsi qu'un régime alimentaire céto-gène et des stimulations électriques du nerf vague par un implant, mais rien n'y a fait. Par définition, avec l'épilepsie vous vivez constamment dans l'insécurité.

En 2000, ma fille a eu la chance de se voir prescrire le tout dernier antiépileptique approuvé par la FDA et, depuis, n'a plus subi de crises cliniques. En quatre ans, son état physique s'est amélioré de façon phénoménale. Lauren peut maintenant envisager son avenir avec sérénité.

Toute notre reconnaissance va aux chercheurs qui nous ont rendu l'espoir et transformé notre vie."

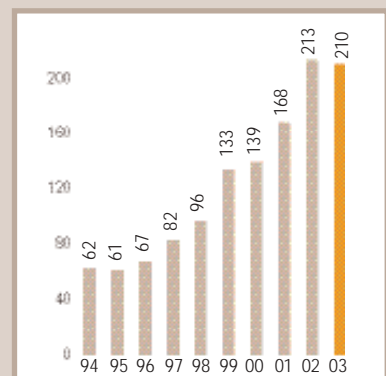
Investissements

(en € millions)



Dépenses de Recherche & Développement

(en € millions)



Perspectives

Recherche & Développement

Un millier de scientifiques, ingénieurs, médecins et techniciens, répartis sur les sites de Braine-l'Alleud (Belgique), Boston et Atlanta (USA) et Tokyo (Japon), unissent leurs expertises afin d'accélérer les découvertes, le développement et la mise sur le marché de nouveaux médicaments. Leurs efforts ont permis d'aboutir à d'importantes avancées thérapeutiques en neurologie, ainsi que dans le domaine des maladies respiratoires et allergiques. Le site industriel de Braine-l'Alleud, où est produit entre autres le *Keppra*, a obtenu le renouvellement de l'agrément par l'agence américaine du médicament (Food and Drug Administration, FDA). De plus, une nouvelle installation de fabrication du *Keppra* est terminée à Bulle (Suisse) et a été approuvée par les autorités européennes (EMA).

Neurologie

Les excellents résultats du *Keppra* dans le traitement de l'épilepsie sont désormais largement reconnus par les communautés scientifique et médicale. Son efficacité, en particulier le taux élevé de suppression

totale des crises d'épilepsie, sa sécurité et sa facilité d'emploi ont été confirmées par une vaste étude post-approbation (Phase IV) réalisée aux Etats-Unis et par les résultats provisoires d'une étude similaire menée en Europe. En outre, d'autres applications du *Keppra* dans le domaine de l'épilepsie sont poursuivies. Les résultats du programme pédiatrique seront soumis aux autorités réglementaires en 2004, ceux des études sur la monothérapie en 2005 et des crises d'épilepsie généralisée en 2006. Au Japon, la soumission aux autorités d'enregistrement en vue de l'approbation dans le traitement de l'épilepsie est prévue pour 2005. Une nouvelle formulation, à savoir la solution orale, a été lancée aux Etats-Unis et sera disponible sur le marché européen en 2004. Une solution intraveineuse destinée à être utilisée dans les cas d'urgences hospitalières est en cours de développement et devrait être soumise à approbation en 2005.

En collaboration avec UCB, de nombreux chercheurs cliniciens ont pris l'initiative d'étudier l'utilisation du *Keppra* dans diverses indications autres que l'épilepsie, telles que les troubles des mouvements, les douleurs neuropathiques et certaines indications psychiatriques. Au moins une douzaine d'études contrôlées sont en cours et leurs résultats



UCB Pharma a acquis de Dynavax (Californie), début 2004, un traitement qui s'attaque aux causes mêmes de l'allergie, notamment l'allergie aux arachides et à certaines herbacées.

Principaux médicaments

Chiffre d'affaires consolidé

En € millions	2001		2002		2003	
ZYRTEC/XYZAL/CIRRUS	756	53%	724	49%	670	46%
KEPPRA	122	9%	231	16%	314	21%
NOOTROPIL	136	10%	129	9%	115	8%
PEPTIDES	39	3%	49	3%	39	3%
ATARAX	41	3%	41	3%	43	3%
LORTAB	45	3%	42	3%	28	2%
BUP-4	28	2%	28	2%	28	2%
FROVA	-	-	7	-	21	1%
STOGAR	16	1%	17	1%	15	1%
SOMATOSTATINE-UCB	14	1%	14	1%	15	1%
AUTRES	230	16%	194	13%	175	12%
TOTAL	1 427	100%	1 476	100%	1 463	100%

sont attendus en 2004 et 2005.

Des progrès importants ont été réalisés en recherche sur le *Keppra*, confirmant son mécanisme d'action unique et distinct de tous les antiépileptiques disponibles actuellement sur le marché. Les efforts soutenus en matière de recherche et de développement consacrés à cette grande famille de composés liés au *Keppra* ont mis en avant plusieurs candidats médicaments destinés à une série d'applications thérapeutiques potentielles. Ils renforcent l'implication et la présence significative à long terme d'UCB dans le domaine de la neurologie. Deux de ces composés ont déjà atteint le stade du développement clinique. Le profil pharmacologique de l'ucb 34714, actuellement en Phase II, semble orienter le produit vers le traitement de l'épilepsie, de la douleur et de certains troubles du mouvement. De son côté, l'ucb 44212, un nouvel antiépileptique au profil pharmacologique particulièrement prometteur est actuellement en Phase I.

Allergie

Le *Xyzal*, un médicament antiallergique puissant et bien toléré, a démontré pour la première fois que l'administration à long terme d'un antihistaminique était à la fois efficace et sûre dans le traitement d'une maladie de nature allergique nouvellement définie, la «rhinite persistante». Celle-ci se caractérise par des symptômes allergiques plus sévères et prolongés, ayant souvent tendance à évoluer vers l'asthme allergique. Les résultats de cette étude de six mois ont été soumis aux autorités d'enregistrement européennes en vue de l'approbation du *Xyzal* dans cette nouvelle indication. Une étude clinique majeure, destinée à démontrer l'efficacité d'un traitement de plusieurs mois par le *Xyzal* dans la prévention de l'asthme chez le jeune enfant (étude EPAAC), progresse rapidement. Le recrutement des patients est actuellement terminé et les résultats seront disponibles en 2006. Parmi

Témoignage



Zeger et Servaas Boels.

Rangez vos mouchoirs !

« Au début, en voyant mes fils éternuer, se moucher continuellement et avoir les yeux qui coulaient, je pensais qu'ils avaient la grippe. Mais comme ça ne passait pas, nous avons fait faire des analyses et nous avons découvert qu'ils souffraient d'allergie aux pollens, à la poussière, etc. », explique la maman de Servaas (13 ans) et de Zeger (11 ans). « Ce qui limitait évidemment leurs possibilités d'activités. En fait, c'est grâce aux fruits de la recherche sur l'allergie que nous avons enfin pu respirer... ».

« Il nous fut récemment prescrit un nouvel anti-histaminique. Depuis lors, Zeger n'a plus de problèmes respiratoires, ni les yeux qui coulent et qui brûlent. Servaas peut, lui, aller chez les scouts et rester en pleine forme ». « Je peux dormir sur un sol poussiéreux, m'amuser dans les bois ou jouer au foot dans l'herbe sans avoir tout le temps besoin d'un mouchoir près de moi », déclare-t-il. « Je peux aussi jouer au tennis de table sans avoir du mal à respirer, ce qui me permet d'avoir de meilleurs résultats », explique ce champion provincial.

Chiffre d'affaires mondial du Keppra

En € millions	2002	2003	Variation	
			en €	en devises loc.
USA	164	209		+ 53%
EUROPE	66	100	+ 52%	
RESTE DU MONDE	1	5		
TOTAL	231	314	+ 36%	+55%

Chiffre d'affaires global allergie (*) dans le marché

En € millions	2002	2003	Variation	
			en €	en devises loc.
USA	1 184	1 183		+20%
EUROPE	315	279	-11%	
JAPON	141	136		+7%
RESTE DU MONDE	58	54	-6%	
TOTAL	1 698	1 652	-3%	

(*) Y compris le Zyrtec, Xyzal, Cirrus et Zyrtec-D vendus par UCB et ses licenciés

les autres progrès liés au *Xyzal*, on peut aussi citer le développement d'une formulation orale liquide, déjà approuvée en Suisse, et en cours d'enregistrement dans le reste de l'Europe.

L'**efletirizine** est un autre nouvel antihistaminique à l'efficacité avérée et offrant un excellent profil de sécurité. Ce produit a terminé son développement clinique de Phase III avec succès. En plus de la forme deux fois par jour, une formulation spécifique destinée à la prise d'une dose quotidienne unique est en cours de développement.

Il est désormais généralement reconnu que la rhinite allergique et l'asthme allergique sont deux aspects de la même maladie qui affecte respectivement les voies respiratoires supérieures ou inférieures. Dans ce contexte, UCB développe l'**ucb 35440** en tant que nouvelle approche à l'asthme allergique. Ce composé exprime dans une molécule unique des activités à la fois antihistaminique et anti-leucotriènes, de sorte qu'il permet d'inhiber les effets nocifs de l'histamine et des leucotriènes, médiateurs majeurs de l'asthme allergique. Le composé en est actuellement au stade de la Phase II du développement clinique.

Acquisitions et licences

UCB Pharma a intensifié, au cours de l'année 2003, ses efforts en vue d'élargir par acquisitions et licences sa gamme de médicaments, non seulement dans ses deux domaines d'expertise, mais aussi dans d'autres domaines thérapeutiques spécialisés.

Dans ce contexte, UCB a signé un accord de licence avec Watson Pharmaceuticals Inc. pour la commercialisation en Europe du nouveau **patch transdermique d'oxybutynine** destiné au traitement de l'incontinence urinaire. Cette innovation galénique réunit l'efficacité d'une

molécule de référence et une optimisation de sa pharmacocinétique qui en diminue les effets secondaires. Le produit a reçu une recommandation positive des autorités d'enregistrement européennes et sa mise sur le marché européen, ainsi que son lancement en Europe sont attendus pour 2004.

Le portefeuille de médicaments antiallergiques d'UCB a récemment été renforcé par l'acquisition auprès de Dynavax Technologies Corp. de **molécules immuno-modulatrices** pour le traitement de maladies allergiques graves. Une première étude de Phase II a démontré les effets bénéfiques sur les patients allergiques à l'ambrosie (ragweed) et d'autres études de Phase II sont en cours. Ce produit très innovant a le potentiel de révolutionner le traitement par immuno-thérapie en rendant celui-ci plus efficace, plus sûr et plus facile d'administration. D'autres produits, destinés au traitement des allergies aux graminées et aux arachides, sont au stade du développement préclinique.



La mise à disposition d'un nouveau médicament est le fruit d'un long processus. Un des défis des équipes de chercheurs d'UCB est d'accélérer ce processus de recherche et de développement. Ici, l'illustration d'une technologie de pointe qui permet d'étudier, in vitro, l'activité électrique au niveau neuronal de composés antiépileptiques.



L'équipe de direction d'UCB Pharma. De gauche à droite : François Meurgey, Directeur Global Marketing, Anthony Tebbutt, Directeur USA et Canada, Michel Lurquin, Directeur Technical Operations, Roch Doliveux, Directeur Général du Secteur Pharma, André Khairallah, Directeur Contrôle de Gestion, Jean-Pierre Pradier, Directeur Corporate Human Resources, Simon Looman, Directeur Europe, Thomas Beck, Directeur Global R&D, Bruno Strigini, Directeur International, et Gerd Johnscher, Directeur Medical & Regulatory Affairs.

Pipeline

Découverte et développement de médicaments

Les processus de découverte et de développement de médicaments sont des activités complexes et coûteuses, qui se déroulent en une série d'étapes, séparées par des points de contrôle et de décision.

Le but de la découverte de médicaments est de créer et de synthétiser des molécules originales susceptibles d'apporter des avantages aux patients dans des domaines thérapeutiques spécifiques (neurologie, allergies, maladies respiratoires, etc.). Cette découverte inclut l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques (enzymes, récepteurs membranaires, canaux ioniques, gènes, etc.) reposant sur une compréhension approfondie de ces maladies et des besoins médicaux correspondants non satisfaits. Pour identifier de nouvelles molécules, UCB Pharma fait appel à ses connaissances étendues, accumulées

au fil des décennies, par rapport aux activités pharmacologiques de plusieurs familles chimiques. En outre, les chimistes et les biologistes utilisent les toutes dernières technologies, telles que la génomique et la protéomique, la conception de médicaments assistée par ordinateur, la chimie combinatoire et le criblage à haut débit pour accélérer la découverte de nouvelles cibles thérapeutiques et de candidats médicaments potentiels, connus sous le nom de «molécules lead».

Une fois que le processus de découverte de médicaments a identifié un candidat médicament approprié, une équipe de projet multidisciplinaire est mise sur pied avec pour mission de faire de ce produit un médicament commercialisé dans les meilleurs délais. Ce processus, appelé développement de médicament, est hautement réglementé et sa gestion est facilitée par des techniques de gestion de projets et de portefeuilles.

Développement du médicament

Phase I Pharmacologie humaine	Phase II Exploration thérapeutique	Phase III Confirmation thérapeutique	Soumission à l'organisme de réglementation	Phase IV Enregistrement et lancement
Evaluation de la sécurité chez des volontaires en bonne santé. Métabolisme du médicament Interaction avec l'alimentation et d'autres médicaments.	Détermination des doses actives et indications précoces d'efficacité et de sécurité chez les patients.	Confirmation à grande échelle de l'efficacité et de la sécurité dans la population de patients cibles.	Préparation des dossiers de réglementation. Dialogue avec les organismes de réglementation.	Négociation des prix et des taux de remboursement. Etudes post-approbation. Nouvelles indications, nouvelles formulations, extension des catégories d'âge, etc.
Développement chimique et de la formulation : →				
Études biochimiques, pharmacologiques et toxicologiques : →				
Activités avant commercialisation : →				

Phase I	Phase II	Phase III	Soumission/Approbation	Phase IV
NEUROLOGIE-SYSTEME NERVEUX CENTRAL				
ucb 44212: - épilepsie, douleur	Keppra™ : - dyskinesie induite par l-dopa - comprimé 1 prise/jour - comprimé à dissolution rapide ucb 34714: - épilepsie, douleur, tremblements	Keppra™ (1): - solution intraveineuse - Trouble d'anxiété sociale - épilepsie, enfants 1 mois => 6 ans (préparation) - épilepsie, enfants 6 => 12 ans - épilepsie Japon - épilepsie, monothérapie - épilepsie, crises myocloniques - épilepsie, crises toniques cloniques - névralgie post-herpès	Keppra™: - solution orale UE - solution orale US (lancée)	Nootropil™: - troubles cognitifs modérés
ALLERGIE-RESPIRATOIRE				
Efletirizine: - comprimé 1 prise/jour	ucb 35440: - asthme allergique Dynavax: - immunomodulation, allergies	Xyzal™: - asthme allergique (préparation) - prévention de l'asthme, enfants (EPAAC) Efletirizine: rhinites allergiques, urticaire, 2 prises/jour (terminé).	Xyzal™: - solution orale UE - rhinite persistante UE Zyrtec™: - comprimé à mâcher (US, approuvé)	Xyzal™: - propriétés anti-inflammatoires - différenciation versus compétiteurs
AUTRES				
			Oxybutynine (2): - incontinence urinaire UE	

(1) Plusieurs investigateurs cliniciens ont pris l'initiative d'explorer les bénéfices potentiels du *Keppra* dans certains syndromes épileptiques de même que dans diverses indications neurologiques ou psychiatriques (migraine, maux de tête chroniques, fibromyalgie, troubles du mouvement, anxiété etc.)

(2) Licence acquise chez Watson Pharmaceuticals Inc. d'une formulation transdermique d'oxybutynine pour le marché européen.

Surface

Specialties



Surface Specialties se positionne comme leader mondial des résines respectueuses de l'environnement pour l'industrie du revêtement et des arts graphiques

Les synergies attendues commencent à se dégager suite à la réalisation du plan mis en place pour intégrer les activités acquises

L'activité Films retrouve sa rentabilité dans une perspective de croissance durable

Chiffres clés

En millions	2001	2002	2003		A taux de change constant	
	€	€	€	\$		
Chiffre d'affaires consolidé	1 048	1 037	1 501	1 893	+45%	+58%
<i>dont Films</i>	396	394	362	456		
dont Europe	53%	53%	59%			
Amérique	29%	27%	23%			
Asie/Pacifique	17%	19%	17%			
Reste du monde	1%	1%	1%			
Total	100%	100%	100%			
Résultats d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	149	148	203	256		
Amortissements	-87	-91	-112	-141		
Résultats d'exploitation (EBIT)	62	57	91	115	+60%	+75%
Charges financières nettes	-13	-23	-25	-31		
Résultats avant impôts :						
courants	49	34	66	84	+94%	+118%
<i>dont Films</i>	9	-13	3	4		
exceptionnels	-13	-18	-33	-42		
<i>dont Films</i>	-6	-12	-11	-14		
Totaux	36	16	33	42	+106%	+154%
Cash flow	71	91	206	256		
Valeur ajoutée						
Masse salariale	202	208	279	352		
Amortissements ⁽¹⁾	62	64	89	112		
Charges financières nettes	13	23	25	32		
Résultats courants avant impôts	49	34	66	83		
Total	326	329	459	579		
Chiffres d'affaires/pers. occupée ⁽²⁾	0,28	0,29	0,30			
Valeur ajoutée/pers. occupée ⁽³⁾	0,09	0,09	0,09			
Investissements de l'exercice	113	58	560	706		
Dépenses de R&D	50	49	60	76		
ROCE	8%	6%	9%			
Personnel occupé au 31 décembre	3 687	3 505	4 605			

Répartition géographique du chiffre d'affaires par produit

En € millions	2002	2003
Europe & Afrique		
Coating Résines & Additifs	206	598
Films & Adhésifs	250	210
Total	456	808
Etats-Unis		
Coating Résines & Additifs	148	227
Films & Adhésifs	112	108
Total	260	335
Asie / Pacifique		
Coating Résines & Additifs	83	123
Films & Adhésifs	60	71
Total	143	194
Total mondial	859	1 337

(1) Non compris les amortissements sur frais de R&D (2) Chiffre d'affaires consolidé/Effectif moyen du Secteur (3) Valeur ajoutée/Effectif moyen du Secteur

L'émergence d'un acteur industriel mondial

Dans le cadre de sa stratégie UCB finalisée en 2003 l'acquisition des activités « Résines, Additifs et Adhésifs » de Solutia, Inc. et des résines pour arts graphiques d'Air Products Inc. Ces acquisitions contribuent au renforcement de l'offre technologique de Surface Specialties et lui donne les moyens d'agir en acteur international de premier plan dans la réalisation de produits pour revêtement novateurs à haute valeur ajoutée. Son chiffre d'affaires consolidé en euros connaît en un an une croissance de 45% pour s'établir à € 1.501 millions. Son Directeur Général est confiant dans le nouveau positionnement de Surface Specialties sur ses marchés clés.



Surface Specialties est donc à même de proposer des solutions plus complètes à une clientèle mondiale.

Une nouvelle envergure

Concentration sur des segments de marchés porteurs

Surface Specialties assure le développement, la fabrication et la commercialisation d'un assortiment spécifique de résines, d'additifs, de films et d'adhésifs principalement à usage industriel. Ses marchés les plus importants se rapportent aux secteurs de l'automobile, des arts graphiques, de la construction, des produits industriels, de l'emballage et de l'étiquetage. Sur ces marchés qui, fin 2003, montraient un début de reprise, Surface Specialties peut tirer parti de deux tendances majeures : l'abandon progressif des revêtements traditionnels au profit de systèmes de revêtement écologiques et la demande croissante d'emballages et d'étiquettes attrayants et fonctionnels.

La récente acquisition des activités « Résines, Additifs et Adhésifs » a sensiblement amélioré la position de Surface Specialties dans le secteur des résines écologiques destinées à l'industrie du revêtement. Surface Specialties propose désormais une palette étendue de technologies qui aide ses clients dans la formulation de systèmes de revêtement associant les exigences de performance – durabilité, résistance aux chocs et aux rayures, ainsi que l'aspect esthétique – et d'écologie. D'autre part, le pôle Films bénéficie désormais de l'apport technologique des adhésifs autocollants, intégrés dans cet ensemble.

Chiffres clés en hausse significative

Le chiffre d'affaires total s'élève à fin 2003 à € 1.501 millions, en hausse de 45%. Cette augmentation sensible résulte en grande partie du fruit de ses acquisitions « Résines, Additifs et Adhésifs », mais aussi d'une bonne résistance des activités de l'ancienne activité Chimique. Par ailleurs, et dans l'optique d'un recentrage de ses activités, UCB cédait, en octobre 2003, sa division Taminco (méthylamines et dérivés), dont le chiffre d'affaires n'est dès lors comptabilisé que sur une période de 9 mois, à hauteur de € 134 millions. Quant à l'impact négatif de la faiblesse du dollar, il équivaut à une contraction de 134 millions du chiffre d'affaires consolidé en euros.

Ces évolutions se traduisent par une augmentation significative du



Les acquisitions faites par Surface Specialties en 2003 augmentent fortement sa part de marché dans l'automobile. La large gamme des résines intervient à tous les niveaux d'un véhicule : de la carrosserie et l'habitacle au moteur, en passant par les châssis, pneus, jantes, etc.

Principaux produits

Surface Specialties est orienté vers la fabrication de produits de haute technologie pour des applications de surfacage, pour lesquelles il figure parmi les leaders mondiaux.

Principales marques et leurs applications

Activités	Technologies	Applications	Marques
La surface elle-même	Film BOPP (polypropylène bi-orienté) coextrusion par soufflage	Emballage, étiquettes et graphisme, suremballage, produits fiduciaires.	Propafilm, PropaFresh, Propafoil, Propaream, Rayoart, Rayoweb, Rayoface, Rayofoil, Guardian
	Film cellulosique (à base de pâte de bois et biodégradable)	Emballage, membranes pour batteries, suremballage, autocollants, applications industrielles	Cellophane, CelloTherm, StarTwist, OptiTwist, NatureFlex
Assemblage de surfaces	Adhésifs autocollants	Marquage, étiquettes, autocollants, patches transdermiques	Gelva, Ucecryl, Ucefix, Solucryl
	Résines Phénoliques et Novolak	Abrasifs, pneus, électroniques	Phenodur, Alnovol, Alpex
	Résines mélamine	Caoutchouc, papier, bois	Resimene, Madurit,
	Résines polyester insaturé	Applications industrielles, maritimes, sanitaires, piscines	Viapal

bénéfice courant qui passe de € 34 millions à € 66 millions malgré l'amortissement accru du goodwill consécutif aux acquisitions, l'érosion des marges imputable à l'augmentation du coût de l'énergie et du prix des matières premières, ainsi qu'à l'évolution des cours de change.

Résines pour peintures, vernis et encres, résines industrielles et additifs

Leadership mondial

Cette ligne d'activités inclut les résines et additifs destinés au revêtement (coating) industriel et aux arts graphiques, ainsi que les résines techniques conçues pour un éventail ciblé de secteurs d'activités, parmi lesquels le textile, la finition du bois, les composites pour pneumatiques, l'électronique et le traitement du papier.

Son chiffre d'affaires est passé de € 434 millions en 2002 à € 940 millions en 2003. Cette croissance provient essentiellement de l'apport des activités de Solutia à concurrence de € 506 millions, principalement ses résines liquides. Pour rappel, l'impact des taux de change des devises est négatif sur les chiffres consolidés en euros.

Désormais un des leaders mondiaux de résines pour l'industrie du revêtement, grâce à une gamme complète de produits, Surface Specialties répond à une demande de produits finis performants. Trois quarts des résines vendues sont utilisées dans des technologies écologiques.

Des produits de pointe

- Les résines **Radcure** entrent dans la fabrication d'encres et vernis utilisés dans le secteur des arts graphiques et du coating industriel.

Interview

Ben Van Assche met en valeur la dimension nouvelle de Surface Specialties.



Ben Van Assche,
Directeur Général de
Surface Specialties.

Quelles sont les grandes lignes de votre vision d'entreprise ?

« Avant tout focaliser Surface Specialties en tant que leader sur des segments de marché générateurs de croissance et de profit. J'attache à cet effet une attention toute particulière à l'exploitation optimale des technologies de pointe et à la valeur ajoutée qu'apportent à nos clients notre gamme très complète de produits et de services, notre savoir-faire et notre potentiel créatif, dans le domaine des coatings, encres, vernis et autres applications techniques de résines et de films. »

Dans quelle perspective de croissance s'inscrit votre stratégie ?

« Surface Specialties s'inscrit parfaitement dans les tendances dominantes de notre marché cible : le développement des technologies respectueuses de l'environnement en remplacement des techniques de revêtement traditionnel, les exigences de durabilité et d'aspect esthétique pour tous les types de revêtements et d'encres, ainsi que la demande croissante d'emballages et d'étiquettes attrayants et fonctionnels. Enfin, l'expansion en Amérique du Nord et dans la région Asie/Pacifique contribuera également à la croissance de Surface Specialties. »

L'acquisition de l'activité «Résines, Additifs et Adhésifs» : un succès ?

« Certainement, ne serait-ce que par l'apport de technologies écologiques complémentaires à celles d'UCB. L'intégration des différentes entités évolue de manière remarquable au plan organisationnel et les complémentarités industrielles constituent dès à présent une valeur ajoutée indéniable au profit de nos clients. Notre offre est souple, unique, complète et globale. Surface Specialties se positionne désormais comme un leader dans ses marchés. »

Activités	Technologies	Applications	Marques
Revêtement de surfaces	Résines durcissables par rayonnement UV (Polyester, uréthane, epoxy, acrylates)	Revêtements industriels de métal et bois, dont parquets; Résines pour verre de sécurité	Radcure, Uvekol, Viatkin, Ebecryl Raylok
	Résines polyester en poudre	Applications métalliques industrielles et de haute résistance (appareils ménagers, décoration, véhicules utilitaires, bois)	Crylcoat, Synthacryl, Uvecoat, Additol
	Résines liquides par séchage au four et à l'air	Automobile et applications industrielles (cannettes, ...) décoration (glaçure et vernis, biens d'équipement, bois, coil, etc.)	Resydrol, Beckopox, Ucecoat DW Viacryl, Daotan, Vialkyd, Macrynal
	Additifs	Formulation de coatings	Modaflow and Additol
	Agents de réticulation (Co Curing Resins)	Automobile, bois, plastique, métal industriel (cannettes, coil,...)	Resimene, Maprenal, Phenodur
	Résines polyuréthanes	Revêtements textiles	Breathe, Ucecoat
Impression de surfaces	Résines Radcure	Encres et vernis d'impression	Ebecryl, Uvecure, Vialflex, Vialjet, Viascreen, Viaset
	Additifs		Additol, Modaflow
	Résines et émulsions aqueuses		Vancryl



Soucieux de consolider sa position, Surface Specialties a étoffé sa gamme d'émulsions aqueuses en faisant l'acquisition des résines pour arts graphiques d'Air Products. Dans le domaine du revêtement industriel, les résines **Raylok** s'appliquent essentiellement à la protection du bois (par exemple, le mobilier de bureau dont Surface Specialties couvre la moitié du marché européen). Les résines **Uvekol** entrent dans la fabrication du verre de sécurité qu'elles dotent également de leurs propriétés d'isolation acoustique. Le chiffre d'affaires de ces produits **Radcure** s'élève à € 269 millions, en hausse de 2%.

- Dans le marché des résines polyester destinées à la formulation des peintures en poudre, le supplément de production apporté par l'acquisition de la division résines de Solutia positionne Surface Specialties au premier rang mondial avec un portefeuille de produits et d'applications inégalé. Désormais, Surface Specialties est à

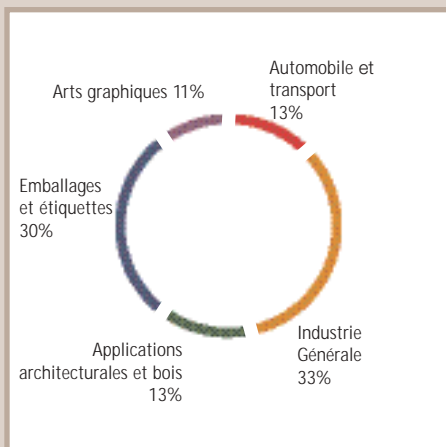
même d'assurer l'approvisionnement de sa clientèle aux quatre coins du monde, grâce à un réseau étendu d'unités de production installées en Europe, sur le continent américain et dans la région Asie-Pacifique. Ces résines polyester **Crylcoat** entrent dans la composition de peintures en poudre servant principalement au traitement des substrats métalliques de produits tels que les appareils électroménagers, les châssis de fenêtre, les carrosseries pour l'automobile ou les bicyclettes.

Le recours croissant à cette technologie et le développement de nouveaux produits destinés à des supports tels que le bois et le plastique soutient la croissance dans ce marché. Le chiffre d'affaires « poudres » passe de € 144 millions à € 201 millions pour une augmentation de 60% du volume des ventes. Les faibles marges restent un souci dans cette activité. Nous consacrons des efforts importants à leur amélioration.

- Des produits tels que **Resydrol**, **Beckopox**, **Resimene**, **Macrynal**, **Daotan** et **Additol** (liste non exhaustive) permettent à Surface Specialties de proposer un éventail spécialisé de résines liquides, d'additifs et d'agents liants à base de technologies acryliques, alkydes, époxydes et d'amines.

Les résines liquides entrent dans la fabrication de coatings liquides utilisés dans l'industrie de l'automobile et des transports (bus, camions, rail, aérospatial), dans les coatings industriels et certaines

Chiffres d'affaires par marché



Surface Specialties contribue à l'amélioration du confort dans la vie de tous les jours. Les Films *Propafilm* assurent à l'emballage des DVD et CD des propriétés à la fois de qualité et d'esthétique. Les résines *Radcure* interviennent quant à elles dans la couche de protection du disque lui-même.



Synergies

applications spéciales dans le domaine de l'architecture et de la décoration, telles que la glaçure et les vernis. Elles s'appliquent sur une variété de supports tels que le bois, le plastique et surtout le métal. La force de Surface Specialties dans cette activité réside dans la performance de sa technologie et l'importante gamme de produits qu'il peut offrir.

Fort de sa position de leader global dans le domaine des alkydes à base d'eau et de ses positions dans les résines en dispersion aqueuse, destinées aux couches primaires et de base employées en automobile, Surface Specialties travaille en collaboration avec ses clients pour relever les défis environnementaux auxquels ils sont inexorablement soumis, tout en cherchant à conserver et même à améliorer les performances acquises avec les systèmes de coatings traditionnels. La croissance enregistrée dans ce marché est due à l'utilisation grandissante de ces systèmes écologiques de revêtement, ainsi qu'à la progression de la demande en Asie pour l'automobile et les coatings industriels.

A fin 2003, cette gamme de produits, dont 80% sont vendus en Europe, intervient pour € 345 millions dans le chiffre d'affaires consolidé de Surface Specialties. Les marchés confirment en ce début 2004 la reprise amorcée durant le dernier trimestre de 2003.

L'acquisition de Solutia a permis à UCB d'étendre son expertise en matière de traitement de surfaces.

Surface Specialties se construit jour après jour. L'intégration de l'activité Résines, Additifs et Adhésifs de Solutia Inc., avec les anciennes activités Chimiques et Films d'UCB, se fait harmonieusement. Les synergies, qui commencent à se dégager en 2003, se concrétiseront bien davantage dans les années à venir.

Cette opération a donné lieu à la création d'un ensemble de premier ordre, au niveau mondial, dans le domaine des résines et additifs pour le traitement de surfaces. UCB a ainsi renforcé sa position sur ses marchés de prédilection et complété sa gamme de produits en étant plus présente dans des technologies apparentées. Cela lui permet également de s'adresser à des créneaux élargis, par exemple dans l'automobile.

Surface Specialties peut désormais offrir à un même client un ensemble plus complet des produits dont il a besoin. Fort de ce portefeuille accru, Surface Specialties envisage l'avenir avec confiance.



Surface Specialties offre une solution complète pour le revêtement des canettes métalliques pour aliments et boissons. A l'intérieur, par des résines dont les caractéristiques uniques de stabilité, de souplesse et de propriété "barrière" offrent une protection à la fois du contenu et de la paroi métallique. A l'extérieur, d'autres résines sont utilisées pour leurs caractéristiques esthétiques.

La liste des pays ayant recours au support polymérique *Guardian* pour réaliser leurs billets de banque s'est encore agrandie, pour atteindre 24 pays en 2003 : la Zambie et le Vietnam ont émis chacun deux nouvelles coupures. La Roumanie qui avait déjà, ces dernières années, converti tous ses billets de banque au support *Guardian* a décidé d'émettre sa dernière haute coupure de 1.000.000 lei sur ce même support.





Films et Adhésifs

Redressement de la rentabilité

Grâce à un recentrage de ses activités sur des produits porteurs et sur une clientèle bien ciblée, ainsi qu'à une réduction de ses coûts, l'activité Films retrouve une rentabilité positive qui s'élève à € 3 millions.

La ligne Films et Adhésifs comprend la fabrication de films BOPP (polypropylène bi-orienté), de films cellulosiques (*Cellophane*), et d'adhésifs autocollants. Le chiffre d'affaires de cette activité, comptabilisé en euros, passe de € 425 millions à € 422 millions dont € 60 millions pour les adhésifs.

- Le chiffre d'affaires des **films BOPP** passe de € 221 million à € 213 millions. Malgré la hausse des volumes, la diminution du chiffre d'affaires exprimé en euros s'explique principalement par l'impact négatif de l'évolution du cours du dollar. Le marché de l'OPP continue toutefois à progresser en raison de la demande croissante d'étiquettes transparentes et de l'emballage alimentaire. Ces films remplacent avantageusement le papier et les feuilles d'aluminium dans nombre d'applications d'emballage.

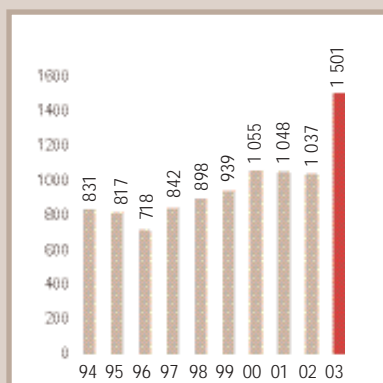
Une application particulière du film OPP est le support polymérique *Guardian* utilisé pour la fabrication des billets de banque. Il leur confère une excellente protection contre la contrefaçon, ainsi qu'une durabilité quatre à cinq fois supérieure au support papier traditionnel tout en étant complètement recyclable. Vingt quatre pays ont adopté cette technologie pour la réalisation de leur monnaie fiduciaire, dont certains comme l'Australie et la Roumanie pour toutes les coupures. Surface Specialties, par sa filiale Securrency Pty Ltd, une joint venture avec une filiale de la Banque Centrale d'Australie, est leader mondial dans la fabrication de ce substrat pour billets de banque.

Fort de la position qu'il occupe en OPP, grâce à sa technique de co-extrusion par soufflage et de sa capacité de recherche et de développement, Surface Specialties est remarquablement positionnée pour tirer le meilleur parti des caractéristiques spécifiques à ce type de film.

- Les ventes de **films cellulosiques Cellophane** ont diminué de € 173 millions à € 149 millions, essentiellement à cause de la faiblesse du dollar. Même si d'autres technologies telles que l'OPP continuent à

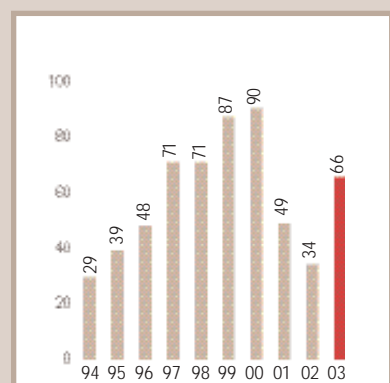
Chiffre d'affaires consolidé

(en € millions)



Résultats courants avant impôts

(en € millions)



Innovation

se substituer à ce produit, il reste toutefois des applications où, en raison de ses caractéristiques spécifiques, la *Cellophane* demeure le choix de préférence, que ce soit pour l'emballage « respirant » des fromages à pâte molle, les membranes pour piles et batteries ou l'emballage en confiserie.

- Le chiffre d'affaires des **Adhésifs**, commercialisés désormais sous la marque *Gelva*, connaît une belle croissance de € 31 millions à € 60 millions, principalement due à l'acquisition de Solutia aux Etats-Unis. Ces adhésifs autocollants s'appliquent à une foule d'étiquettes, bandes et produits de signalisation. Les adhésifs entrent également dans la fabrication de patches médicaux.

Globalement, dans son activité Films et Adhésifs, Surface Specialties poursuit son objectif de réduction des coûts, d'amélioration de la productivité, et l'exploitation des synergies générées par l'intégration des deux activités.



L'équipe de management R&D de Surface Specialties. De gauche à droite : James Mieure, Willibald Paar, Stefan Van Den Branden, Johann Wonner, Baudouin Michelet, Jan Vandendriessche, Peter Mills, Augustin Chen, Martin Court, Benoît De Becker.



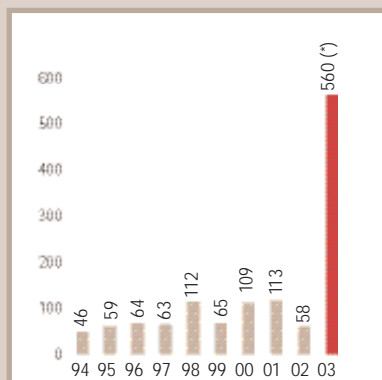
Imaginer des solutions innovantes qui anticipent les besoins futurs des clients.

Proposer à la clientèle un flux ininterrompu d'innovations est l'une des composantes majeures de la stratégie adoptée par Surface Specialties.

La hiérarchisation des projets comporte leur classement dans trois catégories distinctes selon leur importance : platine, or ou argent. La gestion des projets suit un "processus d'échelonnement" qui autorise une participation interfonctionnelle aux évaluations de projets.

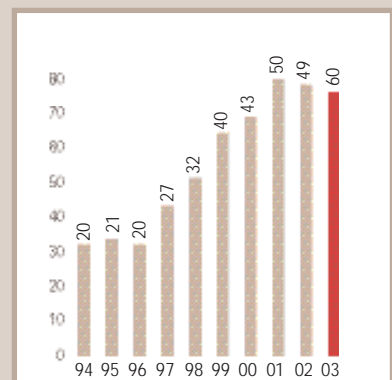
A la suite de l'intégration d'acquisitions récentes, Surface Specialties a transformé dans le monde entier ses structures de recherche en centres d'expertise d'envergure internationale. La redéfinition de la gamme et du processus d'innovation ont permis en 2003 d'améliorer la productivité de 35% dans ce domaine. Surface Specialties évalue la productivité à l'innovation en fonction de la valeur actualisée nette (NPV) ajustée au risque, par salarié travaillant sur la gamme considérée.

Investissements (en € millions)



(*) Inklus l'acquisition des activités de Solutia Inc. pour € 514 millions

Dépenses de Recherche & Développement (en € millions)



Perspectives

Innovation – Recherche & développement

L'avènement de Surface Specialties marque l'entrée en scène d'un nouvel acteur qui ouvre des perspectives intéressantes au marché. Structure internationale forte de 22 sites de fabrication et de 6 centres R&D, Surface Specialties s'appuie aussi sur 14 unités de soutien technique et de développement appliqué dans le monde entier.

A la suite de l'intégration de ses récentes acquisitions, Surface Specialties transforme ses structures de recherche en centres d'expertise d'envergure internationale. Parce qu'il met l'accent sur la recherche et le développement dans le cadre d'une gestion active de ses processus d'innovation – quelque 200 projets sont en portefeuille – Surface Specialties propose au marché un flux ininterrompu de

nouveautés qui contribuent à l'amélioration des performances des produits fabriqués par les clients, tout en créant un plus grand attrait pour le consommateur.

Croissance et investissements

Des développements récents de la technologie UV permettent de durcir, en même temps, les couches de protection de supports différents, notamment pour le marché de l'automobile. Ils permettent donc d'améliorer la productivité des fabricants. Sur le marché des encres d'imprimerie, de nouveaux composants basés sur la technologie *Radcure* sont développés et permettent aux fabricants d'encre de simplifier et d'améliorer leurs gammes de produits. La combinaison du système aqueux et de la technologie *Radcure* ouvre également de nouvelles opportunités dans les applications de revêtement du bois et du plastique. Dans l'industrie de l'emballage, l'association du film et des technologies de revêtement ont donné naissance à la gamme *NatureFlex*, film biodégradable.

Surface Specialties consolidera son leadership dans le domaine des étiquettes, du suremballage et des produits fiduciaires.

Le développement de Surface Specialties se focalise aussi sur la fabrication de films qui ont les propriétés de souplesse et d'élasticité nécessaires pour épouser parfaitement toutes formes d'objets sans s'abîmer, même à l'usage sur les flacons flexibles. Ces étiquettes sont essentiellement destinées à un grand nombre d'applications telles que les produits alimentaires, d'entretiens, de soins et cosmétiques. Une autre technologie de pointe est celle des films enduits et expansés qui procurent à l'étiquette des qualités d'opacité pour des applications dans le domaine du papier synthétique et des arts graphiques.



Le nouveau film *NatureFlex*, à base de *Cellophane*, est biodégradable, respirant, résistant aux acides et aux graisses. L'enseigne Carrefour l'a adopté pour emballer ses fruits et légumes bio.

La souplesse et l'élasticité des autoadhésifs *Gelva* confèrent aux étiquettes de la solidité et des qualités d'esthétique. Même soumises à la pression ou à l'humidité, comme par exemple les étiquettes de bouteilles de shampooing, elles ne se déforment pas et restent transparentes !



Naissance d'un produit

Imaginé en 1999, le film Propafresh™ pour l'emballage de produits frais a été lancé sur le marché en 2003. La structure innovante de ce film évite la formation de buée à l'intérieur des sachets, grâce à quoi les aliments restent clairement visibles.

La croissance enregistrée dans la région Asie/Pacifique et en Amérique du Nord continuera à ouvrir des perspectives commerciales intéressantes pour Surface Specialties. Ses plans de croissance seront renforcés par de nouveaux investissements dans ces régions du monde, comprenant la planification d'une unité de production de résines en dispersion aqueuse aux Etats-Unis et des investissements en Chine.

Les perspectives globales de développement en 2004 sont liées à l'évolution des marchés de l'automobile, des biens d'équipement et de l'emballage dont les observateurs attendent la reprise, ainsi qu'aux nouvelles tendances technologiques qui favorisent les produits de Surface Specialties.

La mise en œuvre des synergies issues de l'intégration harmonieuse des nouvelles acquisitions contribuera tout particulièrement au développement de Surface Specialties.

La théorie

La pratique

Etendue et faisabilité

Déterminer l'étendue et l'objet de l'innovation; établir la faisabilité du projet

- Examen d'un éventail de chemins techniques possibles
- Sélection de 2 formulations de films
- Examens des aspects :
 - commerciaux
 - du marché
 - juridiques
 - brevets

Développement

Confirmer que le projet, dans ses performances techniques et commerciales, peut être réalisé selon un timing et un coût appropriés; effectuer des essais avec les clients

- Essais de production
- Test d'utilisation par client
- Sélection finale d'un film
- Réexamen des aspects non techniques

Prototype

Valider les performances au niveau de la production et des utilisateurs soumis aux tests.

- Optimisation du processus de production en partenariat avec quelques clients

Lancement

Passage du mode projet au mode opérationnel.

- Production industrielle
- Lancement du produit sur le marché



Prototypes de produits finis en film Propafresh, réalisés lors des essais effectués en partenariat avec nos clients.



Les résines Crylcoat pour peintures en poudre sont largement utilisées dans le secteur de la construction pour la protection des châssis métalliques, en raison de leur haute durabilité. Surface Specialties est devenu un leader mondial de cette gamme de produits.

Outre leurs qualités de sécurité et d'acoustique, les résines Uvekol offrent de vastes possibilités en matière de design. Le nouveau magasin des Galeries Lafayette, à Paris, a ainsi pu incorporer des paillettes de lumière décoratives dans les parapets de verre.



Activités non sectorielles

Les résultats courants ci-contre comprennent les résultats financiers qui ne sont pas directement attribuables à un Secteur. Le Groupe a pour politique de se protéger contre le risque transactionnel résultant des opérations libellées en devises étrangères, le dollar US étant la principale devise concernée.

(en € millions)	2001	2002	2003
Résultats avant impôts :			
courants	10	20	15
exceptionnels	-1	-10	-
Totaux	9	10	15

Résultats d'UCB S.A. et proposition de répartition

Les opérations d'UCB SA ont généré, en 2003, un bénéfice net de € 294.178.776,79, après impôts et après transfert aux réserves immunisées de € 6.917.029,48, par rapport à € 338.797.872,42 en 2002. Ce résultat tient compte d'un résultat exceptionnel positif de € 28.574.228,82.

En tenant compte du report de € 121.988.325,76 de l'exercice précédent, le solde à répartir s'élève à € 416.167.102,55. Le Conseil vous en propose la répartition suivante :

1. Attribution aux actionnaires d'un dividende de	€ 119.665.060,00
2. Dotation à la réserve légale	-
3. Dotation aux réserves disponibles	€ 170.000.000,00
4. Report à nouveau	€ 126.502.042,55
	€ 416.167.102,55

Conformément aux prescriptions légales, le bilan qui est soumis à votre approbation a été établi dans l'hypothèse de cette répartition.

Si vous approuvez la proposition ci-dessus, le dividende net serait de € 0,615 par action, contre remise du coupon n° 6, à comparer à € 0,60 l'année dernière. Ce montant tient compte d'un précompte mobilier libératoire de 25%. Le coupon n° 6 sera payable à partir du 11 juin 2004 aux guichets des sièges et agences de Fortis Banque.

Les mandats d'Administrateur indépendant, au sens de l'article 524 du Code des Sociétés, de Monsieur Mark Eyskens et de S.A.R. le Prince Lorenz viennent à échéance à l'issue de votre Assemblée. Ces Administrateurs sont rééligibles et se représen-

tent à vos suffrages, pour un an en ce qui concerne Monsieur Marc Eyskens (cf. p.6 chapitre Corporate Governance).

Il vous est également proposé de nommer, en qualité de nouvel Administrateur, Monsieur Roch Doliveux, qui a rejoint le Groupe UCB le 1er octobre 2003 en tant que Vice Président du Comité Exécutif et Directeur Général du Secteur Pharma. Docteur en médecine vétérinaire, lauréat de la faculté de médecine de Créteil (France) et master in business administration (INSEAD), Roch Doliveux, a exercé des fonctions managériales et de direction générale au sein de groupes pharmaceutiques internationaux aux Etats-Unis, en Europe, en Amérique Latine et en Asie.

Le mandat de Monsieur Daniel Goossens, Commissaire, vient à échéance à l'issue de votre Assemblée. Sur proposition du Conseil d'Administration et sur présentation des Conseils d'entreprise de la société délibérant à la double majorité requise par la loi, la réélection, pour un terme de trois ans, de Monsieur Goossens, membre de l'Institut des Reviseurs d'Entreprise, est soumise à vos suffrages.

Enfin, le Conseil tient à remercier chaleureusement tout le personnel dans le monde pour son dynamisme et sa participation à l'effort collectif pour assurer la croissance du Groupe, dans un contexte économique et concurrentiel exigeant. Ses remerciements vont également au personnel de Taminco qui, après avoir fait un long chemin dans le Groupe UCB, l'a quitté en octobre 2003.

Buxelles, le 25 mars 2004

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ressources Humaines

Une des missions du département des Ressources Humaines est de créer les conditions qui permettent au personnel d'UCB de donner le meilleur de lui-même, de libérer sa créativité et d'enrichir continuellement ses connaissances dans un environnement changeant, afin d'assurer la croissance de l'entreprise et son avenir.

Deux Secteurs en profonde mutation

En 2003, toute l'attention s'est portée sur l'adaptation rapide aux modifications majeures qui ont marqué les deux Secteurs. UCB Pharma s'est doté d'une équipe de direction renouvelée, incluant le changement de Directeur Général du Secteur. Roch Doliveux succède à Edouard Croufer qui a quitté le Groupe après avoir contribué à l'essor de la société pendant 11 années. Surface Specialties, de son côté, a vu son organisation profondément modifiée par le regroupement des activités Chimiques et Films, l'acquisition des spécialités de Solutia et la cession de Tamincio.

Le Groupe a pu ainsi s'ouvrir à de nouvelles approches, au niveau des compétences, des processus de management et de la culture d'entreprise. Sous la conduite des Ressources Humaines, les structures appropriées ont été mises en place, permettant aux nouvelles équipes qui se sont constituées, d'utiliser au mieux leur savoir-faire et d'assurer le développement de chacun dans l'organisation.

UCB a engagé 1.256 personnes en 2003

Le Groupe qui recherche en permanence des compétences pointues dans les domaines qui sont les siens, a recruté et engagé 1.256 personnes au cours de l'année 2003, en compensation de départs volontaires ou dus aux restructurations. Les ressources sont allouées aux axes prioritaires du développement du Groupe, c'est-à-dire la R&D pharmaceutique. Les profils recherchés ont été en majorité des scientifiques de haut niveau ayant une mentalité entrepreneuriale. UCB fait appel à des collaborateurs et des chercheurs, non seulement en Belgique, mais aussi dans des pays comme la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis.

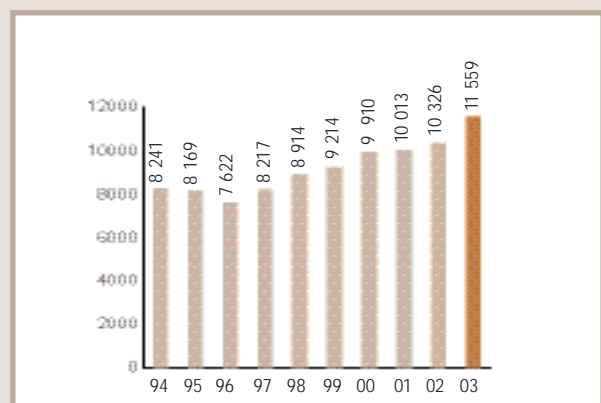
D'autres profils ont également été recherchés, notamment des techniciens hautement qualifiés dans les «core processes» de l'industrie pharmaceutique. En effet, nos usines sont régulièrement inspectées par la Food and Drug Administration américaine, et les exigences en matière de production sont extrêmement pointues. De nombreux professionnels et managers ont ainsi été recrutés dans le monde entier, et leurs compétences ont enrichi celles qui existaient déjà dans l'entreprise.

La fonction RH : une gestion globale

Le département des Ressources Humaines se veut un véritable partenaire pour les deux Secteurs d'UCB, bien au-delà de son rôle administratif traditionnel. Leurs besoins futurs sont évalués en permanence, de même que l'impact des décisions opérationnelles sur les ressources humaines. Dans ce domaine, l'anticipation est vitale. Des processus de gestion globale des ressources humaines ont été mis au point pour aider chacun à optimiser ses performances ; une université virtuelle a été créée pour permettre la formation continue.

Les recrutements, mutations, promotions, plans de succession des collaborateurs à haut potentiel et des dirigeants sont revus et coordonnés par le Comité Exécutif lui-même. La politique de rémunération, ainsi que le régime des pensions de retraite, s'appuie sur deux principes : le *benchmarking*, qui permet à UCB de s'adapter aux conditions économiques locales, et la *performance*, qui est évaluée sur base de systèmes et de normes identiques, en fonction des objectifs de chacun.

Evolution de l'effectif



En 2003, l'intégration de Surface Specialties s'est poursuivie avec l'appui de la Direction des Ressources Humaines. Ici, une réunion de la nouvelle équipe dirigeante de Surface Specialties.

Ressources Humaines

Déploiement des ressources humaines

1) Effectif mondial

L'année dernière a vu une croissance importante du personnel du Groupe provenant principalement de l'acquisition des spécialités chimiques de Solutia (+ 1.715 personnes), compensée partiellement par la cession de Taminco (- 520 personnes), ceci affectant exceptionnellement l'effectif en Belgique.

Le caractère international d'UCB se reflète dans les chiffres qui suivent:

	Fin 2002	%	Fin 2003	%	Différence
	du Groupe		du Groupe		
Belgique	3 462	34%	3 136	27%	- 326
Grande-Bretagne	1 293	13%	1 197	10%	- 96
France	576	6%	674	6%	+ 98
Allemagne	388	4%	773	7%	+ 385
Autriche	-	-	504	4%	+ 504
Italie	300	3%	491	4%	+ 191
Espagne	316	3%	406	4%	+ 90
Suisse	159	2%	180	2%	+ 21
Turquie	123	1%	122	1%	- 1
Grèce	106	1%	111	1%	+ 5
Portugal	82	1%	84	1%	+ 2
Pologne	81	1%	122	1%	+ 41
Reste de l'Europe Centrale	87	1%	94	1%	+ 7
Pays Nordiques	83	1%	112	1%	+ 29
Reste de l'Europe	77	1%	54	-	- 23
Europe	7 133	69%	8 060	70%	+ 927

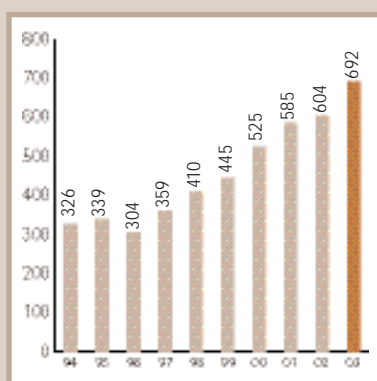
	Fin 2002	%	Fin 2003	%	Différence
	du Groupe		du Groupe		
Etats-Unis + Canada	1 408	14%	1 528	13%	+ 120
Mexique	90	1%	147	1%	+ 57
Amérique Latine	37	-	67	1%	+ 30
Amériques	1 535	15%	1 742	15%	+ 207
Japon	489	5%	420	4%	- 69
Inde	306	3%	319	3%	+ 13
Chine	204	2%	168	1%	- 36
Australie	158	2%	165	1%	+ 7
Malaisie	134	1%	122	1%	- 12
Philippines	99	1%	101	1%	+ 2
Corée	131	1%	139	1%	+ 8
Thaïlande	46	-	182	2%	+ 136
Taiwan	36	-	43	-	+ 7
Reste de l'Asie	10	-	52	-	+ 42
Asie/Pacifique	1 613	16%	1 711	15%	+ 98
Afrique du Sud	45	-	46	-	+ 1
Total Groupe	10 326	100%	11 559	100%	+ 1 233

2) Principaux Sites d'exploitation

Au Secteur Pharma, l'effectif est en légère augmentation (+ 106 personnes) provenant de mouvements en sens divers dans les sites européens, américains et asiatiques. Chez Surface Specialties, on note l'arrivée, avec l'acquisition de Solutia, de plusieurs nouveaux sites en Europe, mais aussi aux Etats-Unis et en Asie.

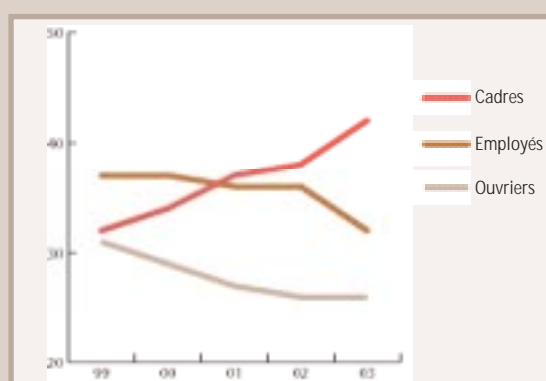
Rémunérations et charges sociales

(en € millions)



Evolution de la Structure de l'emploi

(en %)





Effectif du Groupe par Secteur et région du monde

	Fin 2002 du Groupe	% du Groupe	Fin 2003 du Groupe	% du Groupe	Différence
SECTEUR PHARMA					
Europe	4 389		4 460		+ 71
Amériques	1 004		1 066		+ 62
Asie/Pacifique	1 109		1 079		- 30
Reste du Monde	42		45		+ 3
Total Pharma	6 544	63%	6 650	58%	+ 106
SURFACE SPECIALTIES					
Europe	2 542		3 375		+ 833
Amériques	435		610		+ 175
Asie/Pacifique	472		620		+ 148
Reste du monde	56		-		-56
Total Surface Specialties	3 505	34%	4 605	39%	+ 1 100
NON-SECTORIEL					
Total Non-Sectoriel	277	3%	304	3%	+ 27
TOTAL GROUPE	10 326	100%	11 559	100%	+ 1 233

Qualification du personnel

1) Structure de l'emploi

La proportion de cadres a continué à augmenter de manière significative dans les deux Secteurs, notamment suite au renforcement des fonctions scientifiques et de management.

UCB a poursuivi son programme de recrutement international et de développement de ses deux Secteurs, avec un effort particulier en R&D, afin de répondre aux besoins du Groupe dans ce domaine. La R&D emploie 1,359 personnes partout dans le monde, dont 1.020 au Secteur Pharma et 339 chez Surface Specialties.

2) Rémunérations et charges sociales

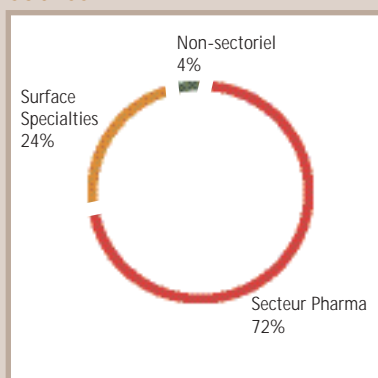
La masse salariale a augmenté de € 604 millions à € 692 millions. A taux de change constants, elle aurait été de toute évidence plus importante en 2003, vu l'augmentation de l'effectif.

Au niveau du Groupe dans le monde, le poste des charges sociales (légales, extralégales et conventionnelles) et des impôts était important : ainsi pour un revenu net de € 100 le coût total moyen pour UCB est d'environ € 150. En Belgique d'autre part, pour un revenu net de € 100, le coût total moyen pour UCB dépasse € 250.

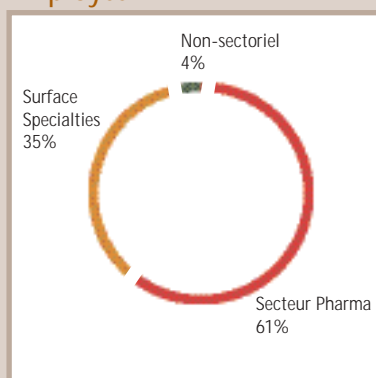
Pour l'ensemble du Groupe UCB, le coût salarial moyen par personne occupée est de € 57.228.

Structure de l'emploi en 2003 (en %)

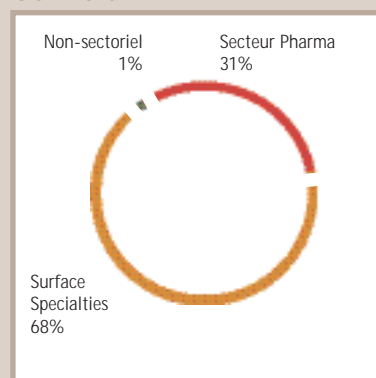
Cadres



Employés



Ouvriers



Ressources Humaines

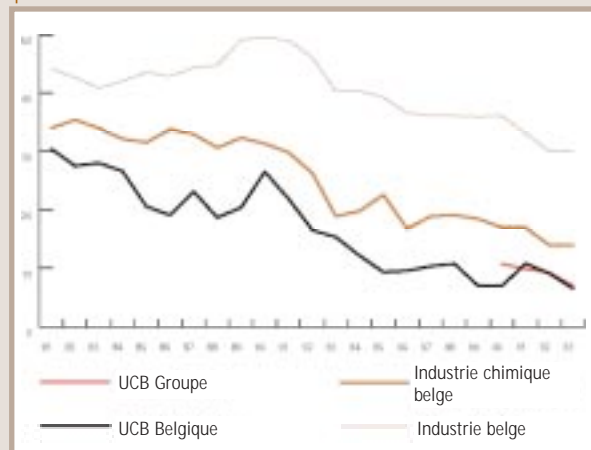
Sécurité : amélioration du Taux de Fréquence de 25%

Le Groupe a toujours attaché une importance primordiale à la sécurité des biens et des personnes dans toutes ses installations. En 2003, UCB a amélioré sensiblement ses performances dans ce domaine. Le Taux de Fréquence des accidents (nombre d'accidents de travail avec incapacité par millions d'heures de travail) est descendu à 6,98, soit une diminution de 25%. Ceci représente une amélioration de 14% au Secteur Pharma et de 40% chez Surface Specialties. Les bonnes performances des sites ex-Solutia s'inscrivent dans cet objectif d'amélioration.

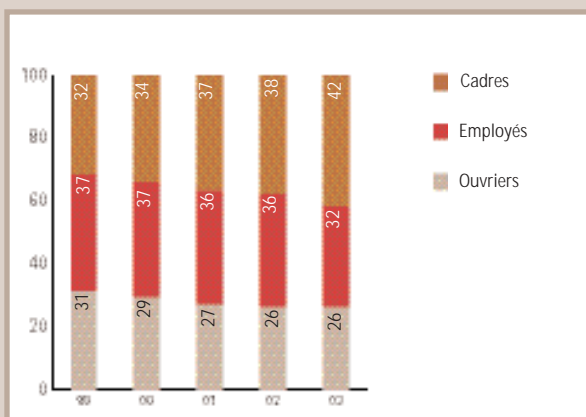
Le Taux de Fréquence est le principal paramètre utilisé comme indicateur de la performance en matière de sécurité dans tous les sites industriels et administratifs du Groupe. Dans ce domaine, UCB fait mieux que l'ensemble de l'industrie. En Belgique par exemple, le taux est de 6,55 et UCB est bien en dessous de la moyenne de l'industrie chimique qui est de 14,2.

Sécurité

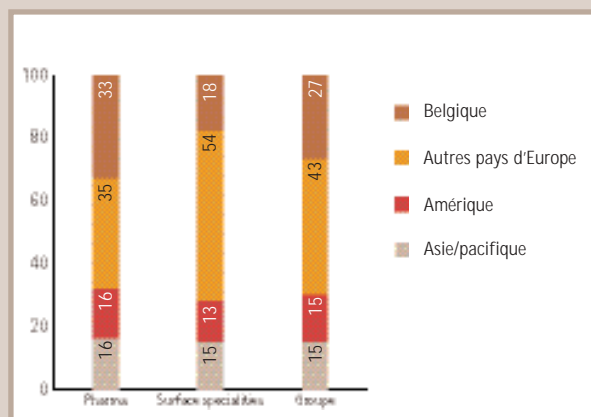
Taux de Fréquence des accidents de travail avec incapacité par millions d'heures de travail



Evolution de la structure du personnel (en %)



Répartition géographique du personnel par Secteur (en %)

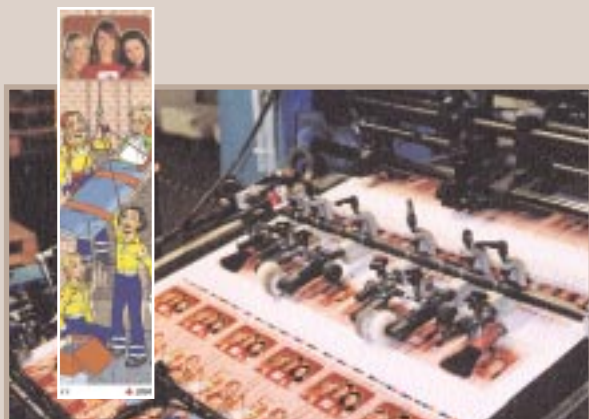


Engagement social et culturel

Une présence active au cœur de la société

En tant qu'acteur économique de référence, UCB s'engage dans divers projets sociaux et culturels, principalement en Belgique, mais également dans le monde. Voici quelques exemples d'actions :

- UCB participe au financement de la création du **Musée de l'Europe** à hauteur de € 50.000 par an pendant 5 ans. Ce Musée, qui ouvrira ses portes en 2006, sera situé dans l'enceinte du Parlement Européen. L'objectif de ses concepteurs est de donner au public une meilleure connaissance de l'Europe, entre autres au travers de l'évolution de la recherche industrielle chère à UCB.
- UCB soutient la **Croix-Rouge** au travers de sa campagne annuelle de vente d'autocollants (du 22 avril au 6 mai 2004). La matière première nécessaire à la fabrication des autocollants est fournie gracieusement par le Secteur Surface Specialties d'UCB. Il s'agit du nouveau film pour arts graphiques combiné avec l'adhésif acrylique *Solucryl*.
- UCB s'implique dans la sauvegarde du patrimoine architectural en finançant la restauration de la **chapelle Saint-Marcou**, construite en 1690 au cœur de l'église Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles. La convention de mécénat signée par UCB porte sur un montant de € 25.000.
- A Smyrna (Etats-Unis), une équipe « **Team UCB** » s'est constituée pour bâtir des liens solides entre le site et son voisinage et encourager les collaborateurs d'UCB à participer à des actions citoyennes. « Team UCB » participe, par exemple, à l'événement WalkAmerica qui permet de récolter des fonds pour financer la recherche concernant la santé infantile. A Noël, les collaborateurs du site participent aussi au programme Angel Tree de l'Armée du Salut.
- UCB Pharma aide l'asbl « **Happy Dolphins Encounters** » qui offre chaque année un séjour d'une semaine en Floride à des enfants fragilisés par une maladie ou par un handicap. Accompagnés de médecins et de kinésithérapeutes, ils ont l'occasion d'aller à la rencontre des dauphins sauvages. UCB prend en charge les frais de séjour d'un enfant épileptique et d'un enfant allergique choisis par l'asbl au sein de la population belge, ainsi que les frais de séjour d'un enfant épileptique d'un membre du personnel.
- Au niveau éducatif, Surface Specialties a, par exemple, développé depuis 14 ans un partenariat avec la **Nelson Thomlinson School** de Wigton (Royaume-Uni) : stages en entreprise, visites de l'usine, soutien financier de l'enseignement des langues...
- A Bridgwater (Royaume-Uni), Surface Specialties encourage ses collaborateurs au **volontariat** en leur laissant du temps pour qu'ils puissent mener leur engagement de pompier, sauveteur, directeur d'école...



UCB soutient la Croix-Rouge en lui offrant les matières premières pour réaliser les autocollants vendus au profit de cette organisation humanitaire.



UCB participe à l'action de l'association Happy Dolphins Encounters qui permet à des enfants malades ou handicapés d'aller à la découverte des dauphins sauvages.

Environnement



Améliorer la qualité de la vie pour les générations actuelles et futures.

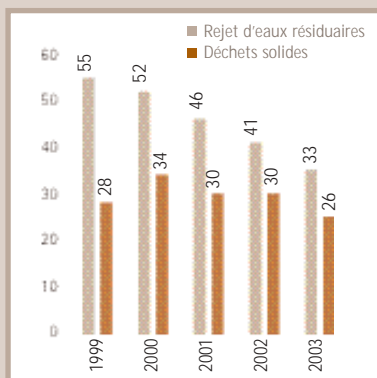
Telle est la fierté du personnel d'UCB qui met sur le marché des produits et des solutions, créant de la valeur pour l'entreprise et ses groupes d'intérêts, tout en respectant les ressources naturelles.

Le respect de l'environnement et le souci de la sécurité procèdent de la culture d'entreprise d'UCB depuis de nombreuses années. Ces principes s'inscrivent dans le processus permanent d'amélioration des performances qui constitue le fondement de la « licence to operate ». Ils répondent aux normes ISO 14000 en matière d'environnement et OHSAS 18000 pour la sécurité. Treize sites de production sont certifiés ISO 14001. D'autre part, UCB adhère au programme Responsible Care depuis 1991. Ce programme est étroitement lié aux principes du développement durable basé sur l'équilibre entre le profit économique et le respect des personnes et de l'environnement.

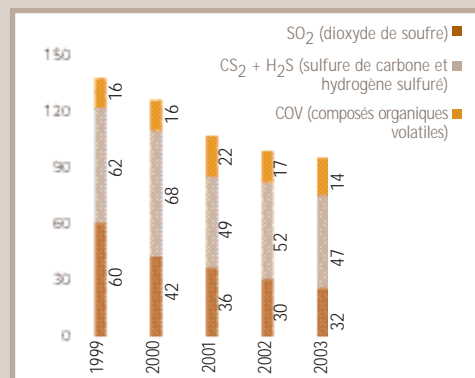
Des informations détaillées en la matière sont régulièrement communiquées à tous les partenaires de l'entreprise, notamment à l'occasion de journées portes ouvertes sur sites.

En 2003, UCB a accueilli 11 sites de production dans le cadre des acquisitions du Groupe et s'est séparée des deux sites de l'activité Taminco. Cette forte augmentation justifie d'autant plus la gestion globale et intégrée de la problématique « environnement, sécurité et hygiène du travail » : qualité de l'eau et de l'air, réduction des déchets, économie d'énergie, respect du sol et des paysages, sécurité physique du personnel. Une telle gestion requiert d'importants investissements.

Indice des charges polluantes*



Emissions gazeuses



(*) Pour mesurer les progrès réalisés en matière d'environnement, UCB a adopté des indices de la charge polluante qui permettent d'évaluer la pollution dans toutes ses composantes et traduisent le résultat en impact pour l'environnement. Chaque critère est affecté d'un coefficient de pondération (1987=100, sauf pour les COV 1995=100) représentatif du potentiel de nuisance sur le milieu récepteur, dont le choix est basé sur des normes européennes et sur une hiérarchie de valeurs généralement admises en la matière. L'utilisation d'un langage commun permet ainsi d'intégrer de manière homogène les résultats de toutes les activités du Groupe.

Attention portée à la qualité de l'eau et de l'air

Les sites de Schoonaarde (Belgique) et de Química Ibérica (Espagne) illustrent les efforts d'UCB en matière de respect de la qualité de l'eau. Ces sites purifient par évaporation les **eaux** usées. Le distillat recueilli est recyclé dans le procédé de fabrication, ce qui permet de réduire de 98% la quantité d'eau fraîche consommée et, partant, la quantité d'eau usée rejetée. L'amélioration du procédé monomère permet d'autre part le recyclage à 75% d'un agent de réaction qui se trouvait auparavant dans les eaux rejetées. Cette technique sera également appliquée au site de Shanghai (Chine).

Les **émissions gazeuses**, quant à elles, sont de plus en plus maîtrisées. En fonction de leur composition, elles sont soit oxydées avec récupération de chaleur – comme à Drogenbos (Belgique) et Shanghai – soit purifiées – comme à Schoonaarde où une membrane sélective permet de séparer l'air du solvant, avec récupération de ce dernier à hauteur de 82%. Cette technologie très efficace sera implémentée sur d'autres sites.

UCB contribue également très largement à aider ses clients et les clients de ceux-ci à atteindre les nouvelles normes légales d'émission de composés organiques volatils (par exemple en Europe la

directive 1999/13/CE) en leur proposant des produits exempts de solvants et en encourageant l'utilisation de technologies dites propres. Plus de 75% des résines de Surface Specialties s'inscrivent parfaitement dans ce cadre et, par ailleurs, UCB est particulièrement bien positionnée sur le marché pour promouvoir énergiquement ces technologies et produits respectueux de l'environnement.

Réduction de la production de déchets

Le procédé de fabrication du *Keppra* illustre l'attention permanente portée par UCB à la problématique de la production de **déchets**. Ce procédé unique est basé sur la technologie de la chromatographie multicolonne. Son application à l'échelle industrielle permet de réduire de 55% la quantité de déchets produite tout en augmentant le rendement de la production et réduisant la quantité de solvants mise en oeuvre.

D'autre part, UCB met sur le marché des produits propres. Le film *NatureFlex* en est un exemple récent. Cet emballage à base de cellophane est entièrement biodégradable.



UCB attache une attention toute particulière à l'intégration harmonieuse des bâtiments dans leur cadre naturel et au bien-être du personnel. Le Site d'UCB à Bulle (Suisse), qui comprend une usine pharmaceutique et un bâtiment administratif, a été construit dans une optique environnementale d'économie d'énergie et de réalisation d'un cadre de travail fonctionnel et agréable.

Environnement

Sols

UCB existant en tant que société industrielle depuis 1928, certains de ses sites actuels qui représentent 24% de la surface totale des terrains lui appartenant, ont été témoins de cette histoire industrielle. Pour ces sites, de même que les plus récents, UCB adopte une attitude active en vue de leur aménagement et de leur embellissement, tout en y respectant la législation existante au niveau des sols.

Economie d'énergie

UCB veille à l'amélioration continue de l'efficacité énergétique de ses procédés de production. Dans le même temps, le Groupe attache une importance particulière à la conception de ses nouveaux bâtiments. Dans la ligne d'UCB Center (Belgique) et des bâtiments de recherche de Drogenbos, Wigton (GB) et Atlanta (USA), le nouveau bâtiment de recherche du site de Braine est conçu pour optimiser la consommation d'énergie.

Investissements et charges opérationnelles

Les investissements justifiés par la protection de l'environnement et l'amélioration constante de la sécurité s'élèvent à € 25 millions pour l'exercice 2003, soit quelque 4% des investissements industriels du groupe. Les frais de fonctionnement quant à eux s'élèvent à € 19 millions. Ils comprennent les charges d'exploitation des stations d'épuration, les coûts de traitement des déchets et les frais du personnel chargé de cette gestion.

Développement

UCB applique les principes du Responsible Care dès la conception du produit, dans sa fabrication et son utilisation pour l'activité Surface Specialties (Design for Environment), du procédé de fabrication du principe actif en Pharma (Design for Responsible Care). L'évolution du portefeuille de produits anticipe les tendances du marché en agissant pro-activement sur la conversion progressive de nos produits à base de solvant en produits à base aqueuse tout en garantissant des performances identiques. Il en va de même pour le remplacement complet de matières premières pouvant s'avérer être néfastes pour l'environnement ou la santé.



La nouvelle usine de fabrication de l'antiépileptique *Keppra*, à Braine l'Alleud (Belgique), dont la deuxième unité a été mise en route en 2003, utilise la technologie de la chromatographie multicolonne qui permet de réduire considérablement les déchets.

Comptes consolidés et comptes annuels d'UCB S.A. au 31 décembre 2003

Bilan consolidé	42
Résultats consolidés	44
Annexe	46
Commentaires du bilan consolidé	55
Commentaires du compte de résultats consolidés	56
Rapport du Collège des Commissaires	57
Données financières	58
Tableau de financement consolidé	59
UCB SA - Comptes annuels	60
L'action UCB	64
Agenda de l'actionnaire	65

Bilan consolidé

Une comparaison des bilans consolidés sur 10 ans figure à la page 58.

Actif

Bilan consolidé après affectation des résultats

	Au 31/12/2001 € milliers	Au 31/12/2002 € milliers	Au 31/12/2003 € milliers
ACTIFS IMMOBILISÉS	853 820	889 291	1 301 104
I. Frais d'établissement (ann. VII)	638	466	343
II. Immobilisations incorporelles (ann. VIII)	240 504	254 829	462 960
III. Ecart de consolidation (ann. XII)	22 662	27 732	94 927
IV. Immobilisations corporelles (ann. XI)	580 258	589 413	726 115
A. Terrains et constructions	190 213	207 791	324 561
B. Installations, machines et outillage	243 726	300 991	336 606
C. Mobilier et matériel roulant	23 618	23 817	35 984
D. Location-financement et droits similaires	5 715	5 158	3 004
E. Autres immobilisations corporelles	4 600	3 077	4 327
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	112 386	48 579	21 633
V. Immobilisations financières (ann. I à IV et X)	9 758	16 851	16 759
A. Entreprises mises en équivalence	459	6 010	5 144
1. Participations	459	6 010	5 144
2. Créances	-	-	-
B. Autres entreprises	9 299	10 841	11 615
1. Participations, actions et parts	4 007	3 942	3 157
2. Créances	5 292	6 899	8 458
ACTIFS CIRCULANTS	1 710 034	1 731 644	1 789 831
VI. Créances à plus d'un an	80 758	71 856	45 821
A. Créances commerciales	21 636	21 992	1
B. Autres créances	59 122	49 864	45 820
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution	432 162	415 609	403 946
A. Stocks	432 162	415 609	403 946
1. Approvisionnements	98 725	91 035	105 705
2. En-cours de fabrication	80 229	85 373	70 215
3. Produits finis	191 919	181 419	182 468
4. Marchandises	60 024	57 111	44 853
5. Immeubles destinés à la vente	-	-	-
6. Acomptes versés	1 265	671	705
B. Commandes en cours d'exécution	-	-	-
VIII. Créances à un an au plus	741 288	683 518	799 570
A. Créances commerciales	448 761	416 553	508 896
B. Autres créances	292 527	266 965	290 674
IX. Placements de trésorerie	339 054	443 136	392 519
A. Actions propres	-	22 404	33 468
B. Autres placements	339 054	420 732	359 051
X. Valeurs disponibles	88 782	61 644	90 148
XI. Comptes de régularisation	27 990	55 881	57 827

TOTAL DE L'ACTIF

2 563 854

2 620 935

3 090 935

Les comptes consolidés sont établis suivant les prescriptions légales et réglementaires applicables en Belgique et en application des principes comptables institués par l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001. En vertu de ces Arrêtés, les comptes consolidés comprennent le bilan, le compte de résultats et l'annexe. Par ailleurs, les commentaires qui suivent les comptes se rapportent à la situation financière du Groupe, telle qu'elle résulte du bilan et du compte de résultats consolidés.

Passif

	Au 31/12/2001 € milliers	Au 31/12/2002 € milliers	Au 31/12/2003 € milliers
CAPITAUX PROPRES	1 382 633	1 555 155	1 772 389
I. Capital souscrit	437 799	437 799	437 799
II. Primes d'émission	79	79	79
III. Plus-values de réévaluation	21 356	1 967	2 422
IV. Réserves consolidées (ann. XI)	916 779	1 132 258	1 351 333
V. Ecarts de consolidation (ann. XII)	14 955	3 758	3 759
VI. Ecarts de conversion	- 8 794	- 21 445	- 23 999
VII. Subsidés en capital	459	739	996
INTERÊTS DE TIERS			
VIII. Intérêts de tiers	8 043	10 125	11 380
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES	244 911	201 558	250 587
IX. A. Provisions pour risques et charges	214 265	185 243	183 729
1. Pensions et obligations similaires	22 964	26 893	48 782
2. Charges fiscales	138	126	-
3. Grosses réparations, gros entretiens	4 062	3 099	2 839
4. Autres risques et charges	187 101	155 125	132 108
B. Impôts différés et latences fiscales	30 646	16 315	66 858
DETTES	928 267	854 097	1 056 579
X. Dettes à plus d'un an (ann. XIII)	203 336	126 412	312 450
A. Dettes financières	198 604	121 684	307 785
1. Emprunts subordonnés	-	-	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	83 256	49 032	41 347
3. Dettes de location-financement et assimilées	899	863	1 265
4. Etablissements de crédit	46 524	14 555	215 860
5. Autres emprunts	67 925	57 234	49 313
B. Dettes commerciales	-	99	100
1. Fournisseurs	-	99	100
2. Effets à payer	-	-	-
C. Acomptes reçus sur commandes	-	-	-
D. Autres dettes	4 732	4 629	4 565
XI. Dettes à un an au plus (ann. XIII)	677 147	681 110	697 295
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4 689	54 040	52 429
B. Dettes financières	158 349	127 994	98 354
1. Etablissements de crédit	155 578	127 576	91 692
2. Autres emprunts	2 771	418	6 662
C. Dettes commerciales	234 467	210 345	256 222
1. Fournisseurs	232 617	208 462	252 916
2. Effets à payer	1 850	1 883	3 306
D. Acomptes reçus sur commandes	913	67	62
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	141 616	122 373	133 183
1. Impôts	67 467	60 051	57 280
2. Rémunérations et charges sociales	74 149	62 322	75 903
F. Autres dettes	137 113	166 291	157 045
XII. Comptes de régularisation	47 784	46 575	46 834
TOTAL DU PASSIF	2 563 854	2 620 935	3 090 935

Résultats consolidés

	Au 31/12/2001 € milliers	Au 31/12/2002 € milliers	Au 31/12/2003 € milliers
I. Ventes et prestations	2 903 703	2 923 320	3 327 593
A. Chiffre d'affaires	2 475 333	2 514 009	2 966 051
B. Variations des en-cours de fabrication, des produits finis et commandes	36 832	- 15 131	- 45 479
C. Production immobilisée	187 503	217 221	216 137
D. Autres produits d'exploitation	204 035	207 221	190 884
II. Coût des ventes et des prestations	- 2 437 904	- 2 420 923	- 2 841 049
A. Approvisionnements et marchandises	711 224	701 547	929 958
1. Achats	721 551	740 947	961 786
2. Variations des stocks	- 10 327	- 39 400	- 31 828
B. Services et biens divers	787 840	795 951	853 061
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	585 342	604 125	692 070
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	289 570	329 722	348 418
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	1 072	6 035	20 238
F. Provisions pour risques et charges	41 048	- 42 747	- 39 868
G. Autres charges d'exploitation	21 056	25 389	34 677
I. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	752	901	2 495
III. Bénéfice d'exploitation	465 799	502 397	486 544
IV. Produits financiers	118 876	127 990	229 724
A. Produits des immobilisations financières	2 234	-	3 328
B. Produits des actifs circulants	32 912	24 090	16 454
C. Autres produits financiers	83 730	103 900	209 942
V. Charges financières	- 122 820	- 136 758	- 233 522
A. Charge des dettes	38 010	25 625	31 014
B. Amortissements sur écarts de consolidation	-	-	-
C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E	170	92	75
D. Autres charges financières	84 640	111 041	202 433
VI. Bénéfice courant, avant impôts	461 855	493 629	482 746
VII. Produits exceptionnels	112 634	109 328	114 675
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	29 820	38 483	68 279
B. Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	-	-	-
C. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	1	1	-
D. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	30 205	35 350	12 772
E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	50 273	1 446	28 104
F. Autres produits exceptionnels	2 335	34 048	5 520
VIII. Charges exceptionnelles	- 118 214	- 136 581	- 118 210
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 099	8 690	5 806
B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation	-	-	-
C. Réductions de valeur sur immobilisations financières	-	2 354	-
D. Provisions pour risques et charges exceptionnels	22 611	51 821	25 778
E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	642	670	12 996
F. Autres charges exceptionnelles	90 862	73 046	73 630
IX. Bénéfice de l'exercice, avant impôts	456 275	466 376	479 211
X. A. Prélèvements sur les impôts différés et les latences fiscales	63	460	371
B. Transferts aux impôts différés et latences fiscales	-	-	-
XI. Impôts sur le résultat	- 136 314	- 136 137	- 140 203
A. Impôts	- 139 957	- 136 314	- 143 986
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	3 643	177	3 783

	Au 31/12/2001 € milliers	Au 31/12/2002 € milliers	Au 31/12/2003 € milliers
XII. Bénéfice de l'exercice	320 024	330 699	339 379
XIII. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	- 1 543	1 114	298
A. Résultats en bénéfice	89	1 168	323
B. Résultats en perte	- 1 632	- 54	- 25
XIV. Bénéfice consolidé	318 481	331 813	339 677
A. Part des tiers dans le résultat	- 471	- 413	1 535
B. Part du Groupe dans le résultat	318 952	332 226	338 142

Présentation abrégée des résultats consolidés

	Au 31/12/2002 € milliers	Au 31/12/2003 € milliers		
I. Résultats courants			(1) Détail des amortissements sur actifs immobilisés:	
Chiffre d'affaires	2 514 009	2 966 051	Amortissements courants	- 118 077 - 136 169
Autres recettes	409 311	361 542	Amortissements sur frais de R&D	- 212 546 - 214 744
Coût de revient et autres frais	- 2 090 300	- 2 490 136		- 330 623 - 350 913
Amortissements (1)	- 330 623	- 350 913	Il s'agit des amortissements de € 348.418 milliers contre	
Bénéfice d'exploitation (2)	502 397	486 544	€ 329.722 milliers en 2002 (rubrique II D) plus les amortissements	
Résultats financiers (3)	- 8 768	- 3 798	sur écarts de consolidation pour € 2.495 milliers contre	
Bénéfice courant avant impôts	493 629	482 746	€ 901 milliers en 2002 (rubrique II I)	
II. Résultats exceptionnels	- 27 253	- 3 535	(2) Résultat opérationnel ou «EBIT»	
III. Résultats avant impôts	466 376	479 211	(Earnings Before Interest and Taxes)	
Impôts différés	460	371	(3) Détail des résultats financiers par Secteur:	
Impôts	- 136 137	- 140 203	Secteur Pharma	- 4 515 5 220
Quote-part d'UCB dans les résultats	1 114	298	Surface Specialties	- 22 263 - 25 153
IV. Résultats après impôts	331 813	339 677	Activités non sectorielles	+ 18 010 + 12 807
Parts des tiers	- 413	1 535		- 8 768 - 7 126
Part d'UCB dans les résultats	332 226	338 142	Revenus de participations non consolidées	- 3 328
				- 8 768 - 3 798

Principaux résultats exceptionnels par Secteur

	Au 31/12/2002 € milliers	Au 31/12/2003 € milliers
Pharma		
Reprise d'amortissements sur R&D	31 209	52 622
Provision pour risques et charges	- 10 122	- 2 591
Restructurations	- 15 647	- 14 243
Amortissements	- 2 035	- 2 393
Frais de lancement	- 2 170	- 1 240
Autres	- 640	- 2 725
Total Pharma	595	29 430
Surface Specialties		
Plus-value sur cession d'actifs	-	20 695
Reprises de plus value de réévaluation et de différence de consolidation	30 483	-
Reprise d'amortissements sur R&D	1 973	3 230
Provisions pour risques et charges	- 12 109	- 4 581
Restructuration (dont Films en 2003 € -11 millions)	- 33 318	- 44 164
Frais de démarrage d'unités industrielles et arrêt de produits	- 2 193	-
Litiges	- 1 521	- 8 165
Autres	- 1 385	- 210
Total Surface Specialties	- 18 070	- 33 195
Non sectoriel		
Plus-value sur réalisation d'actifs	63	-
Réduction de valeur	- 11 458	- 830
Autres	1 617	1 060
Total non sectoriel	- 9 778	230
TOTAL	- 27 253	- 3 535

Annexe

I. CRITÈRES DE CONSOLIDATION

A. Critères qui président à la mise en oeuvre de la consolidation par intégration globale:

Sont consolidées, selon la méthode d'intégration globale, toutes les sociétés belges et étrangères dans lesquelles UCB SA exerce un contrôle de droit ou de fait.

Toutefois, pour les sociétés dans lesquelles UCB SA ne détient directement ou indirectement que 50 %, celles-ci sont également consolidées par intégration globale si le Groupe exerce une influence décisive sur la désignation de la majorité des administrateurs ou gérants de celles-ci ou sur l'orientation de leur gestion.

B. Critères qui président à la mise en oeuvre de la consolidation par intégration proportionnelle:

Aucune société du Groupe ne répond à la définition de filiale commune.

C. Critères qui président à la mise en oeuvre de la consolidation par mise en équivalence:

Les sociétés dans lesquelles la participation du Groupe se situe entre 20 % et 50 %, les filiales en liquidation et celles qui ont renoncé à poursuivre leurs activités sont évaluées selon la méthode de mise en équivalence.

II. FILIALES EXCLUSIVES

Filiales consolidées par intégration globale et mises en équivalence

SECTEUR PHARMA

Fraction de capital détenue (en %)

Rodleben Pharma GmbH (Allemagne)	100	Vedim Pharma SA (Espagne)	100
SCI du Mantois (France)	100	Vedim Pharma SNC (France)	100
UCB Farchim SA (AG Ltd.) (Suisse)	100	Vedim Sp. Z.O.O. (Pologne)	100
UCB Healthcare SNC (France)	100	Vedim Pharma GmbH (Allemagne)	100 *
UCB Healthcare GmbH (Allemagne)	100		hors Europe
UCB Pharma (Produtos Farmaceuticos) Lda. (Portugal)	100	Korea UCB Co. Ltd. (Corée)	100
UCB Pharma AE (Grèce)	100	UCB (SA) (Proprietary) Ltd. (Afrique du Sud)	100
UCB Pharma AG (Suisse)	100	UCB Bioproducts Inc. (Etats-Unis)	100
UCB Pharma AS (Turquie)	100	UCB Coprom LP (Etats-Unis)	100
UCB Pharma A/S (Norvège)	100	UCB India Private Ltd. (Inde)	100
UCB Pharma AB (Suède)	100	UCB Japan Co. Ltd. (Japon)	100
UCB Pharma BV (Pays-Bas)	100	UCB Pharco Inc. (Etats-Unis)	100
UCB Pharma Gesellschaft m.b.H. (Autriche)	100	UCB Pharma (Thailand) Ltd. (Thaïlande)	100
UCB (Pharma) Ireland Ltd. (Irlande)	100	UCB Pharma Inc. (US) (Etats-Unis)	100
UCB Pharma Ltd. (Royaume-Uni)	100	UCB Pharma Ltd. (Hongkong)	100
UCB Pharma OY (Finlande)	100	UCB Philippines Inc. (Philippines)	100
UCB Pharma SA (Belgique)	100	UCB Phip Inc. (Etats-Unis)	100
UCB Pharma SA (France)	100	UCB Research Inc. (Etats-Unis)	100
UCB Pharma SA (Espagne)	100	Vedim SA de CV (Mexique)	100
UCB Pharma SRO (Tchéquie)	100		
UCB Pharma SPA (Italie)	100		
UCB Pharma Sp. Z.O.O. (Pologne)	100		
Vedim Pharma (Produtos Quimicos e Farmaceuticos) Lda.(Portugal)	100		

(*) Société mise en équivalence

SURFACE SPECIALTIES

Fraction de capital détenue (en %)

Erste Viking Resins Germany 1 GmbH (Allemagne)	100
Ilika Epikalipseon Hellas Epe (Grèce)	100
Société Commerciale UCB SA (France)	100
Surface Specialties Austria GmbH (Autriche)	100
Surface Specialties France SAS (France)	100
Surface Specialties Germany GmbH & Co. KG (Allemagne)	100
Surface Specialties Italy Srl (Italie)	100
Surface Specialties Kimyasl San. ve Tic. Ltd. Sti. (Turquie)	100
Surface Specialties Management Germany GmbH (Allemagne)	100
Surface Specialties Nordic A/S (Danemark)	100
Surface Specialties Plc. (Royaume-Uni)	100
Surface Specialties Iberica SL (Espagne)	100
UCB (Chem) Ltd. (Royaume-Uni)	100
UCB Cellophane Ltd. (Royaume-Uni)	100
UCB Chemicals Nordic A/S (Danemark)	100
UCB Services Ltd. (Royaume-Uni)	100
UCB T&R Graham Ltd. (Royaume-Uni)	100
Vianova Resins Germany Management GmbH (Allemagne)	100
Viking Resins Germany Holding GmbH & Co. KG (Allemagne)	100
Zweite Viking Resins Germany 2 GmbH (Allemagne)	100
La Cellophane Española SA (Espagne)	100 *
UCB Films Italia SRL (Italie)	100 *
UCB Sidac Ltd. (Royaume-Uni)	100 *
UCB Sidex Ltd. (Royaume-Uni)	100 *
	hors Europe
Daicel-UCB Co. Ltd. (Japon)	55
Securency Pty. Ltd. (Australie)	50
Shanghai UCB Speciality Chemicals Co. Ltd. (Chine)	100
SK UCB Co. Ltd. (Corée du Sud)	50
Surface Specialties (Australia) Pty. Ltd. (Australie)	100
Surface Specialties (Thailand) Ltd. (Thaïlande)	96,27
Surface Specialties Chemicals International Trading (Shanghai) Co. Ltd. (Chine)	100
Surface Specialties Inc. (Etats-Unis)	100
Surface Specialties Korea Co. Ltd. (Corée du Sud)	100
Surface Specialties Malaysia Sdn Bhd (Malaisie)	100
Surface Specialties UCB Inc. (Canada)	100
UCB Chip Inc. (Etats-Unis)	100
UCB Flip Inc. (Etats-Unis)	100 *

ACTIVITÉS NON SECTORIELLES

Fraction de capital détenue (en %)

Actias Réassurance SA (Luxembourg)	100
Cogefina SA (Suisse)	100
Doutors Reassurance SA (Suisse)	100
Fin-UCB SA (Belgique)	100
Gic SA (Belgique)	100
M.I.O. Schoonaarde NV (Belgique)	100
M.I.O. Zwijnaarde NV (Belgique)	100
Pabelfima BV (Pays-Bas)	100
Société Financière UCB SA (Luxembourg)	100
Surface Specialties Holding Germany GmbH (Allemagne)	100
The Viking Trading Co. Ltd (Royaume-Uni)	100
UCB (Investments) Ltd (Royaume-Uni)	100
UCB Actias SA (Belgique)	100
UCB España SA (Espagne)	100
UCB Finance NV (Pays-Bas)	100
UCB Fipar SA (Belgique)	100
UCB France SA (France)	100
UCB GmbH (Allemagne)	100
UCB Hungary Ltd. (Hongrie)	100
UCB Investissements SA (Suisse)	100
UCB Services SAS (France)	100
Vedim Ltd (Royaume-Uni)	100
UCB Prosol NV (en liquidation) (Belgique)	100 *
	hors Europe
Fipar (Thailand) Ltd. (Thaïlande)	100
UCB Asia Pacific Sdn Bhd (Malaisie)	100
UCB Australia Pty Ltd (Australie)	100
UCB Chemfar Inc. (Etats-Unis)	100
UCB de Mexico SA de CV (Mexique)	100
UCB do Brasil Lda. (Brésil)	100
UCB Inc. (Etats-Unis)	100
UCB Singapore Private Ltd (Singapour)	100
UCB (Taiwan) Ltd. (Taiwan)	100
UNI Mediflex Private Ltd. (Inde)	100

(*) Sociétés mises en équivalence

III. FILIALES COMMUNES**IV. ENTREPRISES, REPRISES OU NON SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE****V. AUTRES ENTREPRISES**

VI. RÈGLES D'ÉVALUATION

Les éléments d'actif et passif, les droits et engagements compris dans les comptes consolidés sont évalués selon des règles uniformes.

Les règles d'évaluation adoptées pour les comptes consolidés sont les mêmes que celles utilisées par UCB SA pour ses comptes annuels.

Elles font partie intégrante du Manuel de consolidation communiqué à toutes les sociétés du Groupe.

La transmission des données relatives à l'élaboration du bilan consolidé se fait selon un plan comptable uniforme fondé sur le plan comptable normalisé prévu par la législation belge.

Si dans les états financiers des entreprises comprises dans la consolidation, des éléments d'actif ou de passif ne sont pas évalués selon les règles adoptées pour les comptes consolidés, ces éléments font, pour les besoins de la consolidation, l'objet de retraitement nécessaire, à moins que celui-ci ne présente qu'un intérêt négligeable au regard de l'objectif de l'image fidèle.

Les éléments de l'actif, du passif et des engagements des filiales étrangères comprises dans la consolidation sont, en vue de leur intégration dans les comptes consolidés, convertis en euros soit selon la méthode monétaire / non monétaire, soit selon la méthode du cours de clôture.

Le choix de la méthode répond au prescrit de l'image fidèle prévu à l'art. 20 de l'A.R. du 6 mars 1990.

Les écarts de conversion qui résultent de l'application de la méthode monétaire / non monétaire et la méthode du cours de clôture sont respectivement portés au compte de résultats et sous la rubrique «écarts de conversion» des fonds propres consolidés.

Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de l'exercice.

I. Frais d'établissement

Les frais d'établissement qui ne sont pas repris en charge par les résultats de l'exercice durant lequel ils ont été supportés sont amortis sur une durée maximum de 5 ans, en tenant compte du prorata temporis.

II. Immobilisations incorporelles

Les frais de R & D sont portés aux immobilisations incorporelles pour leur prix d'acquisition ou leur prix de revient. Afin de rendre les résultats des exercices antérieurs comparables, les frais de R & D portés à l'immobilisé sont amortis à 100 % sous forme de charges courantes et font l'objet d'une reprise d'amortissements en produits exceptionnels pour la différence entre le montant réel des amortissements de l'exercice et le montant brut porté à l'immobilisé.

On applique sur ces frais un taux d'amortissement linéaire, tenant compte du prorata temporis, soit 33 1/3 % basé sur une durée de vie de 3 ans.

Les cours retenus au 31 décembre 2003 sont les suivants:

Devises	Cours de clôture		Cours moyens	
	2002	2003	2002	2003
1 € = x devises étrangères				
Dollar Canadien	1,656	1,629	1,479	1,582
Dollar US	1,048	1,261	0,942	1,130
Livre Sterling	0,651	0,707	0,629	0,692
Franc Suisse	1,454	1,559	1,467	1,520
Couronne Suédoise	9,149	9,091	9,167	9,123
Couronne Norvégienne	7,273	8,418	7,511	7,992
Couronne Danoise	7,429	7,446	7,433	7,432
Lire Turque (100)	17543,860	17543,860	14367,816	17006,803
Zloty Polonais	4,024	4,717	3,852	4,403
Koruna Tchèque	31,646	32,573	30,766	31,862
Forint Hongrois	236,016	262,329	243,250	253,357
Rand Sud-Africain	9,009	8,389	9,915	8,507
Roupie Indienne	50,251	57,471	45,679	52,651
Yen Japonais (100)	1,243	1,349	1,179	1,309
Dollar Hong-Kong	8,177	9,794	7,344	8,797
Dollar Australien	1,858	1,680	1,737	1,738
Dollar Nouvelle Zélande	2,000	1,924	2,039	1,945
Baht Thaïlandais	45,269	49,975	40,509	46,944
Dollar Singapour	1,819	2,145	1,687	1,969
Won Sud-Coréen (100)	12,438	15,038	11,862	13,459
Nouveau Dollar de Taiwan	36,430	42,863	32,492	38,889
New Peso Mexicain	10,989	14,164	9,055	12,189
Réal Brésilien	3,716	3,667	2,627	3,465
Ringitt (\$ Malais)	3,984	4,794	3,581	4,293
Peso Philippin	55,866	69,930	48,377	61,222
Euro	1,000	1,000	1,000	1,000
New Peso Argentin	3,532	3,695	2,655	3,332
Renminbi Yuan	8,673	10,438	7,795	9,350

L'amortissement de la valeur d'acquisition des brevets, licences et similaires, est calculé soit en fonction d'une appréciation prudente de la durée de vie économique de cet actif immatériel, soit à un taux au minimum égal à celui du matériel destiné à l'exploitation du brevet ou du procédé, soit par annuité fixe dont le nombre ne peut être inférieur à cinq, soit 20 % l'an en tenant compte du prorata temporis. La valeur d'acquisition ou de revient des immobilisations incorporelles, autres que celles citées ci-dessus et qui sont subsidiables, est amortie à 100 % dans l'exercice au cours duquel ces frais sont exposés. Les logiciels acquis non indispensables au fonctionnement du matériel informatique et d'une valeur supérieure à 1250 euros, sont considérés comme immobilisés incorporels et amortis sur cinq ans de manière linéaire,

tenant compte du prorata temporis. Les immobilisations incorporelles dont l'amortissement est réparti sur une durée inférieure ou égale à cinq ans, sont annulées par compensation avec leur fonds d'amortissement au cours de la cinquième année qui suit celle de leur inscription à l'actif.

III. Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation (primes de consolidation) positifs portés à l'actif du bilan consolidé sont amortis "prorata temporis" en 40 ans en fonction d'une appréciation prudente de la durée économique de cet actif immatériel, fondée sur les avantages spécifiques des acquisitions, c'est-à-dire du temps estimé de récupération du surprix payé.

Des amortissements complémentaires ou exceptionnels seront constatés si le maintien à l'actif de l'écart de consolidation n'est plus économiquement justifié.

IV. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises de tiers sont reprises à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, celles produites par l'entreprise elle-même sont valorisées à leur prix de revient. La valeur d'acquisition ou de revient est amortie d'une façon linéaire, tenant compte du prorata temporis, les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie économique des actifs concernés.

Les taux annuels sont les suivants :

Immeubles et habitations	3 %
Bâtiments administratifs	3 %
Bâtiments industriels	5 %
Matériel et outillage	15 %
Mobilier et matériel de bureau	15 %
Matériel roulant	20 %
Matériel informatique et bureautique	33 1/3 %
Matériel prototype	33 1/3 %

Lorsque les circonstances économiques le commandent, les amortissements peuvent être accélérés.

Les logiciels acquis, indispensables au fonctionnement du matériel informatique, font partie de l'immobilisé corporel et sont amortis selon les règles en vigueur pour le matériel informatique, soit 33 1/3 % par an.

Les immobilisations corporelles cédées à des tiers sont retirées de l'immobilisé brut, en même temps que les amortissements actés au terme de l'exercice précédent sont repris. La différence entre le produit de la

réalisation et la valeur résiduelle donne lieu à des plus ou moins-values qui sont imputées aux résultats exceptionnels.

En cas de cessions internes importantes (par vente ou apport) d'une branche d'activité ou d'une division, les actifs cédés sont ramenés à leur valeur historique pour toute opération interne de ce type qui générerait une plus-value de 1,25 millions d'euros dans le chef de la société cédante. Dans ce cas, la plus-value réalisée est éliminée et les amortissements sur les actifs immobilisés cédés sont calculés sur base de leur coût historique. Les amortissements relatifs aux immobilisations corporelles, ainsi cédées en cours d'exercice sont calculés prorata temporis, d'après leur détention dans le patrimoine. Réciproquement, la règle prorata temporis s'applique aux immobilisations corporelles entrées dans le patrimoine de la société, suite à l'acquisition en cours d'exercice, d'une branche d'activité ou d'une division.

V. Immobilisations financières

Les participations mises en équivalence sont évaluées selon la part dans les fonds propres de la société détenue.

Les titres de participation qui ne rentrent pas dans le périmètre de consolidation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Une réduction de valeur spécifique est enregistrée lorsque l'évaluation effectuée chaque année fait apparaître une dépréciation durable.

VI. Stocks

Les approvisionnements, tant en matières premières qu'en fournitures, sont valorisés au prix d'acquisition ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Le prix d'acquisition comprend la valeur d'achat augmentée des droits d'entrée ou d'accises, des frais de transport, des taxes non récupérables et éventuellement des frais de déchargement.

Des réductions de valeur sont actées annuellement sur les pièces de rechange à rotation lente, afin d'atteindre en cumul un même pourcentage que les amortissements sur immobilisations corporelles. La charge annuelle ne peut toutefois dépasser 10 % de la valeur du stock de ces pièces à fin d'exercice.

Les encours de fabrication et produits finis sont évalués à leur prix de revient industriel, c'est-à-dire sans frais généraux autres que ceux d'usine, sans amortissements et sans charges financières. Ils font l'objet de réductions de valeur au cas où leur prix de revient, majoré des frais commerciaux à supporter par le produit, dépasse le prix de vente. Les marchandises sont valorisées au prix d'acquisition ou au prix du marché en fin d'exercice, si ce dernier prix est inférieur. Le prix d'acquisition des matières premières et consommables importantes, y compris celles

incorporées dans les encours de fabrication et les stocks de produits finis, est déterminé selon la méthode LIFO.

Le prix d'acquisition des autres stocks est établi sur base de la méthode FIFO. Lorsque des produits figurant dans les stocks ont fait l'objet de cessions internes au Groupe, à des prix de marchés, leur valeur d'inventaire est ramenée à leur prix de revient, comme si les cessions s'étaient opérées au prix coûtant.

VII. Créances et dettes

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.

VIII. Avoirs et engagements en devises

Les actifs et passifs non monétaires (les immobilisés incorporels et corporels, les stocks, les participations) ayant donné lieu à une opération en devises sont et restent inscrits dans les comptes à leur valeur d'acquisition en devise locale, telle qu'elle résulte de la conversion du montant en devise au cours de change adopté le jour où l'opération fut enregistrée.

Cette règle s'applique également en ce qui concerne l'enregistrement, en devise locale, des créances et des dettes monétaires libellées en devises. En fin d'exercice, cependant, la contrevaletur des devises locales de ces postes fait l'objet d'une réestimation sur base du cours à la date de clôture des comptes; les différences de change réalisées sur les

transactions en devises étrangères sont portées au compte de résultats, de même que les pertes de change non réalisées, tandis que les bénéfices de change non réalisés sont inscrits en compte de régularisation au bilan.

IX. Provisions pour risques et charges

Tous les risques qui pèsent sur l'entreprise font l'objet de provisions revues chaque année, suivant les règles de la prudence, de la bonne foi et de la sincérité.

Des provisions techniques des entreprises de réassurance sont incluses sous cette rubrique.

X. Impôts sur le résultat

Le traitement comptable de l'impôt des sociétés est établi selon les règles suivantes:

- une provision d'impôts courants est établie au passif ou à l'actif du bilan sur la base d'une estimation des impôts à payer ou à récupérer en utilisant le taux d'imposition du pays où la taxation est effectuée.
- une provision d'impôts différés est établie au passif ou à l'actif du bilan sur la base d'une estimation des effets de taxation future attribuables aux différences temporaires d'imposition, en utilisant le taux d'imposition applicable des pays concernés.
- une réduction de valeur des actifs d'impôts différés sera comptabilisée dès lors que les conditions donnant lieu à récupération des impôts ne seront pas certaines ou prévisibles.

*
* * *

VII. ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT (€ milliers)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	466
Mutations de l'exercice:	
- Nouveaux frais engagés	-
- Amortissements	- 74
- Ecart de conversion	- 35
- Autres	- 14
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	343
dont:	
- Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement	343
- Frais de restructuration	-

VIII. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(€ milliers)	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets licences, etc.	Goodwill	Acomptes versés
a) Valeur d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	782 256	107 854	41 037	581
Mutations de l'exercice:				
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	215 779	14 739	131 871	-
- Cessions et désaffectations (-)	- 142 774	- 1 349	-	- 453
- Transferts d'une rubrique à une autre	- 4 618	4 440	-	-
- Ecart de conversion	7 499	- 5 518	- 19 926	- 19
- Autres variations	-	46 728	108	- 106
Au terme de l'exercice	858 142	166 894	153 090	3
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	581 649	69 917	24 848	485
Mutations de l'exercice:				
- Actés	219 729	14 815	7 137	-
- Repris car excédentaires (-)	- 64 014	- 18	-	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	- 135 091	- 1 258	-	- 449
- Transférés d'une rubrique à une autre	- 2 959	2 781	-	-
- Ecart de conversion	5 589	- 2 880	- 4 497	- 12
- Autres variations	-	651	- 1 230	- 24
Au terme de l'exercice	604 903	84 008	26 258	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) - (c)	253 239	82 886	126 832	3

IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(€ milliers)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en-cours et acomptes versés
a) Valeur d'acquisition						
Au terme de l'exercice précédent	320 984	896 357	85 139	13 342	13 861	49 848
Mutations de l'exercice:						
- Acquisitions, y compris la production immobilisée	50 405	79 537	13 473	453	2 394	17 435
- Cessions et désaffectations (-)	- 13 422	- 106 551	- 7 420	- 15	- 61	- 330
- Transferts d'une rubrique à une autre	19 307	23 494	1 100	- 1895	441	- 42 270
- Ecart de conversion	- 20 161	- 46 124	- 5 506	- 447	- 103	668
- Autres variations	85 425	52 510	13 490	- 935	- 2 014	- 3713
Au terme de l'exercice	442 538	899 223	100 276	10 503	14 518	21 638
b) Plus-values						
Au terme de l'exercice précédent	705	295	13	117	2	-
Mutations de l'exercice:						
- Actées	455	-	-	-	-	-
- Annulées	- 277	- 54	-	-	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	117	-	-	- 117	-	-
- Ecart de conversion	15	-	-	-	-	-
- Autres variations	-	-	-	-	-	-
Au terme de l'exercice	1 015	241	13	-	2	-
c) Amortissements et réductions de valeur						
Au terme de l'exercice précédent	113 897	595 661	61 336	8 301	10 786	1 269
Mutations de l'exercice:						
- Actés	15 933	82 928	12 163	572	871	2
- Repris car excédentaires (-)	- 342	- 3 551	- 77	-	- 277	-
- Acquis de tiers	150	1 902	157	-	-	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	- 6 697	- 76 712	- 6 239	- 13	- 57	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	1 007	6 031	182	- 741	- 5 090	- 1 211
- Ecart de conversion	- 4 088	- 27 268	- 3 270	- 568	- 1 549	- 56
- Autres variations	- 868	- 16 133	53	- 52	5 509	1
Au terme de l'exercice	118 992	562 858	64 305	7 499	10 193	5
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) + (b) - (c)	324 561	336 606	35 984	3 004	4 327	21 633
dont: - terrains et constructions				1 816		
- installations, machines et outillage				9		
- mobilier et matériel roulant				1 179		

X. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (€ milliers)Entreprises auxquelles la mise en
équivalence est appliquée

Autres entreprises

	Entreprises auxquelles la mise en équivalence est appliquée	Autres entreprises
1. Participations		
a) Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	6 010	3 942
Mutations de l'exercice:		
- Acquisitions	-	2 917
- Cessions et retraits	-	- 3 702
- Transferts d'une rubrique à une autre	- 42	-
- Ecart de conversion	-	-
Au terme de l'exercice	5 968	3 157
b) Plus-values	-	-
c) Réductions de valeurs	-	-
- Au terme de l'exercice précédent	-	-
- Au terme de l'exercice	-	-
d) Montants non appelés	-	-
- Au terme de l'exercice précédent	-	-
- Mutations de l'exercice	-	-
e) Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence	- 824	-
- Quote-part dans le résultat de l'exercice	298	-
- Eliminations du montant des dividendes afférents à cette participation	- 9 772	-
- Autres types de variations des capitaux propres	8 650	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) + (b) - (c) - (d) +/- (e)	5 144	3 157
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	-	6 899
Mutations de l'exercice:		
- Additions	-	671
- Remboursements	-	- 1 433
- Réductions de valeur actées	-	-
- Réductions de valeur reprises	-	-
- Ecart de conversion	-	- 634
- Autres	-	2 955
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-	8 458
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	-	-

XI. ETAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES (€ milliers)

Au terme de l'exercice précédent	1 132 258
Mutations de l'exercice:	
- Part du Groupe dans le résultat consolidé	338 142
- Autres variations	-
- Dividende sur actions propres	598
- Dividende décrété par UCB SA	- 119 665
Au terme de l'exercice	1 351 333

XII. ETAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE (€ milliers)

	Ecarts de consolidation positifs	Ecarts de consolidation négatifs	Ecarts de mise en équivalence positifs	Ecarts de mise en équivalence négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	27 733	3 759	-	-
Mutations de l'exercice:				
- Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	70 469	-	-	-
- Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	- 780	-	-	-
- Amortissements	- 2 495	-	-	-
- Ecarts portés en résultats	-	-	-	-
- Autres variations	-	-	-	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	94 927	3 759	-	-

Impôts différés et latences fiscales (€ milliers)

- Impôts différés	4 069
- Latences fiscales	62 789
	66 858

XIII. ETAT DES DETTES (€ milliers)

A. Ventilation des dettes, à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle:	échéant dans l'année	plus d'un an, mais 5 ans au plus	plus de 5 ans
Dettes financières	52 429	214 233	93 552
- Emprunts subordonnés	9	-	-
- Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	41 346
- Dettes de location-financement et assimilées	612	1 265	-
- Etablissements de crédit	1 210	212 968	2 892
- Autres emprunts	50 598	-	49 314
Dettes commerciales	-	100	-
- Fournisseurs	-	100	-
Autres dettes	-	4 565	-
Total	52 429	218 898	93 552
B. Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation			
Dettes financières			1 957
- Emprunts obligataires non subordonnés			-
- Dettes de location-financement et assimilées			-
- Etablissements de crédit			1 957
- Autres emprunts			-
Total			1 957

XIV. RÉSULTATS DE L'EXERCICE ET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (€ milliers)

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Pays	Secteur Pharma		Surface Specialties		Non Sectoriel		Groupe UCB	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Belgique	40 254	40 607	45 107	52 564	1 067	1 981	86 428	95 152
U.E.	452 489	455 674	452 042	762 313	20	63	904 551	1 218 050
Autres pays d'Europe	89 596	83 322	52 260	72 635	54	3	141 910	155 960
Amérique	575 021	588 212	282 781	351 990	117	20	857 919	940 222
Afrique	16 245	20 814	11 378	16 770	-	-	27 623	37 584
Asie	298 025	271 345	169 260	222 407	-	-	467 285	493 752
Océanie	3 795	3 262	24 498	22 069	-	-	28 293	25 331
TOTAL	1 475 425	1 463 236	1 037 326	1 500 748	1 258	2 067	2 514 009	2 966 051

B. Effectif moyen et frais de personnel	exercice précédent	exercice
1. Effectif moyen du personnel occupé	10 288	12 092
- Ouvriers	2 704	3 108
- Employés	3 675	3 930
- Personnel de direction	3 909	5 054
2. Frais de personnel (€ milliers)	604 125	692 070
3. Effectif moyen du personnel en Belgique	3 456	3 316
C. Résultats exceptionnels (€ milliers)		
Ventilation des autres produits exceptionnels		
- Reprise de plus-value de réévaluation	19 389	-
- Reprise d'écart de consolidation négatif	11 197	-
- Reprise de réduction de valeur	-	4 702
Ventilation des autres charges exceptionnelles		
- Frais de démarrage et d'arrêt d'activités	2 984	5 926
- Restructuration	41 474	34 005
- Litiges commerciaux	17 509	31 546

XV. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (€ milliers)

A. 1. Montant des garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagement de tiers	-
2. Montant des garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement :	
- d'entreprises comprises dans la consolidation	3 101
- de tiers	-
3. Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation	-
4. a) Engagements d'acquisition d'immobilisations	18 849
b) Engagements de cession d'immobilisations	
5. a) Droits résultant d'opérations relatives:	
- aux taux d'intérêt	-
- aux taux de change	-
- aux prix des matières premières ou marchandises	-
- autres opérations similaires	156 611
b) Engagements résultant d'opérations relatives :	
- aux taux d'intérêt	-
- aux taux de change	-
- aux prix des matières premières ou marchandises	-
- autres opérations similaires	627 012
B. Indications relatives aux garanties techniques attachées à des ventes ou des prestations déjà effectuées	-
C. Informations au sujet des litiges importants et des autres engagements importants non visés ci-dessus	-
D. Engagements en matière de pension de retraite et de survie en faveur des membres du personnel ou des dirigeants à charge des entreprises comprises dans la consolidation.	-

Le Groupe utilise occasionnellement des instruments financiers dérivés pour couvrir des risques inhérents à l'exploitation courante ; aucun instrument financier dérivé n'est détenu dans un but spéculatif.

XVI. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION (€ milliers)

	entreprises liées	
	exercice précédent	exercice
1. Immobilisations financières	-	-
2. Créances	20 943	16 951
- à plus d'un an	17 696	11 439
- à un an au plus	3 247	5 512
3. Placements de trésorerie	-	-
4. Dettes	13 072	5 105
- à plus d'un an	-	-
- à un an au plus	13 072	5 105
7. Résultats financiers		
- Produits des actifs circulants	1 053	758
- Charges des dettes	281	472

XVII. RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS (€ milliers)

Montant global des rémunérations allouées aux administrateurs d'UCB en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans ses entreprises filiales, et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs.

4 232

Commentaires du bilan consolidé

Comptes de l'actif (€ milliers)

	31/12/2002	31/12/2003	Différence
I. Frais d'établissement	466	343	- 123
Cette rubrique contient les frais de constitution et les autres frais de premier établissement des sociétés du Groupe, qui sont amortis chaque année.			
II. Immobilisations incorporelles	254 829	462 960	+ 208 131
Les immobilisations incorporelles reprennent à leur valeur initiale, telle qu'elle figure dans les livres des sociétés du Groupe, tous les fonds de commerce et droits de propriété industrielle, ainsi que les frais de R&D et le Goodwill. L'augmentation nette de € 208.131 milliers se détaille comme suit:			
- investissements de l'exercice		362 389	
- amortissements de l'exercice		- 241 681	
- reprises d'amortissements sur frais de R&D		64 032	
- variations de périmètre, écarts de conversion et divers		23 391	
III. Ecart de consolidation	27 732	94 927	+ 67 195
L'augmentation provient principalement des primes d'acquisition de nouvelles sociétés entrées en consolidation.			
IV. Immobilisations corporelles	589 413	726 115	+ 136 702
Les immobilisations corporelles reprennent, à leur valeur initiale, telle qu'elle figure dans les livres des sociétés du Groupe, tous les terrains, bâtiments, matériel et mobilier. L'augmentation nette de € 136.702 milliers des immobilisations corporelles du Groupe se détaille comme suit:			
- investissements de l'exercice		163 697	
- amortissements et reprise d'amortissement de l'exercice		- 108 222	
- écarts de conversion		- 34 874	
- cessions et désaffectation		- 38 081	
- variations de périmètre et autres		154 182	
V. Immobilisations financières	16 851	16 759	- 92
Cette rubrique reprend principalement les participations et créances relatives aux entreprises non consolidées.			
VI. Créances à plus d'un an	71 856	45 821	- 26 035
Cette diminution provient essentiellement de créances de Fin. UCB transférées aux créances à un an au plus pour € 22 millions et d'une diminution de créances de la Société Financière UCB.			
VII. Stocks	415 609	403 946	- 11 663
Les valeurs de magasins, matières premières, fournitures, encours et produits fabriqués sont en baisse. Ces valeurs ont augmenté dans certaines filiales et diminué dans d'autres.			
VIII. Créances à un an au plus	683 518	799 570	+ 116 052
L'augmentation provient principalement des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation (ex-Solutia) et de créances commerciales dans les filiales.			
IX. Placements de trésorerie	443 136	392 519	- 50 617
Cette rubrique comprend principalement les dépôts à terme à un mois et plus.			

Comptes du passif (€ milliers)

	31/12/2002	31/12/2003	Différence
I. Capital	437 799	437 799	-
II. Prime d'émission	79	79	-
	437 878	437 878	-
III. à VI. Réserves du Groupe	1 116 538	1 333 515	+ 216 977
L'augmentation de € 216.977 milliers se détaille comme suit:			
- résultats de l'exercice du Groupe	338 142		
- dividende décrété par UCB SA	- 119 665		
- écarts de conversion et autres	- 1 500		
VII. Subsidés reçus en capital	739	996	+ 257
Il s'agit de subventions d'investissements reçues ou à recevoir des gouvernements par diverses sociétés du Groupe et destinées à être reprises en résultats, d'année en année, au fur et à mesure des amortissements opérés sur les investissements subventionnés.			
VIII. Intérêts des tiers	10 125	11 380	+ 1 255
Cette rubrique contient la part des tiers dans les fonds propres des sociétés consolidées. L'augmentation provient principalement de Securency Pty Ltd., Surface Specialties Thailand et Daicel UCB.			
IX. Provisions pour risques et charges et impôts différés	201 558	250 587	+ 49 029
Cette augmentation résulte principalement des impôts différés des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation.			
X. Dettes à plus d'un an	126 412	312 450	+ 186 038
Cette augmentation est due notamment à l'augmentation d'établissements de crédits par UCB SA.			
XI. Dettes à un an au plus	681 110	697 295	+ 16 185
La différence s'explique principalement en raison de mouvements en sens divers des dettes financières et commerciales.			

Commentaires du compte de résultats consolidés (€ milliers)

	31/12/2002	31/12/2003
Résultats courants		
- Chiffre d'affaires	2 514 009	2 966 051
Le chiffre d'affaires s'élève à € 2.966.051 milliers, soit une augmentation de 18% par rapport à l'exercice précédent.		
- Résultats d'exploitation	502 397	486 544
Les résultats bruts d'exploitation représentent 14,6% du chiffre d'affaires, en diminution de 3,2% par rapport à 2002.		
- Résultats financiers	- 8 768	- 3 798
Ils comprennent des revenus de participations non consolidées du portefeuille pour € 3.328 milliers alors qu'ils n'en comptaient pas en 2002.		
- Bénéfice courant avant impôts	493 629	482 746
Une diminution de 2,2% par rapport à l'exercice précédent.		
Résultats exceptionnels	- 27 253	- 3 535
Le détail de ces résultats exceptionnels, qui comprennent également des amortissements et des provisions, est fourni séparément à la suite du compte de résultats. Cette année, suite aux changements des règles d'amortissement au prorata temporis, la reprise d'amortissements R&D est de € 41.975 milliers supérieure à celle de 2002		
Résultats avant impôts	466 376	479 211
En augmentation de 2,8% par rapport à 2002		
- Impôts différés	460	371
Il s'agit de la reprise d'impôts différés relatifs aux subsidés repris en résultats.		
- Impôts	- 136 137	- 140 203
- Quote-part d'UCB dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1 114	298
Cette rubrique représente la part des résultats après impôts des sociétés mises en équivalence, part calculée en proportion du nombre de titres détenus par le Groupe dans ces sociétés.		
Résultats après impôts	331 813	339 677
Part d'UCB dans les résultats consolidés		
La part d'UCB dans le bénéfice consolidé de € 339.677 milliers s'élève à € 338.142 milliers. En 2002, l'exercice s'était clôturé par un bénéfice consolidé de € 331.813 milliers et la part d'UCB dans ce résultat était de € 332.226 milliers.		

Rapport du Collège des Commissaires

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de revision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la revision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice clos au 31 décembre 2003 dont le total du bilan s'élève à € 3.091 millions et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de € 338 millions (part du groupe). Les comptes annuels de certaines filiales comprises dans la consolidation ont été contrôlés par d'autres auditeurs externes. Nous nous sommes basés sur leurs attestations et nous avons effectué des vérifications complémentaires spécifiques dans le cadre de la consolidation. Nous avons également procédé à la vérification du rapport de gestion consolidé.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre revision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux et ceux de nos confrères qui ont contrôlé les comptes de filiales fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, fondé sur nos travaux de revision et sur les rapports de nos confrères, les comptes consolidés clos au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats consolidés en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

En outre, le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Bruxelles, le 7 avril 2004

Le Collège des Commissaires

E. ATTOUT

D. GOOSSENS

Données financières

BILANS CONSOLIDÉS APRÈS RÉPARTITION (en € millions)

Actif	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Immobilisé industriel brut	1 290	1 321	1 209	1 354	1 518	1 744	1 983	2 201	2 359	2 784
Amortissements	- 821	- 855	- 776	- 868	- 957	- 1 112	- 1 250	- 1 357	- 1 487	- 1 500
Immobilisé industriel net	469	466	433	486	561	632	733	844	872	1 284
Autres valeurs nettes	22	22	23	17	39	40	87	91	89	63
Actifs immobilisés	491	488	456	503	600	672	820	935	961	1 347
Stocks et commandes										
En-cours d'exécution	186	198	178	235	251	307	398	432	416	404
Créances à un an au plus	287	277	309	387	440	550	664	741	683	800
Placements de trésorerie	214	161	274	208	149	164	267	339	443	392
Valeurs disponibles	43	37	46	53	55	80	109	89	62	90
Comptes de régularisation	22	27	30	43	24	34	45	28	56	58
Actifs circulants	752	700	837	926	919	1 135	1 483	1 629	1 660	1 744
Total de l'actif	1 243	1 188	1 293	1 429	1 519	1 807	2 303	2 564	2 621	3 091
Passif										
Capital	261	261	262	262	262	438	438	438	438	438
Prime d'émission	2	4	5	5	5	-	-	-	-	-
Réserves du Groupe	211	258	380	500	589	585	750	944	1 116	1 334
	474	523	647	767	856	1 023	1 188	1 382	1 554	1 772
Intérêts des tiers	9	9	9	10	15	18	17	8	10	11
Non exigible	483	532	656	777	871	1 041	1 205	1 390	1 564	1 783
Subsides en capital	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Capitaux propres	485	534	657	778	872	1 042	1 206	1 391	1 565	1 784
Impôts différés	2	1	1	1	1	1	6	31	17	67
Provisions pour risques et charges	77	78	81	85	85	95	174	214	185	184
Dettes à plus d'un an	222	198	168	126	118	133	199	203	126	312
Dettes à un an au plus	439	353	354	398	388	463	625	614	611	624
Dividende UCB SA	23	29	37	46	55	73	93	111	117	120
- acompte	- 5	- 5	- 5	- 5	-	-	-	-	-	-
Dettes	679	575	554	565	561	669	917	928	854	1 056
Total du passif	1 243	1 188	1 293	1 429	1 519	1 807	2 303	2 564	2 621	3 091

N.B. Pour les besoins de la comparaison, les comptes des bilans ont été regroupés conformément au plan des bilans antérieurs, et leurs libellés sont donc, dans certains cas, différents de ceux du bilan officiel. Celui-ci suit, en effet, le plan prévu par les dispositions légales en la matière.

PRÉSENTATION ABRÉGÉE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS (en € millions)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Résultats courants									
Chiffre d'affaires	1 341	1 260	1 501	1 646	1 842	2 204	2 475	2 514	2 966
Autres recettes	129	141	183	215	296	383	428	409	362
Coût de revient et autres frais	- 1 201	- 1 113	- 1 320	- 1 419	- 1 594	- 1 967	- 2 147	- 2 090	- 2 490
Amortissements	- 142	- 138	- 165	- 187	- 235	- 243	- 290	- 330	- 351
Bénéfice d'exploitation	127	150	199	255	309	377	466	503	487
Résultats financiers	- 22	- 10	- 13	- 13	- 9	- 7	- 4	- 9	- 4
Bénéfice courant avant impôts	105	140	186	242	300	370	462	494	483
II. Résultats exceptionnels	-	31	25	- 15	- 1	6	- 6	- 27	- 4
III. Résultats avant impôts	105	171	211	227	299	376	456	467	479
Impôts différés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts	- 20	- 25	- 52	- 67	- 79	- 107	- 136	- 136	- 139
Résultats sociétés en équivalence	- 1	- 1	-	-	-	-	- 2	1	-
IV. Résultats après impôts	84	145	159	160	220	269	318	332	340
Part des tiers	3	3	3	2	1	1	- 1	-	2
Part d'UCB dans les résultats	81	142	156	158	219	268	319	332	338

ÉCHÉANCIER - ENDETTEMENT DU GROUPE (en € milliers)

Les emprunts externes à plus d'un an, dont bénéficie le Groupe, s'élevaient à € 360.214 milliers, dont € 52.429 milliers échéant dans l'année. Le tableau ci-dessous reprend, par année, les montants venant à échéance.

2004	2005	2006	2007	2008	plus de 5 ans	total < 1 an	total > 1 an	total dettes
52 429	58 042	52 705	51 428	52 059	93 551	52 429	307 785	360 214

Pour UCB SA, un tableau détaillé des emprunts figure à la page 63

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ (€ milliers)

	31/12/2001	31/12/2002	31/12/2003
Activités d'exploitation			
Résultats nets	318 481	331 813	339 677
Variation nette des sociétés mises en équivalence	1 631	16 218	9 474
Amortissements (y compris réductions de valeur)	264 777	327 349	307 535
Provisions pour risques et charges	65 320	- 26 679	- 26 109
Plus/moins-values sur cessions d'actifs	- 49 631	- 776	- 15 108
Marge brute d'autofinancement (exploitation)	600 578	647 925	615 469
Variation nette du besoin en fonds de roulement	- 127 129	- 50 957	62 498
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (a)	473 449	596 968	677 967
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations et de participations	- 376 896	- 383 997	- 869 414
Cession d'immobilisations et de participations	54 915	2 465	116 792
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT (b)	- 321 981	- 381 532	- 752 622
Activités de financement			
Augmentation de capital (y compris primes d'émission)	-	-	-
Augmentation parts des tiers	-	4 318	864
Subsides en capital reçus	949	1 936	1 476
Variation nette des emprunts	680	- 62 802	197 351
Variation nette des dettes financières à un an au plus	- 11 026	32 938	- 19 688
Dividendes versés	- 95 325	- 112 095	- 117 825
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE DE FINANCEMENT (c)	- 104 722	- 135 705	62 178
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (d) = (a) + (b) + (c)	46 746	79 731	- 12 477
Écarts de conversion et variations de périmètre (e)	5 130	- 2 787	- 9 636
Trésorerie en début d'exercice (f)	375 960	427 836	504 780
Trésorerie en fin d'exercice (g) = (d) + (e) + (f)	427 836	504 780	482 667

RATIOS (calculés après répartition)	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
1. Amortissement de l'immobilisé industriel										
Immobilisé industriel net/ Immobilisé industriel brut	0,36	0,35	0,36	0,36	0,37	0,36	0,37	0,38	0,37	0,46
2. Degré d'immobilisation des capitaux										
Immobilisé net/Fonds permanents	0,62	0,60	0,50	0,51	0,56	0,53	0,52	0,51	0,51	0,57
3. Autonomie financière										
Fonds propres/Fonds de tiers	0,71	0,93	1,19	1,38	1,55	1,56	1,32	1,50	1,83	1,69
4. Autonomie à long terme										
Fonds propres/Fonds permanents	0,62	0,66	0,72	0,79	0,81	0,82	0,76	0,76	0,83	0,76
5. Trésorerie relative										
Réalisable et disponible/ Exigible à court terme	1,65	1,86	2,17	2,11	2,07	2,12	2,07	2,25	2,28	2,34
6. Rentabilité du capital										
Résultat de l'exercice/Fonds propres	0,13	0,16	0,22	0,20	0,18	0,21	0,22	0,23	0,21	0,19
(*)	0,12	0,16	0,17	0,17	0,20	0,21	0,22	0,23	0,23	0,19
7. Marge nette										
Résultat de l'exercice/Chiffre d'affaires	0,05	0,07	0,11	0,11	0,10	0,12	0,12	0,13	0,13	0,11
(*)	0,05	0,07	0,09	0,09	0,11	0,12	0,12	0,13	0,14	0,12
8. Rentabilité brute										
Cash flow/Fonds propres	0,32	0,31	0,45	0,39	0,26	0,30	0,35	0,32	0,26	0,27
(*)	0,28	0,28	0,27	0,25	0,28	0,30	0,33	0,35	0,28	0,25
9. Rendement en Cash flow										
Cash flow/Chiffre d'affaires	0,13	0,13	0,24	0,20	0,14	0,17	0,19	0,18	0,16	0,17
(*)	0,11	0,12	0,14	0,13	0,15	0,17	0,18	0,20	0,17	0,15
10. Autofinancement des investissements										
Investissements de l'exercice/Cash flow	0,89	0,56	0,34	0,36	0,67	0,34	0,41	0,43	0,41	1,33

Fonds propres = y compris intérêts des tiers, emprunt(s) subordonné(s), subsides reçus en capital
Fonds des tiers = tous emprunts et engagements à long terme (sauf subordonnés) + exigible à vue et à court terme, y compris, le cas échéant, dividende restant à payer
Fonds permanents = fonds propres (comme ci-dessus) + provisions pour risques et moins-values + impôts différés + tous autres emprunts et engagements à long terme
Résultat de l'exercice } Après élimination des intérêts sur emprunt(s) convertible(s) subordonné(s)
Cash flow }

* Chiffres qui ne tiennent pas compte des résultats exceptionnels

Comptes annuels d'UCB SA

Bilan

Actif

	Au 31/12/2001 €	Au 31/12/2002 €	Au 31/12/2003 €
ACTIFS IMMOBILISÉS	1 024 078 588,03	1 325 740 896,02	1 925 827 160,68
I. Frais d'établissement	-	-	-
II. Immobilisations incorporelles	141 460 389,08	179 187 226,62	235 349 555,25
III. Immobilisations corporelles	179 288 960,76	203 078 836,29	199 940 060,46
IV. Immobilisations financières	703 329 238,19	943 474 833,11	1 490 537 544,97
ACTIFS CIRCULANTS	565 808 353,76	507 118 247,97	461 823 683,52
V. Créances à plus d'un an	26 961 947,01	22 538 330,89	22 749 932,84
VI. Stocks et commandes en cours	168 448 202,24	194 357 362,33	152 528 933,58
VII. Créances à un an au plus	323 362 488,89	268 279 807,84	267 704 350,89
VIII. Placements de trésorerie	22 923 436,45	8 341,64	8 341,64
IX. Valeurs disponibles	16 115 112,44	8 296 112,42	8 296 419,85
X. Comptes de régularisation	7 997 166,73	13 638 292,85	10 535 704,72
TOTAL DE L'ACTIF	1 589 886 941,79	1 832 859 143,99	2 387 650 844,20

Passif

CAPITAUX PROPRES	893 160 619,48	1 115 495 135,23	1 297 186 299,42
I. Capital	437 799 000,00	437 799 000,00	437 799 000,00
II. Primes d'émission	79 206,00	79 206,00	79 206,00
III. Plus-values de réévaluation	-	-	-
IV. Réserves	334 904 445,28	554 904 445,28	731 821 474,76
V. Bénéfice reporté	119 936 853,34	121 988 325,76	126 502 042,55
VI. Subsidés en capital	441 114,86	724 158,19	984 576,11
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	70 698 285,80	64 050 361,63	88 420 904,71
VII. Provisions pour risques et charges	70 449 463,69	63 611 503,57	84 352 194,26
Impôts différés	248 822,11	438 858,06	4 068 710,45
DETTES	626 028 036,51	653 313 647,13	1 002 043 640,07
VIII. Dettes à plus d'un an	216 975 619,54	288 420 507,33	477 072 356,90
IX. Dettes à un an au plus	392 344 636,72	346 729 421,03	512 549 456,20
X. Comptes de régularisation	16 707 780,25	18 163 718,77	12 421 826,97
TOTAL DU PASSIF	1 589 886 941,79	1 832 859 143,99	2 387 650 844,20

Comptes de résultats

	Au 31/12/2001 €	Au 31/12/2002 €	Au 31/12/2003 €
I. Ventes et prestations	1 149 444 984,19	1 253 177 908,14	1 233 200 994,69
II. Coût des ventes et prestations	- 1 060 643 703,30	- 1 092 869 971,82	- 1 109 551 090,28
III. Bénéfice d'exploitation	88 801 280,89	160 307 936,32	123 649 904,41
IV. Produits financiers	333 763 073,70	203 860 628,89	300 064 558,94
V. Charges financières	- 36 166 233,72	- 37 622 706,84	- 95 588 742,85
VI. Bénéfice courant avant impôts	386 398 120,87	326 545 858,37	328 125 720,50
VII. Produits exceptionnels	37 853 512,68	121 788 076,08	81 837 469,54
VIII. Charges exceptionnelles	- 31 818 443,29	- 65 334 697,53	- 53 263 240,72
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts	392 433 190,26	382 999 236,92	356 699 949,32
Prélèvements sur les impôts différés	62 520,31	459 782,72	371 133,41
Transfert aux impôts différés	-	-	- 3 561 730,52
X. Impôts sur le résultat	- 61 415 014,57	- 44 661 147,22	- 52 413 545,94
XI. Bénéfice de l'exercice	331 080 696,00	338 797 872,42	301 095 806,27
XII. Transfert aux réserves immunisées	-	-	- 6 917 029,48
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter	331 080 696,00	338 797 872,42	294 178 776,79

Affectation et prélèvements : voir le rapport de gestion, p.32.

Les comptes annuels sont établis après répartition, suivant le schéma institué par l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés. Ces comptes comprennent le bilan, le compte de résultats et l'annexe prévue par la législation; ils sont présentés ci-après, dans un schéma abrégé. Conformément à la législation, le rapport de gestion et les comptes annuels d'UCB SA, ainsi que le rapport des Commissaires sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ceux-ci sont disponibles sur demande à adresser à : UCB SA - Corporate Communication - Allée de la Recherche 60 - B-1070 Bruxelles. Les commentaires qui suivent les comptes se rapportent à la situation financière de la société, telle qu'elle résulte du bilan. Les résultats sont également commentés dans le texte du rapport de gestion qui précède. Les Commissaires ont délivré une opinion sans réserve sur les comptes annuels statutaires d'UCB SA.

Annexe

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénominations et sièges	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nombre	%	par les	Comptes annuels arrêtés au	Unités monétaires	Capitaux propres en unités monétaires	Résultat net
			directement				
Fin. UCB SA (Belgique)	23 609 999	99,99	0,01	31/12/2003	EUR	1 246 712 843	49 150 550
Fipar (Thailand) Ltd (Thaïlande)	490	49,00		31/12/2003	THB	24 116 831	8 882 981
GIC SA (Belgique)	4 332	99,98	0,02	31/12/2003	EUR	19 278 618	618 574
Korea UCB C° Ltd (Corée)	72 000	100,00		31/12/2003	KRW	748 560 711	- 1 433 204 922
MIO Zwijnaarde SA (Belgique)	1	0,08	99,92	31/12/2003	EUR	51 551	105
MIO Schoonaarde SA (Belgique)	52 135	99,99	0,01	31/12/2003	EUR	1 227 704	51 452
Shanghai UCB Speciality Chemicals C° Ltd (Chine)	12 000 000	100,00		31/12/2003	CNY	68 194 847	- 19 179 328
SK UCB C° Ltd (Corée)	250 000	50,00		31/12/2003	KRW	7 164 601 664	1 795 964 263
Société Financière UCB SA (Luxembourg)	32 634	99,99	0,01	31/12/2003	EUR	131 458 980	3 264 394
Surface Specialties (Thailand) Ltd (Thaïlande)	1 472 997	96,27		31/12/2003	THB	1 057 920 979	101 038 449
Surface Specialties Chem (Shanghai) Ltd (Chine)	200 000	100,00		31/12/2003	CNY	248 310	- 47 004
Surface Specialties Kingasai Ltd (Turquie) (TRL millions)	5 949	99,98		31/12/2003	TRL	582 418	50 941
Surface Specialties Korea C° Ltd (Corée)	80 000	100,00		31/12/2003	KRW	4 038 507 640	- 273 971 338
Surface Specialties Nordic A/S (Danemark)	18 800	100,00		31/12/2003	DKK	- 16 739 791	- 27 908 127
Surface Specialties UCB Inc, (Etats-Unis)	611 000	100,00		31/12/2003	CAD	- 537 692	- 860 118
UCB (Investments) Ltd (Royaume-Uni)	35 006 834	77,92	22,08	31/12/2003	GBP	61 427 245	2 371 880
UCB (Pharma) Ireland Ltd (Irlande)	59 999	99,99		31/12/2003	EUR	78 000	579 221
UCB (Taiwan) Ltd (Taiwan)	8 000	100,00		31/12/2003	TWD	20 743 325	- 870 143
UCB Actias SA (Belgique)	1 249	99,92	0,08	31/12/2003	EUR	72 671	796 246
UCB de Mexico SA de CV (Mexique)	4 449 999	100,00		31/12/2003	MXN	2 508 634	- 10 723 453
UCB do Brasil Ltda (Brésil)	14 745 375	99,99	0,01	31/12/2003	BRL	16 484 565	933 041
UCB España SA (Espagne)	1 235 000	100,00		31/12/2003	EUR	9 105 810	15 496 072
UCB Finance NV (Pays-Bas)	38 459	100,00		31/12/2003	EUR	23 690 787	111 652 793
UCB France SA (France)	58 494	59,08	40,92	31/12/2003	EUR	16 746 085	1 150 091
UCB GmbH (Allemagne)	1 639 350	25,00	75,00	31/12/2003	EUR	24 707 494	7 754 533
UCB Hungary Ltd (Hongrie)	148 000 000	100,00		31/12/2003	HUF	148 000 000	553 858 137
UCB Inc. (Etats-Unis)	66	100,00		31/12/2003	USD	71 290 452	87 323 379
UCB India Private Ltd (Inde)	3 528	100,00		31/12/2003	INR	81 926 090	110 631 889
UCB Japan C° Ltd (Japon)	41 980	100,00		31/12/2003	JPY	943 531 976	- 1 166 477 940
UCB Pharma SA (Belgique)	117 120	99,99	0,01	31/12/2003	EUR	445 395	- 2 173 459
UCB Pharma (Thailand) Ltd (Thaïlande)	9 800	49,00	51,00	31/12/2003	THB	1 976 372	- 26 814 491
UCB Pharma AE (Grèce)	168 404	99,83	0,17	31/12/2003	EUR	1 515 884	865 112
UCB Pharma AS (Turquie) (TRL millions)	868 130	7,93	92,07	31/12/2003	TRL	1 172 352	- 247 466
UCB Pharma Ltd (Hong-Kong)	269 600	99,85	0,15	31/12/2003	HKD	960 061	- 388 178
UCB Pharma SRO (Tchéquie)	12 300 600	100,00		31/12/2003	CSK	14 015 202	6 588 819
UCB Pharma Sp. z.o.o. (Pologne)	7 408	100,00		31/12/2003	PLZ	- 10 514 726	- 17 419 551
UCB Prosol SA (Belgique)	1 249	99,92	0,08	31/12/2003	EUR	30 468	37
UCB Services SAS (France)	1	0,40	99,60	31/12/2003	EUR	41 967	49 974
UCB Singapore Private Ltd (Singapour)	250 000	100,00		31/12/2003	SGD	- 119 889	42 223

Etat du capital

CAPITAL SOCIAL

1. Capital souscrit

Au terme de l'exercice précédent

Montants en euros

Nombre d'actions

437 799 000

Modifications au cours de l'exercice:

- Augmentation de capital

-

Au terme de l'exercice

437 799 000

2. Représentation du capital

2.1. Catégories d'actions

Actions ordinaires

437 799 000

145 933 000

2.2. Actions nominatives ou au porteur

Nominatives

52 407 448

Au porteur

93 525 552

voir également le point 1 des "Informations complémentaires" en page 62.

ACTIONS DÉCLARÉES EN APPLICATION DE LA LOI DU 2 MARS 1989 RELATIVE À LA PUBLICITÉ DES PARTICIPATIONS IMPORTANTES DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE.

Au 31 janvier 1999, le capital d'UCB SA a été augmenté pour être exprimé en euros, et les actions ont été divisées chacune par cent, le pair comptable de chaque action étant porté à 3 euros. Titres UCB S.A. en circulation au 31/12/2003 : 145.933.000 actions (1) .

1. Actions déclarées en application de la loi du 2 mars 1989 relative à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées en Bourse (déclarations initiales et/ou subséquentes) au 31 décembre 2003. Titres créés donnant droit, à la date des déclarations, à la souscription d'actions représentatives du capital social: 145.200 warrants donnant droit chacun à la souscription de 1 action UCB ordinaire dont 63.400 exerçables entre le 1er janvier 2003 et le 31 mai 2009 et 81.800 entre le 1er janvier 2003 et le 31 mai 2012; 236.700 warrants donnant droit chacun à la souscription de 1 action UCB ordinaire dont 120.400 exerçables entre le 1er janvier 2004 et le 28 février 2010 et 116.300 entre le 1er janvier 2004 et le 28 février 2013, soit si tous sont exercés, le capital d'UCB sera représenté par 146.314.900 actions (2).

(1) Par rap. à 145.933.000 actions (2) Par rap. à 146.314.900 actions

Financière d'Obourg SA, Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles	58.860.000	40,33%	40,22%
EuroPacific Growth Fund, 333 South Hope street Los Angeles, Ca. 90071 - USA	4.416.518	3,03%	3,02%

La Financière d'Obourg SA est détenue à concurrence de 67,23% par la Financière de Tubize SA, à son tour détenue à concurrence de 70,69% par la famille Janssen.

2. Selon les informations qui nous ont été communiquées par Financière d'Obourg SA, des modifications sont intervenues dans cet actionnariat qui ne requièrent cependant pas une déclaration subséquente prévue par la loi du 2 mars 1989 relative à la publicité des participations importantes. Selon ces informations, leur participation se présente comme suit au 31 décembre 2003:

La Financière d'Obourg SA est détenue à concurrence de 69,96% par la Financière de Tubize SA, à son tour détenue à concurrence de 74,24% par la famille Janssen.

3. Selon une déclaration subséquente faite le 1er mars 2004, Financière d'Obourg SA est détenue à concurrence de 70,18% par la Financière de Tubize SA.

4. En application de l'article 631 § 2 du Code des Sociétés, UCB Fipar SA, filiale contrôlée indirectement par UCB SA, a notifié à UCB SA avoir acquis, en 2002, 746.800 actions UCB et en 2003, 372.904 actions UCB. Au 31 décembre 2003, elle détenait 1.119.704 actions UCB, soit 0,77% des actions émises par UCB.

ENGAGEMENTS D'ÉMISSION D'ACTIONS (montants en euros)	Capital	Actions
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION	-	-
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION		
- Nombre de droits de souscription en circulation		381.900
- Montant du capital à souscrire	1.145.700	
- Nombre maximum correspondant d'actions à émettre		381.900

Description du régime complémentaire de pension de retraite et de survie

I. Régime complémentaire de pension de retraite.

UCB SA a établi une réglementation fixant un but à atteindre en matière de ressources des appointés retraités. L'objectif fixé est atteint par le versement aux retraités, au delà de la pension légale :

- de rentes ou capitaux provenant de la liquidation au moment de la retraite, des contrats d'une assurance de groupe alimentée tout au long de la carrière par le versement de primes à charge de l'appointé;
- éventuellement, de rentes à charge de l'ASBL FONDS DE PRÉVOYANCE UCB, fonds de pension supplétif alimenté par des dotations mensuelles à charge de la société;
- d'une allocation spéciale, variable en fonction de l'ancienneté, payée par la société lors de la mise à la retraite.

II. Régime complémentaire de pension de survie.

UCB SA a, d'autre part, souscrit des assurances en faveur des ayants droit de son personnel appointé, à savoir:

- une assurance décès
- des rentes temporaires d'orphelins

Ces assurances sont financées par le versement de primes annuelles à charge de la société.

En outre, la société verse au conjoint du membre du personnel appointé décédé en cours de carrière, une allocation spéciale tenant lieu de complément de rente.

III. Autres avantages.

UCB SA a mis au point une réglementation interne assurant des ressources, pour des périodes variables en fonction de l'ancienneté, au personnel appointé absent pour raison d'accident, de maladie, de maternité, etc.

Informations complémentaires

1. Emission d'un emprunt obligataire assorti de warrants.

Le 10 juin 2003, UCB a procédé à l'émission, hors droit de préférence, d'un emprunt obligataire de € 600.000 à 5 ans, à taux d'intérêt flottant, assorti de 1.000 warrants. L'exercice de ces warrants, qui conduirait aujourd'hui à la création de 30.000.000 actions UCB non cotées, nominatives et à cessibilité contrôlée par le Conseil d'Administration d'UCB, est limitée au cas où ce dernier constaterait que la stabilité de l'actionnariat et l'intérêt social seraient menacés.

Les actions résultant de l'exercice éventuel des warrants seraient émises par référence au prix du marché pendant une période précédant leur émission.

2. Limite légale en matière de distribution de dividende

(art. 77 bis L.C.S.C.).

Conformément au cas d'exception prévu à l'article 77 bis, 2° des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, l'actif net d'UCB SA comprend les frais non amortis de R&D. Le Conseil estime en effet que ces frais liés à la R&D dans le domaine pharmaceutique et celui des spécialités chimiques sont exposés annuellement dans le but de mettre au point de nouveaux médicaments originaux et de nouvelles spécialités chimiques qui assureront la croissance de ces deux secteurs, de sorte que l'ensemble de ces frais non encore amortis de R&D constitue un élément intégrant de l'actif net.

Commentaires du Bilan

ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Comme précédemment, les immobilisations incorporelles brutes de l'exercice comprennent principalement les frais de recherche et développement ainsi que certains investissements immatériels subsidiables autres que les frais de R&D (frais d'études commerciales, d'organisation, etc.). En 2003, les frais de recherche et développement se sont élevés à €189.780 milliers contre €179.917 milliers en 2002. Depuis l'exercice 1984, le taux d'amortissement des frais de R&D n'excédait pas ceux de l'amortissement dégressif basé sur une durée de vie de quatre ans, soit dans la pratique 50% la première année et 25% les deuxième et troisième années. Depuis l'exercice 1990, ces frais sont amortis à un taux d'amortissement linéaire de 33,33% sur une durée de vie de trois ans. Depuis l'exercice 2003, il est tenu compte de la règle prorata temporis au niveau des amortissements des nouveaux investissements. Suite à cette modification, la reprise d'amortissements R&D est de €37.538 milliers supérieure à celle de 2002.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont en diminution de €3.139 milliers par rapport à 2002, résultant de mouvements en sens divers. Elles ont enregistré pendant l'exercice 2003 des investissements pour un montant de €58.668 milliers, qui sont supérieurs aux amortissements, lesquels s'élèvent à €33.155 milliers.

Les déclassements et réalisations de matériels divers ont provoqué en 2003 une diminution des immobilisations de €109.757 milliers et une annulation des amortissements de €81.105 milliers. Depuis l'exercice 2003, la règle prorata temporis au niveau des amortissements des nouveaux investissements est appliquée.

La situation des immobilisations corporelles est la suivante:

Immobilisations brutes	€ 555.906	milliers
Amortissements	€ - 355.966	milliers
Immobilisations nettes	€ 199.940	milliers

Les immobilisations nettes représentent 35,97% des immobilisations brutes.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

L'augmentation globale est de €547.063 milliers. Cette augmentation provient de mouvements en sens divers dans les participations dans les entreprises liées, dont les principaux sont les suivants:

Augmentation de capital de Fin UCB SA	€ 500.000	milliers
Augmentation de capital d' UCB Inc.	€ 27.738	milliers
Renforcement fonds propres d' UCB GmbH Germany	€ 15.750	milliers
Augmentations de capital dans diverses filiales	€ 6.680	milliers
Acquisition Surface Specialties (Thailand) Ltd.	€ 5.648	milliers
Cession UCB Choline Chloride (Shanghai) Co. Ltd.	€ - 3.061	milliers
Créances sur filiales	€ - 8.163	milliers

STOCKS

La diminution globale des stocks est de €41.828 milliers.

CRÉANCES A UN AN AU PLUS

Cette rubrique est en baisse de €575 milliers par rapport à 2002, en raison principalement de la diminution des avances aux filiales.

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Les placements de trésorerie sont restés inchangés au cours de l'exercice.

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Le capital et la prime d'émission sont restés inchangés au cours de l'exercice.

DETTES A PLUS D'UN AN

L'augmentation de € 188.652 milliers résulte d'un recours à de nouveaux emprunts, compensée partiellement par le transfert d'autres emprunts vers le court terme.

DETTES A UN AN AU PLUS

Cette rubrique est en augmentation de € 165.820 milliers, provenant principalement de remboursements d'emprunts.

Echéances de remboursement des emprunts (en euros)

	Montant accordé	Taux %	Dernière échéance de remboursement	Exigible à plus d'un an au 31 12 2003	Exigible à un an au plus au 31 12 2003
Fin. UCB (crédit 14/12/98)	18 592 014,35	4,25	2004		1 859 201,44
Fin. UCB (crédit 01/10/99)	60 000 000,00	5,30	2005	3 000 000,00	3 000 000,00
Fin. UCB (crédit 13/12/99)	24 000 000,00	5,40	2005	3 000 000,00	1 000 000,00
Fin. UCB (crédit 01/10/99)	12 500 000,00	5,30	2004		12 500 000,00
Fin. UCB (crédit 12/12/00)	42 000 000,00	5,70	2006	10 500 000,00	6 300 000,00
Fin. UCB (crédit 12/12/01)	54 225 000,00	5,15	2011	25 000 000,00	10 000 000,00
Fin. UCB (crédit 26/06/02)	100 000 000,00	5,30	2009	25 000 000,00	50 000 000,00
Fin. UCB (crédit 12/12/02)	40 000 000,00	4,35	2011	17 000 000,00	14 000 000,00
Fin. UCB (crédit 12/12/03)	52 000 000,00	4,30	2013	52 000 000,00	
Placement privé (crédit 30/10/00)	57 475 397,17	8,79	2010	40 746 475,43	
Emprunt privé Fortis (crédit 23/06/03)	250 000 000,00	Floating	2008	200 000 000,00	50 000 000,00
Emprunt obligataire Warrant (crédit 10/06/03)	600 000,00	2,263	2008	600 000,00	
Reste à rembourser sur emprunt obligataire					8 656,44
				376 846 475,43	148 667 857,88

L'action UCB

Répartition de l'actionariat

Le nombre d'actions UCB au 31 décembre 2003 s'élevait à 145.933.000. L'actionariat permanent stable d'UCB était constitué par la Financière d'Obourg, dont la participation globale est de plus de 40% du capital.

Capitalisation boursière

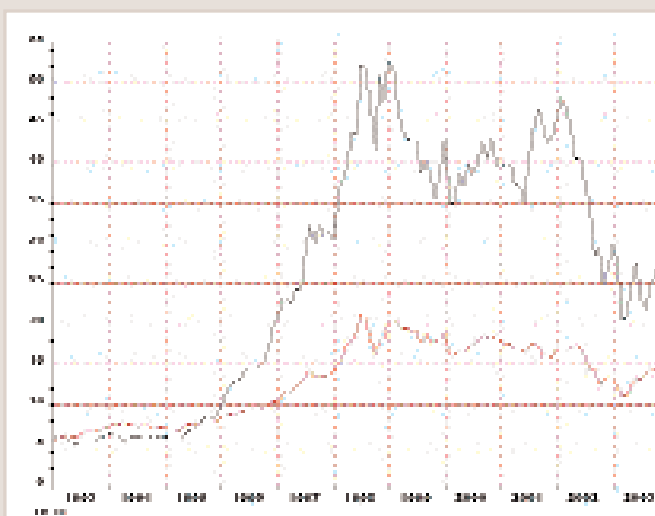
L'action UCB est cotée sur Euronext. Au 31 décembre 2003, la capitalisation boursière du Groupe était de € 4,4 milliards, ce qui plaçait UCB au 9e rang des valeurs belges, représentant 3,17% de la capitalisation boursière de Bruxelles et 4,68% de l'indice BEL20. En ce qui concerne le classement Euronext au 31 décembre 2003, UCB occupait la 70e position et 0,33% de l'indice EURONEXT 100.

En milliards d'euros	1999	2000	2001	2002	2003
Capitalisation boursière	6,3	5,8	6,6	4,4	4,4
En euros par action UCB	1999	2000	2001	2002	2003
Fonds propres du Groupe	7,02	8,15	9,47	10,66	12,15
Cash flow consolidé	2,09	2,91	3,07	2,76	3,33
Résultats courants consolidés après impôts	1,51	1,8	2,23	2,47	2,34
Résultats exceptionnels consolidés	-0,01	0,04	-0,04	-0,19	-0,02
Résultats totaux consolidés après impôts	1,5	1,84	2,19	2,28	2,32
Dividende par action					
Brut	0,50	0,64	0,76	0,80	0,820
Net	0,38	0,48	0,57	0,60	0,615
Cours extrêmes de l'action	35,00/56,00	33,00/43,98	33,55/46,75	23,15/49,50	18,80/30,50
Cours de l'action à fin décembre (1)	43,5	39,48	45,47	30,00	29,89
Evolution de l'action P.E.R. (2)	-19% 28,8	-9% 21,9	15% 20,4	-34% 12,1	- 12,8
Nombre moyen de titres traités par jour	182 173	192 002	205 811	241 096	214 285
Nombre d'actions UCB au 31 décembre	145 933 000	145 933 000	145 933 000	145 933 000	145 933 000

(1) Le cours de l'action était de € 30 à la date du 25 mars 2004.

(2) "Price Earnings Ratio" : rapport entre le cours de bourse de fin d'année et le bénéfice courant après impôts, par action.

Evolution du cours de l'action UCB



— Cours de l'action UCB sur le marché à terme.
 — Indice des cours de l'ensemble de la Bourse de Bruxelles
 (dividendes réinvestis - indice spot return).

Evolution des cours extrêmes de l'action UCB en € (*)

	Cours le plus haut	Cours le plus bas
1986	2,47	1,31
1987	3,04	1,66
1988	2,40	1,72
1989	5,25	2,23
1990	6,64	4,19
1991	4,95	3,86
1992	5,89	4,66
1993	6,49	4,98
1994	6,47	5,50
1995	9,76	5,65
1996	21,01	9,69
1997	37,93	20,14
1998	54,54	29,93
1999	56,00	35,00
2000	43,98	33,00
2001	46,75	33,55
2002	49,50	23,15
2003	30,50	18,80

Evolution des dividendes en € (*)

	Dividende net par action, afférent à l'exercice
1988	0,06
1989	0,08
1990	0,09
1991	0,09
1992	0,10
1993	0,11
1994	0,11
1995	0,15
1996	0,19
1997	0,24
1998	0,29
1999	0,38
2000	0,48
2001	0,57
2002	0,60
2003	0,615

Agenda de l'actionnaire

L'information est organisée à UCB de la manière suivante pour 2004:

mercredi, 4 février 2004 (résultats annuels provisoires)

jeudi, 25 mars 2004 (résultats annuels définitifs)

mardi, 8 juin 2004 (Assemblée Générale et information sur la marche des affaires)

mercredi, 28 juillet 2004 (résultats semestriels)

vendredi, 17 décembre 2004 (Programme de R&D & d'investissements et situation générale)

Par ailleurs, chaque fois qu'une décision importante est prise, pouvant avoir une influence significative sur l'évolution du Groupe, elle fait l'objet d'une information spécifique en cours d'exercice.

L'Assemblée Générale Ordinaire se tient le mardi 8 juin 2004 à 11h30.

Le coupon n° 6 est payable à partir du 11 juin 2004.

Contact: Arnaud Denis
 Investor Relations Manager
 Tél. (322) 559 92 64 - Fax (322) 559 95 71
 E-mail: arnaud.denis@ucb-group.com

(*) Les chiffres antérieurs à 1999 sont donnés en euros, par action après division par 100, pour permettre la comparaison.

Application de l'article 523 du code des sociétés

Avant toute délibération ou décision du Conseil d'Administration sur le point à l'ordre du jour intitulé :

Stock option plan

1. Prospectus
2. Délégation de pouvoirs

le Baron Jacobs, Administrateur, a déclaré avoir un intérêt patrimonial direct à la réalisation desdites décisions. Conformément à l'article 523 du Code des Sociétés, cet Administrateur s'est retiré afin de ne pas assister aux délibérations du Conseil d'Administration relatives à ces décisions, ni prendre part au vote.

Le Conseil d'Administration constate que l'article 523 du Code des Sociétés est d'application à l'opération envisagée.

Par conséquent, conformément aux dispositions de cet article, et en vue de la publication dans le rapport de gestion visé à l'article 96, alinéa 7 du Code des Sociétés, le Conseil expose :

- que la présente opération est destinée, comme par le passé, à promouvoir l'actionnariat de quelque 560 membres du personnel de direction ou exerçant des fonctions dirigeantes ou assimilées du Groupe UCB dans leur entreprise et à les motiver financièrement en continuant à les associer davantage au succès de la société et à les sensibiliser à la valeur de l'action UCB sur le marché, dans le respect des règles en matière d'informations privilégiées;
- qu'il serait injustifié d'exclure de quelque 560 dirigeants au profit desquels est réservée l'émission, l'Administrateur membre du Comité Exécutif de la société;
- que les conséquences patrimoniales de l'opération pour la société, limitées, consistent essentiellement en la différence pouvant exister entre le prix de rachat des actions propres par la société et celui de revente de ces mêmes actions au personnel concerné lors de l'exécution des options aux conditions fixées par le règlement, à majorer, le cas échéant, de la différence entre ce prix d'exercice et le cours de bourse des actions UCB à ce moment.

1. Prospectus abrégé

Ensuite, le Conseil arrête et approuve le texte du Prospectus abrégé relatif à l'émission de 450.000 options sur actions en faveur du personnel de direction et des fonctions dirigeantes ou assimilées du Groupe UCB.

2. Délégation de pouvoirs

Le Conseil décide de déléguer tous pouvoirs au Président du Comité Exécutif de la société, étant actuellement le Baron Jacobs, et au Corporate Secretary de la société, étant actuellement Madame E. de Cannart d'Hamale, agissant séparément, avec faculté de subdéléguer, afin :

- a. d'assurer l'exécution des résolutions prises et notamment pour finaliser le règlement de l'émission, le prospectus et les bulletins d'exercice d'options;
- b. d'introduire ou de finaliser et de signer au nom du Conseil d'Administration tout addendum au prospectus qui pourrait être requis.

Une organisation mondiale et décentralisée

Siège Social

UCB S.A.

Allée de la Recherche, 60
1070 Bruxelles (Belgique)

Tél. (322) 559 99 99
Fax (322) 559 99 00

www.ucb-group.com

EUROPE

PHARMA

UCB S.A.
Allée de la Recherche, 60
1070 Bruxelles (Belgique)
Tél. (322) 559 99 99
Fax (322) 559 99 00

AMERIQUES

PHARMA

UCB Pharma Inc.
1950 Lake Park Drive
Smyrna, Georgia 30080
(USA)
Tél. (1) (770) 970-7500
Fax (1) (770)-970-8344

ASIE/ PACIFIQUE

PHARMA

UCB Japan Co Ltd
Ochanomizu Kyouin Building
2-2, Kanda-Surugadai,
Chiyoda-Ku
Tokyo 101-0062 (Japon)
Tél.: (81-3) 5283-1800
Fax: (81-3) 5283-1801

SURFACE SPECIALTIES

UCB S.A.
Allée de la Recherche, 60
1070 Bruxelles (Belgique)
Tél. (322) 559 99 99
Fax (322) 559 99 00

SURFACE SPECIALTIES

Surface Specialties Inc.
1950 Lake Park Drive
Smyrna, Georgia 30080
(USA)
Tél. (1) (770) 970-7500
Fax (1) (770) 970-8387

SURFACE SPECIALTIES

UCB SA - Shanghai
Representative Office
Suite 1508, United Plaza
1468 Nanjing Xi Road
Shanghai 200040 (Chine)
Tél. (86-21) 624 70 318
Fax (86-21) 628 94 459

SURFACE SPECIALTIES

UCB Asia Pacific Sdn. Bhd
Level 10, Menara Lien Hoe
No.8, Persiaran Tropicana
47410 Petaling Jaya
Selangor (Malaisie)
Tél. (603) 7861 3188
Fax (603) 7861 3100

Editeur responsable

Philippe Schaetsaert
Directeur Corporate Communication
UCB - Allée de la Recherche 60
1070 Bruxelles (Belgique)

Les illustrations de la couverture de cette
brochure sont mises en valeur grâce à un vernis
UV, développé par Surface Specialties.

Tous les noms de marques et produits d'UCB
sont indiqués en gras et/ou italique.

Rédaction

UCB - Corporate Communication

Réalisation

Couverture : Image Plus
Mise en page : Comfi & Publishing

Production

PEP

Impression

Dossche/Deloge



Allée de la Recherche, 60
1070 Bruxelles